

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Documents
comptables (B-C) - Dépôt le 31/07/2025 - 23835 - 2005 B 20574 - 482 064 771 - IDKIDS



Pour extrait certifié conforme

Jean Duforest

✓ Certified by  yousign

Groupe IDKIDS

Comptes consolidés
Exercice clos le
31/12/2024



Ce document contient 42 pages

Sommaire général

Bilan consolidé	3
Compte de résultat consolidé	4
Tableau des flux de trésorerie	5
Annexe aux comptes consolidés	6

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros

Bilan consolidé

Montants en K€	Note n°	2023.12	2024.12
Capital souscrit non appelé		-	-
Immobilisations incorporelles	4.1	143 007	117 733
- Dont écarts d'acquisition		13 442	15 615
Immobilisations corporelles	4.2	37 188	31 382
Immobilisations financières	4.3	20 966	24 420
Titres mis en équivalence		-	4 547
Total actif Immobilisé		201 161	178 083
Stocks et en-cours	4.4	160 056	154 790
Créances clients et comptes rattachés	4.5	46 646	42 597
Autres créances et comptes de régularisation	4.6	72 368	55 986
Disponibilités et VMP	4.8	61 569	56 880
Total actif circulant		340 638	310 253
Total actif		541 800	488 336

Montants en K€	Note n°	2023.12	2024.12
Capital		75 023	79 023
Réserves consolidées		20 643	(61 140)
Résultat de l'exercice		(81 727)	16 000
Capitaux propres part du groupe	4.9	13 940	33 884
Intérêts minoritaires	4.9	(590)	1
Capitaux propres totaux		13 350	33 884
Ecart d'acquisition négatif		862	0
Provisions pour risques et charges	4.10	27 679	31 357
Provisions		28 541	31 357
Emprunts et dettes financières	4.11	255 678	178 888
Dettes fournisseurs	4.12	142 996	133 882
Autres dettes et comptes de régularisation	4.12	101 235	110 325
Total des dettes		499 908	423 095
Total passif		541 800	488 336

Compte de résultat consolidé

Montants en K€	Note n°	2023.12	2024.12
Chiffre d'affaires		707 048	622 648
Autres produits d'exploitation		25 595	18 634
Total des produits d'exploitation		732 643	641 282
Achats consommés MP et marchandises		(323 153)	(264 714)
Charges externes		(226 410)	(195 926)
Charges de personnel	5.1	(183 184)	(161 160)
Impôts et taxes		(10 406)	(7 300)
Dotations aux amortissements et aux provisions	5.2	(28 415)	(22 963)
Autres charges d'exploitation		0	(2 789)
Total charges d'exploitation		(771 568)	(654 851)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		(38 925)	(13 568)
Dotations et reprises sur écarts d'acquisition		(2 602)	(2 261)
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		(41 527)	(15 829)
Produits financiers	5.3	2 429	5 618
Charges financières	5.3	(16 812)	(18 378)
Résultat financier		(14 384)	(12 761)
Charges et produits exceptionnels	5.4	(19 257)	55 036
Résultat de l'activité Catimini destinée à être abandonnée	7.0	(10 114)	(1 436)
Résultat de l'activité IDKIDS destinée à être abandonnée	8.0	-	(8 512)
Impôt sur les résultats	6.1	2 846	(453)
Résultat net des entreprises intégrées		(82 436)	16 045
Résultat des sociétés mises en équivalence		-	(46)
Résultat net de l'ensemble consolidé		(82 436)	16 000
Intérêts minoritaires		(709)	-
Résultat net (part du groupe)		(81 727)	16 000

Tableau des flux de trésorerie

Montants en K€	Note n°	2023.12	2024.12
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
RESULTAT NET DES ENTITES INTEGREES		(82 436)	16 046
Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie		(290)	(1 304)
Dotations et reprises sur amortissements et provisions		53 694	48 347
Plus et moins values de cession		(6 826)	(12 098)
- Impôts différés		(358)	297
Variations nettes des intérêts courus		234	(959)
Abandon PGE			(72 500)
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		(35 982)	(22 171)
Dividendes reçus des MEE		-	-
Variation des stocks		41 823	5 832
Variations créances clients et autres débiteurs		(17 561)	21 448
Variations provisions clients et autres débiteurs		865	1 769
Variations des fournisseurs et autres créditeurs		2 049	(7 200)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		27 177	21 849
Flux net de trésorerie lié à l'activité		(8 805)	(322)
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations (hors crédit-bail)		(18 989)	(15 042)
Cessions, réductions d'immobilisations		5 006	19 509
Participation Bailleurs		1 815	986
Incidences des variations de périmètre s/tréso.		(10)	(8 324)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(12 177)	(2 870)
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation (réductions) de capital		-	4 002
Subventions d'investissements reçus		353	-
Emission d'emprunt		41 098	78
Remboursements d'emprunts		(11 812)	(2 055)
Variation des autres créances et dettes financières		(1 195)	(2 059)
Comptes Courants financiers		-	(1 114)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		28 445	(1 148)
Autres variations à analyser		-	(0)
Variation de conversion (D)		(111)	69
VARIATION DE LA TRESORERIE DE L'EXERCICE		7 353	(4 271)
Trésorerie d'ouverture		50 931	58 284
Disponibilités et VMP		61 569	56 880
Découverts bancaires		3 286	2 868
Trésorerie de clôture		58 284	54 013

Annexe aux comptes consolidés

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros

Sommaire de l'annexe aux comptes consolidés

1.	Faits majeurs	9
1.1.	Faits majeurs de l'année	9
1.2.	Evènements postérieurs à l'exercice	11
2.	Activité(s) et périmètre	12
2.1.	Organigramme au 31/12/2024	12
2.2.	Entités consolidées	13
2.3.	Entités exclues du périmètre de consolidation	14
2.4.	Entrées de périmètre	15
2.5.	Sorties de périmètre	15
2.6.	Restructurations internes	15
2.7.	Changements de méthodes de consolidation	16
3.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	17
3.1.	Référentiel comptable	17
3.2.	Dates de clôture des comptes consolidés	17
3.3.	Mode et méthodes d'évaluation appliqués	17
3.4.	Droit au bail – Fonds de commerce	17
3.5.	Marques	17
3.6.	Traitement des écarts d'acquisition et de première consolidation	17
3.7.	Autres actifs immobilisés	18
3.8.	Immobilisations acquises en location-financement	18
3.9.	Stocks et travaux en-cours	18
3.10.	Créances et dettes	18
3.11.	Engagements de retraite	19
3.12.	Provisions pour risques & charges	19
3.13.	Subvention d'investissement	20
3.14.	Présentation du Résultat d'exploitation et écarts d'acquisition	20
3.15.	Impôts différés	20
3.16.	Charges et produits exceptionnels	20
3.17.	Informations sur le risque de taux	20
3.18.	Informations sur le risque de change	20
3.19.	Changement de méthodes comptables	20
3.20.	Méthodes de conversion des états financiers des filiales étrangères	20
4.	Notes sur les postes du bilan	21
4.1.	Immobilisations incorporelles	21

4.1.1.	Écarts d'acquisition	22
4.2.	Immobilisations corporelles	23
4.3.	Immobilisations financières	24
4.4.	Titres mis en équivalence	25
4.5.	Stocks et en-cours	25
4.6.	Clients et comptes rattachés	25
4.7.	Autres créances et comptes de régularisation	26
4.8.	Dépréciations sur actifs circulants	26
4.9.	Trésorerie active	26
4.10.	Capitaux propres	27
4.11.	Provisions pour risques et charges	27
4.11.1.	Récapitulatif	27
4.12.	Emprunts et dettes financières	28
4.12.1.	Nature et échéances des emprunts et dettes financières	28
4.12.2.	Variation des emprunts et dettes financières	29
4.12.3.	Covenants financiers	31
4.13.	Fournisseurs et autres dettes	31
5.	Postes du compte de résultat	33
5.1.	Charges de personnel	33
5.2.	Dotations aux amortissements et provisions	33
5.3.	Résultat financier	34
5.4.	Résultat exceptionnel	35
6.	Impôt sur les sociétés	36
6.1.	Détail de la charge d'impôt sur les sociétés.	36
6.2.	Preuve d'impôt	36
7.	Activité Catimini destinée à être abandonnée	37
8.	Activité omnicanal ID Kids (chez Okaidi) destinée à être abandonnée	38
9.	Autres informations	40
9.1.	Engagements hors bilan	40
9.1.1.	Engagements donnés	40
9.1.2.	Engagements reçus	40
9.1.3.	Engagements bancaires sur opérations en devises	41
9.1.4.	Engagements bancaires sur couvertures de taux	41
9.1.5.	Autres engagements	41

1. Faits majeurs

1.1. Faits majeurs de l'année

La dénomination sociale d'ID VALEURS a été modifiée sur l'exercice 2024 pour devenir IDKIDS SAS.

IDKIDS SAS, Holding animatrice et financière du Groupe, a engagé une restructuration stratégique ayant conduit à l'arrêt des activités déficitaires, afin de concentrer les ressources financières du Groupe sur les activités Okaïdi et Jacadi.

Dans ce cadre, la société Okaïdi a présenté, un projet de fermeture de ses réseaux de distribution omnicanal à enseigne Oxybul et Id Kids. Ce projet d'arrêt d'activité a fait l'objet d'un dialogue social et a conduit à la mise en œuvre d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE). Ce Plan permet d'accompagner les 253 collaborateurs des magasins ainsi que 58 postes dans les services centraux de Roubaix et Paris, concernés par ces fermetures.

Afin de financer le coût de cette restructuration, ID Group, filiale d'IDKIDS SAS a pris les décisions suivantes :

- cession du contrôle opéré sur sa filiale de crèches Rigolo Comme La Vie, dont elle était actionnaire unique, au profit d'IDKIDS SAS (30,88%) et d'un investisseur indépendant du Groupe (69,12%).
- cession de la licence de marque Absorba sur tous les territoires hors Union Européenne, UK, Suisse et une partie des Etats-Unis.
- mise en place, avec le Groupe Log's, d'un partenariat industriel afin d'appréhender la restructuration du site logistique de Dourges impacté par la décision de fermeture des réseaux de magasins Oxybul et ID Kids.

-
- Le 15/01/2024, RIGOLO COMME LA VIE a acquis 100% du capital social et des droits de vote de la société LA CRÈCHE DANS LA VILLE qui exploite, par l'intermédiaire de ses filiales, 4 micro-crèches situées à Dunkerque (1), Lesquin (2) et Péronne-en-Mélantois (1).
 - Le 31/01/2024, ID GROUP a cédé sa filiale de production et d'édition de contenus musicaux JOY VOX ainsi que la marque et les noms de domaine exploités par celle-ci. Fortement déficitaire, cette filiale, dont les titres étaient provisionnés à 100% dans les comptes d'ID GROUP, a été cédée pour un montant de 52 K€.
 - Le 12/03/2024, confrontée à certains de ses marchés en pleine mutation, la société OKAIDI a présenté un projet de changement stratégique, radical et de simplification, pour se recentrer sur son marché d'origine. Les actions identifiées pour réussir la transformation portent principalement sur :
 - La simplification par une réduction de l'offre proposée par Oxybul, transformée en Marque Produits ainsi que l'arrêt/fermeture de l'exploitation du réseau de magasins à enseigne Oxybul;
 - L'arrêt de l'activité des magasins et de la market place ID Kids
 - la fermeture des magasins Okaïdi en perte ;

- Le regroupement des univers du textile, des jeux et de la puériculture sous une même enseigne : les magasins "Okaïdi+ ;
- L'adaptation de l'activité logistique du Groupe, impactée par la réduction de l'activité jouet ;
- Le redimensionnement induit de l'activité des services supports ;

La mise en place de cette nouvelle organisation a fait l'objet d'un dialogue social et d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) destiné à accompagner les collaborateurs. Ce plan a conduit à la suppression de 253 postes dans l'ensemble du réseau de magasins, et de 58 postes aux sièges de Roubaix et de Paris. Un programme de mobilité a également permis de proposer une cinquantaine de postes en interne. Ce plan a fait l'objet d'un accord collectif validé par la DREETS du Nord le 31/07/2024.

- Le 06/05/2024, OKAIDI a étendu l'assiette du gage avec dépossession, consenti le 16/03/2023 au bénéfice du FCT GAGEO, à l'ensemble des stocks de marques OKAIDI et OBAIBI lui appartenant, entreposés sur le site de Dagneux géré par IDKIDS LOGISTICS 3, afin de respecter à tout moment la valeur plancher de garanties telle qu'établie à la souscription.
- Le 27/5/2024, Selegiochi Srl a absorbé, par voie de fusion, la société Citta del Sole Srl, sa maison-mère, elle-même filiale d'ID Kids Italy.
- Le 13/06/2024, ID Group a cédé la licence de marque ABSORBA sur tous les territoires hors Union Européenne, UK, Suisse et une partie des Etats-Unis.
- Le 28/6/2024, JACADI SAS a acquis 100% des actions de la société BOBINO AG qui exploitait une franchise Jacadi sur le territoire Suisse.
- Le 28/6/2024, ID Group a signé avec le Groupe Log's, un partenariat industriel. Ce partenariat prend la forme d'un co-investissement dans la filiale logistique ID Kids Logistics 2, afin d'appréhender la restructuration du site logistique de Dourges impacté par la fermeture des réseaux de magasins Oxybul et ID Kids. Ce partenariat a nécessité le rachat de la société ID Kids Logistics 2 à ID Log, filiale logistique d'ID Group et la reprise des comptes courants portés par IDKIDS SAS proportionnellement à la détention de chaque société : 55% Groupe Log'S, 45% ID Group.
- Le 18/07/2024, IDKIDS SAS est devenu actionnaire de 30,88% de 24RCLV, holding détenant 100% des actions RCLV, auparavant détenues par ID Group, filiale d'IDKIDS SAS. L'actionnariat majoritaire de 24RCLV est détenu par un investisseur financier indépendant du Groupe.
- Le 20/09/2024, IDKIDS SAS s'est portée acquéreur de l'intégralité des intérêts minoritaires d'ID Group, soit 4.663 actions dites ADP1, afin de lui permettre d'absorber celle-ci par voie de fusion simplifiée. Le rachat des actions a été réalisé à leur dernière valeur connue, établie par le cabinet Septentrion Finance le 12/07/2024,
- Le 30/09/2024, les actionnaires d'IDKIDS SAS, JD OKAI et SOURoux, ont souscrit à une augmentation de capital de 4M€, par versement en numéraire pour 2 M€ et conversion de l'avance actionnaire de 2 M€ versée en 12/2022, portant le capital social à 79.023.488 €.
- Le 30/09/2024 IDKIDS SAS a mis en place une Fiducie Sûreté et Gestion portant sur 100% des titres Okaïdi et Jacadi, en substitution de la garantie préalablement accordée aux financeurs d'IDKIDS SAS par nantissement du compte de titres ID Group, absorbée par fusion par IDKIDS SAS à cette même date. Ces fiducies sont classiquement complétées par un nantissement

portant sur les créances intragroupe détenues par IDKIDS SAS envers ses filiales OKAIDI et JACADI.

La constitution de la fiducie au cours de la période a généré un produit et une charge de 92 131 K€. En consolidation, cet impact a été neutralisé dans le compte de résultat.

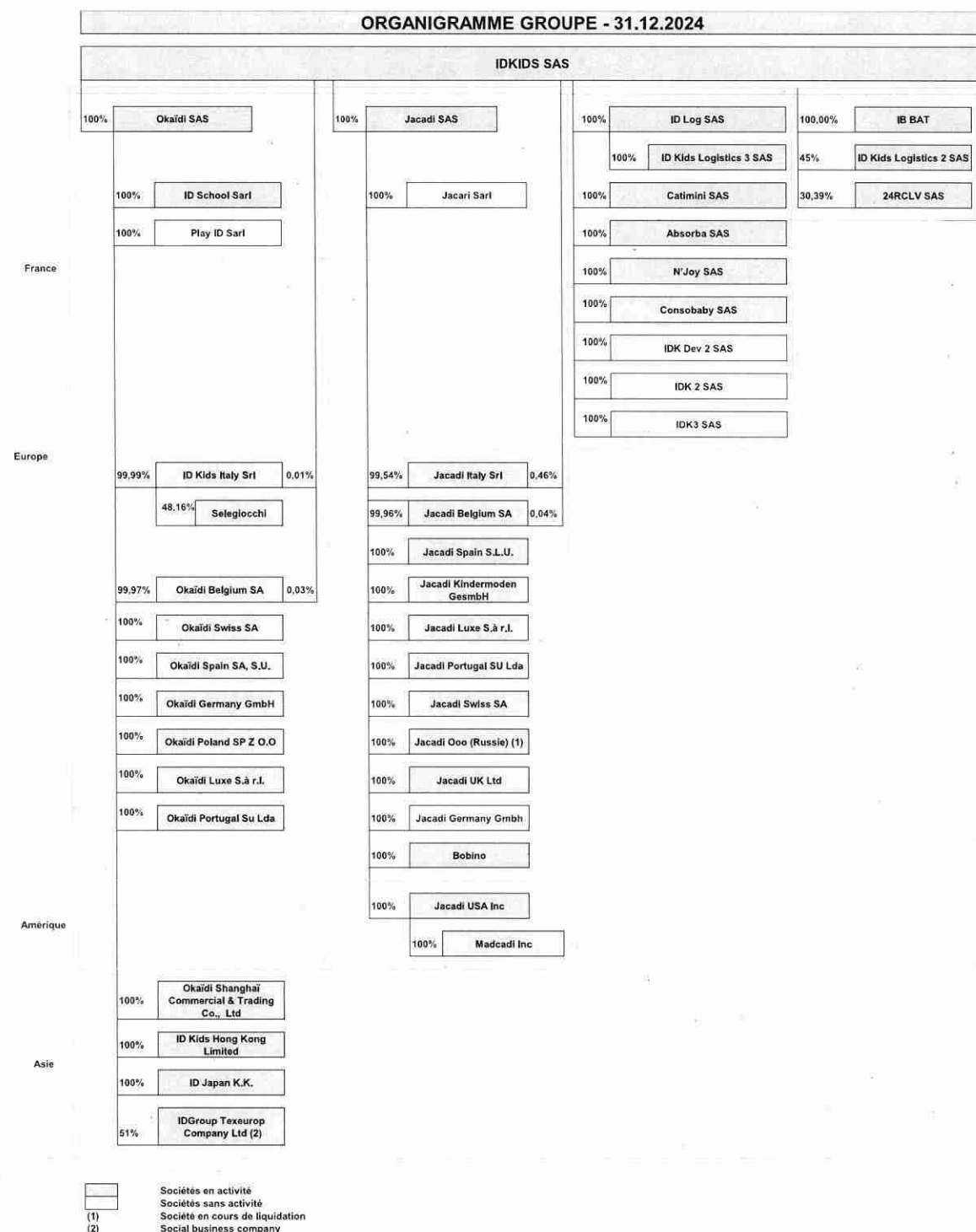
- Le 30/09/2024, IDKIDS SAS et ses financeurs ont signé les avenants relatifs au rééchelonnement de l'endettement existant [voir 4.11]
- Le 30/09/2024, la société ID Valeurs SAS a été renommée IDKIDS SAS.

1.2. Evènements postérieurs à l'exercice

RAS

2. Activité(s) et périmètre

2.1. Organigramme au 31/12/2024



2.2. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Nom de la société	Pays	Siège social	N°RCS	2024.12		2023.12			
				% Contrôle	% Intérêt	% Contrôle	% Intérêt		
ID KIDS	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	482 064 771	SM	100,00%	100,00%	SM	100,00%	100,00%
ID GROUP	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	955 501 259				IG	98,89%	99,15%
ID BAT	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	501 234 876	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
CATIMINI	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	824 296 990	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
CITTA DEL SOL	IT	Via Paleocapa Pietro - 6 20121 Milano	01362880153				JP	48,16%	47,75%
CONSO BABY	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	519 919 690	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
ELBUBB	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	493 920 359				IG	100,00%	99,15%
ID JAPAN	JP	Marunouchi Trust Tower, Chiyode-ku, Tokyo	0100 01 180682	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
IDKIDS HONGKONG	HK	Po Lung Ctr - 11 Wang Chiu Road Kowloon Bay	599 268	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
IDKIDS ITALIE	IT	Via Cairoli 9 - Bologna (BO)	5 423 920 486	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
ID LOG	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	487 868 689	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
IDKIDS LOGISTICS 2	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	501 728 547	MEE	45,00%	45,00%	IG	100,00%	99,15%
IDKIDS LOGISTICS 3	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	824 323 711	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
ID SCHOOL	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	529 108 995	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
ABSORBA	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	834 255 176	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
JACADI BELGIUM	BE	Rue du Progrès 4B - 7503 Froyennes	461 727 522	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
JACADI	FR	32 rue Guersant - 75017 Paris	441 875 473	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
JACADI UK LIMITED	GB	Edgehill Drive - Warwick CV34 6LG England	138 179 70	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
JACADI ITALIE	IT	Via Cairoli 9 - Bologna (BO)	5 578 440 488	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
JACADI KINDERMODEN	AT	Währingerstrasse 117-119 - 1180 Wien	72 105 273	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
JACADI LUXEMBOURG	LU	61, Gruuss-Strooss - 9991 Weiswampach	B 118844	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
JACADI PORTUGAL	PT	32/4 Av da Republica - 1050-193 Lisboa	519 919 690	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
JACARI	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	493 440 572	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
JACADI Ooo	RU	Lower Sussalny Lane - Premium Building XI Basmanny - 105064 Moscou	1 217 700 274 736	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
JACADI SPAIN	ES	83 Ed Brasil - Planta 1 de Viladecans Barcelona	B 81146128	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
JACADI SUISSE	CH	Rue de Romont 29-31 1700 Fribourg	CHE 115017820	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
JACADI USA	US	911 Broadway avenue - NY 10010	441 875 473	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
JOYVOX	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	529 196 842				IG	100,00%	99,15%
MIKRO DEV	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	522 580 042				IG	100,00%	99,15%
NJOY	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	501 676 167	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
OKAIDI	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	398 110 445	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
OKAIDI BELGIQUE	BE	Rue du Progrès 4B - 7503 Froyennes	862 252 794	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
OKAIDI GERMANY	GE	Thurn und Taxis Platz 6 - 60313 Frankfurt	4 724 062 735	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
OKAIDI LUXEMBOURG	LU	61, Gruuss-Strooss - 9991 Weiswampach	B 154136	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
OKAIDI POLOGNE	PO	ul. Ogrodowa 7, Warszawa, 00-893	KRS0000359820	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
OKAIDI PORTUGAL	PT	32/4 Av da Republica - 1050-193 Lisboa	516 513 745	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
OKAIDI SHANGAI	CN	Super Ocean Finance Centre, 8 Xianxia Rd, Changning District - Shanghai 200336	3 100 783 132 447	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
OKAIDI SPAIN	ES	83 Ed Brasil - Planta 1 de Viladecans Barcelona	A 62975669	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
OKAIDI SUISSE	CH	Place du midi, 27 - 1950 Sion	CHE 110177445	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
PLAY ID	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	493 589 394	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
RCLV	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	509 190 104				IG	100,00%	99,15%
SELEGIOCHI	IT	Via Paleocapa Pietro - 6 20121 Milano	2 008 460 368	IP	48,16%	48,16%	IP	52,53%	52,08%
AG BOBINO	CH	Adlerstrasse 21, Basel, 4052	CHE 250479025	IG	100,00%	100,00%			
24RCLV	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	982 126 153	MEE	30,39%	30,39%			
IDK 2	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	982 155 814	IG	100,00%	100,00%			
IDK 3	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	982 130 924	IG	100,00%	100,00%			
IDK DEV 2	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	834 255 200	IG	100,00%	100,00%			

Méthodes de consolidation

SM : Société Mère / **IG** : Intégration Globale / **IP** : Intégration Proportionnelle / **MEE** : Mise en Equivalence

Le groupe utilise la méthode de l'intégration globale des filiales lorsqu'il exerce un contrôle exclusif sur celles-ci.

La société Selegiochi est consolidée par Intégration Proportionnelle.

Les sociétés IDKids Logistics 2 et 24RCLV sont consolidées par Mise en Equivalence.

Les autres sociétés du groupe sont intégrées globalement.

2.3. Entités exclues du périmètre de consolidation

Les entités non consolidées sont les suivantes :

		Siège social	N°RCS	Méth.	%	Méth.	%
JACADI GERMANY	DE	Thum und Taxis Platz 6 - 60313 Frankfurt	HRB 93227				

Ces entités ne sont pas consolidées conformément à l'article L 233-19 II 2° du code de commerce, une filiale ou une participation peut être laissée en dehors du périmètre de consolidation lorsqu'elle ne représente, seule ou avec d'autres, qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle que doivent donner les comptes consolidés.

2.4. Entrées de périmètre

- La société AG Bobino a été acquise à 100% par la société Jacadi au 28/06/2024. Elle est incluse dans les comptes consolidés au 31/12/2024 avec 6 mois d'activité. Les comptes retenus pour son entrée dans le périmètre sont ceux au 30/06/2024. Son acquisition a généré un écart d'acquisition de 4 821 K€.
- La société 24RCLV (ex IDK 1) a été créée en décembre 2023. Sans activité jusqu'en juillet 2024, elle a acquis une partie des titres RCLV et rémunéré l'autre partie des actions apportées par IDKIDS SAS par émission de capital.

Concomitamment à ces opérations, un tiers externe a apporté du capital en nature dans 24RCLV prenant 69,61% des parts de la société.

24RCLV non consolidée en 2023 est mise en équivalence en 2024.

La prise de participation majoritaire dans 24 RCLV par un tiers externe au groupe conduit à la sortie du périmètre de consolidation des sociétés RCLV et Mikro DEV, antérieurement intégrées globalement.

- Les sociétés IDK Dev 2 (créée en 2017), IDK 2 (créée en 12/2023) et IDK 3 (créée en 12/2023) entrent dans le périmètre de consolidation sur cet exercice et sont détenues à 100% par IDKIDS SAS.

Nb : ces sociétés sont des coquilles juridiques vides n'ayant jamais eu d'activité.

2.5. Sorties de périmètre

- La société Joyvox, cédée le 31/01/2024.
- Les sociétés RCLV et Mikro DEV le 18/07/2024.

2.6. Restructurations internes

- La société Citta Del Sole a été absorbée par voie de fusion par sa filiale Selegiochi le 27/05/2024.
- La société ID Group a été absorbée par voie de fusion simplifiée, par sa mère IDKIDS SAS auparavant nommée ID Valeurs.
- La société Elbbub a été cédée à Okaidi qui l'a absorbée par TUP (Transmission Universelle de Patrimoine).

2.7. Changements de méthodes de consolidation

- Suite à une augmentation de capital de IDKids Logistics 2, souscrite par LOG'S (tiers externe au Groupe), détenant par ce fait 55% de celle-ci, la méthode de consolidation de IDKids Logistics 2 est passée d'« intégration globale » à « mise en équivalence » à compter de la date de l'opération, soit le 28/06/2024.

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe IDKIDS sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Le règlement comptable ANC 2020-01 est appliqué depuis le 01/01/2021.

3.2. Dates de clôture des comptes consolidés

Toutes les sociétés du groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre.

3.3. Mode et méthodes d'évaluation appliqués

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur valeur historique.

3.4. Droit au bail – Fonds de commerce

En application de la nouvelle réglementation ANC 2015-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, chaque droit au bail ou fonds de commerce fait l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture afin de justifier la valorisation inscrite à l'actif du bilan.

En cas de circonstances défavorables survenues au cours de l'exercice, une dépréciation est constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

La valeur actuelle est estimée en fonction du marché et en fonction des flux de trésorerie futurs générés par chaque UGT (magasin). Elle tient compte également, le cas échéant, des perspectives d'évolution du droit au bail. Les tests d'Impairment réalisés dans ce cadre couvrent également les actifs immobilisés corporels et droits d'entrée des UGT (magasin).

La dépréciation constatée fera, éventuellement, l'objet d'un ajustement au regard de l'évolution des circonstances défavorables ayant conduit à ladite dépréciation.

Cet ajustement s'opérera sur les actifs évoqués dans ce paragraphe 3.4, à l'exception des Fonds de commerce pour lesquels la dépréciation pour perte de valeur constatée est définitive.

3.5. Marques

Les marques sont évaluées à leur valeur historique.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle de ces éléments incorporels est inférieure à leur valeur comptable de consolidation.

La valeur actuelle des marques est appréciée en fonction des perspectives de revenus générés par chacune d'entre elles.

3.6. Traitement des écarts d'acquisition et de première consolidation

Les écarts d'acquisition positifs ou négatifs sont calculés selon la méthode de la juste valeur. La différence entre le coût d'acquisition des titres et la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition est comptabilisée soit à l'actif soit au passif du bilan.

En application de la nouvelle réglementation ANC 2016-07 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, les écarts d'acquisition positifs antérieurs au 1er janvier 2016 continuent d'être amortis selon le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs résultant de l'écart d'acquisition. Cette durée n'excède pas 20 ans.

Les écarts d'acquisitions ne faisant pas l'objet d'une allocation et générés à compter du 1er janvier 2016

sont amortis ou dépréciés en fonction d'une analyse au cas par cas.

Les écarts d'acquisition négatifs sont repris au rythme de la réalisation des pertes qu'ils sont censés couvrir ou selon un plan de reprise.

En cas de circonstance survenue au cours de l'exercice, une dépréciation est constituée pour amener la valeur de l'actif à sa valeur actuelle.

3.7. Autres actifs immobilisés

Les logiciels sont amortis sur une durée de 18 mois à 5 ans.

Les frais de développement de logiciel figurent à l'actif à leur coût de production (prix d'achat, coûts directement attribuables) dès lors que le projet correspond aux critères d'immobilisation (faisabilité technique, intention d'achever, capacité à utiliser, avantages économiques futurs probables, disponibilité de ressources, évaluation fiable).

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie probable des biens :

Catégories d'immobilisation	Mode retenu	Durée retenue
Constructions	Linéaire	15-20 ans
Matériel et outillages, installations techniques	Linéaire	5-10 ans
Agencements divers	Linéaire	3-20 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2-10 ans
Autres immobilisations	Linéaire	3-5 ans

En cas de circonstance survenue au cours de l'exercice, une dépréciation est constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

3.8. Immobilisations acquises en location-financement

Les contrats de location-financement sont des contrats par lesquels le bailleur cède au preneur, en échange d'un paiement, le droit d'utiliser un actif pour une période déterminée, le bailleur transférant

au locataire l'ensemble des avantages et des risques inhérents à la propriété de l'actif.

Lorsque les critères définis par la réglementation sont remplis, les biens immobiliers & mobiliers dont le groupe a la jouissance au moyen de contrats de crédit-bail ou de location financement et présentant les caractéristiques d'une acquisition sont portés à l'actif. La dette correspondante est inscrite au passif sous la rubrique « emprunts et dettes financières ». Les charges financières relatives à ces dettes sont incluses au compte de résultat dans le poste « charges financières ». Ces biens sont amortis sur les durées indiquées dans la note ci-dessus.

3.9. Stocks et travaux en-cours

Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût de revient. Le coût de revient est composé du coût matière, du port lié à l'acheminement des marchandises jusqu'à l'entrepôt, des droits de douane et des frais d'assurance.

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût d'achat est composé du prix matière, du port sur achats et des droits de douane et des frais intermédiaires.

La valeur comptable des stocks est comparée à leur valeur de réalisation. Une dépréciation est constatée à hauteur de leur valeur réalisation si celle-ci est inférieure à la valeur comptable.

Les stocks, provenant de ventes effectuées entre les sociétés consolidées, incorporent les marges réalisées à l'occasion de ces ventes. Ces marges doivent être éliminées du stock final ainsi que des résultats ou des réserves de la société vendeuse. Les marges internes sur stocks sont éliminées dans les comptes consolidés.

3.10. Créances et dettes

Les créances et dettes sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale.

Les créances douteuses ou litigieuses sont dépréciées en fonction des perspectives de recouvrement.

Conversion des opérations en devises :

Les transactions en devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction ou au cours de change de la couverture qui leur est affectée.

Les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont évalués au cours en vigueur à la date de clôture ou au cours de la couverture qui leur est éventuellement affectées. Les différences de change correspondant sont enregistrées en résultat d'exploitation.

3.11. Engagements de retraite

Au titre des entités françaises du Groupe, une provision pour indemnité de fin de carrière est constatée en provision pour risques et charges. Les engagements sont évalués dans le respect des principes comptables français (recommandation n°2013-R.02 du 7 novembre 2013 sur les engagements de retraite de l'Autorité des Normes Comptables).

Les hypothèses retenues pour le calcul de cette provision sont les suivantes :

Taux d'actualisation : 3.10% (3.65% en 2023) - défini par référence aux taux d'émission des obligations du secteur privé de grande qualité (cotées AA ou AAA) en euros pour des durées comparables à la durée des engagements (15,55 ans).

- Taux de progression des salaires : Application de la progression constatée, par société, en 2024 par rapport à 2023 sur effectifs comparables.
- Taux de charges sociales : 50% Cadres, 45% Non Cadres
- Table de mortalité : INSEE - dernières tables homme/femme publiées
- Table de turn-over : Table interne

Conformément à l'avis de la CNCC EC 2018-17, le calcul du taux de turnover, inclut uniquement les démissions.

3.12. Provisions pour risques & charges

Les risques connus et susceptibles d'entraîner probablement une sortie de ressources financières sans contrepartie pour le Groupe sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante dans le respect du principe de prudence.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation de l'entreprise envers le tiers, à savoir les dépenses qui n'auraient pas été engendrées en l'absence de cette obligation.

Lorsqu'il s'agit de l'évaluation d'une obligation unique et en présence de plusieurs hypothèses d'évaluation de la sortie de ressources, la meilleure estimation du passif correspond à l'hypothèse la plus probable.

Provision Fidélité :

Les sociétés Okaïdi et Jacadi ont mis en place un programme de fidélité permettant à leurs clients « membres » d'acquérir un certain nombre d'avantages parmi lesquels :

- des points donnant accès à des chèques fidélité,
- des chèques naissances ou avantages pour les enfants des clients,
- des chèques anniversaires ou avantages pour les enfants des clients.

Chaque société constitue ainsi, à chaque clôture, une provision au titre :

- des points pour chèques fidélité acquis, valides (date de péremption non dépassée) et non encore utilisés par ses clients « membres » à cette date.
- des chèques anniversaires à distribuer aux clients disposant d'une carte fidélité encore valide à la date anniversaire de leurs enfants.

La provision, exprimée en coût de revient, couvre l'estimation de la perte de marge liée à l'utilisation future des chèques ou avantages.

3.13. Subvention d'investissement

Conformément au règlement ANC 2020-01, les subventions d'investissement sont reclassées dans les capitaux propres.

Ces subventions sont reprises sur la durée de vie des immobilisations financées.

3.14. Présentation du Résultat d'exploitation et écarts d'acquisition

Conformément au règlement ANC 2020-01, les amortissements des écarts d'acquisition apparaissent maintenant au niveau du résultat d'exploitation. Ce dernier est scindé en deux : un résultat d'exploitation avant amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition, et résultat d'exploitation après amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition.

3.15. Impôts différés

Les impôts différés ont été calculés conformément à l'approche bilancielle du règlement ANC 2020-01.

Toutes les différences temporaires (qu'elles soient issues des comptes sociaux ou directement des comptes consolidés) apparues dès lors que la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale donnent lieu à la constatation d'un impôt différé.

Les déficits fiscaux ne donnent lieu à la constatation d'un actif d'impôt différé que lorsque leur imputation sur les bénéfices fiscaux est probable dans un délai raisonnable.

Ces impôts différés sont évalués selon la méthode du report variable comme l'impose le règlement ANC 2020-01.

3.16. Charges et produits exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels comprennent des éléments qui, en raison de leur nature et de caractère inhabituels, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité courante du groupe.

3.17. Informations sur le risque de taux

Les emprunts souscrits à taux variable sont assis sur l'évolution de l'Euribor. Au cas par cas, le Groupe met en place des instruments de couverture de taux afin de maîtriser son degré d'exposition aux variations des taux variables.

3.18. Informations sur le risque de change

Les transactions avec l'étranger se font principalement en euros ou en dollars. Le Groupe met en place des instruments de couverture de change afin de maîtriser son degré d'exposition aux variations des devises.

3.19. Changement de méthodes comptables

Il n'y a pas de changement de méthodes.

3.20. Méthodes de conversion des états financiers des filiales étrangères

Les comptes des filiales étrangères sont convertis en euros selon la méthode du taux de clôture :

- les comptes du bilan sur la base des taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice
- les comptes de résultat sur la base des taux de change moyens de l'exercice

Les écarts de conversion résultant de la variation entre les taux de clôture de l'exercice précédent et ceux de l'exercice en cours sur les éléments de bilan, ainsi que ceux provenant de la différence entre les taux de change moyens et les taux de change à la clôture sur les éléments du résultat, ont été portés dans le poste « Ecart de conversion » inclus dans les capitaux propres consolidés.

4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1. Immobilisations incorporelles

Montants en K€	2023.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2024.12
Ecart acquisition positif	61 692	-	-	-	(16)	5 120	66 797
Conces., brevets & licences	101 506	3 730	(2 618)	3 745	11	(142)	106 231
Droit au bail	30 589	-	(1 586)	(30)	-	-	28 972
Fond commercial	93 122	614	(11 518)	-	(86)	(9 205)	72 927
Autres immob.incorporelles	12 404	88	(731)	(324)	-	(641)	10 797
Immob.incorporelles en cours	4	-	-	(4)	-	-	-
Avces/immob.incorporelles	6 204	1 647	-	(3 758)	-	(10)	4 083
Immobilisations incorporelles - brut	305 522	6 078	(16 453)	(372)	(92)	(4 877)	289 807
Amort.écarts acquisition	(48 251)	(3 123)	-	-	6	186	(51 181)
Prov.écarts acquisition	-	-	-	-	-	-	-
Amort./déprec. conces., brev.& lic.	(42 434)	(15 116)	2 614	60	(10)	122	(54 764)
Amort.droit au bail	(27 181)	(2 902)	7 152	(0)	-	881	(22 050)
Amort.fonds commercial	(31 772)	(10 741)	11 831	-	20	(1 264)	(31 926)
Prov. fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-
Amort./déprec. autres immob.incorp.	(12 877)	(513)	733	(73)	-	577	(12 151)
Amortissements & Dépréciations	(162 515)	(32 394)	22 330	(13)	16	502	(172 073)
Ecart acquisition positif	13 442	(3 123)	-	-	(10)	5 306	15 615
Conces., brevets & licences	59 072	(11 386)	(4)	3 805	1	(20)	51 467
Droit au bail	3 408	(2 902)	5 566	(30)	-	881	6 922
Fond commercial	61 350	(10 128)	313	-	(66)	(10 468)	41 000
Autres immob.incorporelles	(472)	(425)	3	(397)	-	(64)	(1 355)
Immob.incorporelles en cours	4	-	-	(4)	-	-	-
Avces/immob.incorporelles	6 204	1 647	-	(3 758)	-	(10)	4 083
Immobilisations incorporelles - net	143 007	(26 316)	5 877	(385)	(76)	(4 375)	117 733

La colonne « autres variations » est composé d'un montant de 546 K€ correspondant à un reclassement en charge d'une partie des immobilisations de Jacadi. Le solde résiduel se compense avec un virement de poste à poste en immobilisations corporelles.

Le poste Concessions, brevets et licences comprend les marques :

- Okaïdi	18.500
- Jacadi	5.000
- Eveil & Jeux	300
- Catimini & Absorba	307

4.1.1. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition portent sur les entités suivantes :

Montants en K€	2023.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2024.12
ID KIDS	-	-	-	-	-	23 718	23 718
ID GROUP	23 000	-	-	-	-	(23 000)	-
SOCIAL SHOPPING COMPANY	5 025	-	-	-	-	-	5 025
ELBUBB	696	-	-	-	-	(696)	-
JACADI	2 720	-	-	-	-	-	2 720
OKAIDI	28 825	-	-	-	-	696	29 521
OKAIDI SUISSE	1 008	-	-	-	(16)	-	991
AG BOBINO	-	-	-	-	-	4 821	4 821
RCLV	419	-	-	-	-	(419)	-
Écarts d'acquisition - brut	61 692	-	-	-	(16)	5 120	66 797
ID KIDS	0	(1 168)	-	-	-	(16 545)	(17 713)
ID GROUP	(16 545)	-	-	-	-	16 545	(0)
SOCIAL SHOPPING COMPANY	(4 480)	(503)	-	-	-	-	(4 982)
ELBUBB	(696)	-	-	-	-	696	(0)
JACADI	(2 641)	(79)	-	-	-	-	(2 720)
OKAIDI	(23 321)	(1 303)	-	-	-	(696)	(25 320)
OKAIDI SUISSE	(403)	(49)	-	-	6	-	(446)
AG BOBINO	-	-	-	-	-	-	-
RCLV	(164)	(63)	-	-	-	227	0
Amortissements & Dépréciations	(48 251)	(3 165)	-	-	6	228	(51 181)
ID KIDS	0	(1 168)	-	-	-	7 173	6 005
ID GROUP	6 455	-	-	-	-	(6 455)	(0)
SOCIAL SHOPPING COMPANY	545	(503)	-	-	-	-	43
ELBUBB	(0)	-	-	-	-	-	(0)
JACADI	79	(79)	-	-	-	-	0
OKAIDI	5 504	(1 303)	-	-	-	-	4 200
OKAIDI SUISSE	605	(49)	-	-	(10)	-	545
AG BOBINO	-	-	-	-	-	4 821	4 821
RCLV	255	(63)	-	-	-	(192)	0
Écarts d'acquisition - net	13 442	(3 164)	-	-	(10)	5 348	15 615

Les écarts d'acquisitions sont amortis sur 10 ou 20 ans.

Dans le cadre de l'acquisition de la société BOBINO, faite par Jacadi au 28 juin 2024, un écart d'acquisition de 4 821 K€ a été constaté.

Conformément aux dispositions de l'article 230 du règlement ANC 2020-01, l'affectation de l'écart d'acquisition peut être réalisée dans un délai maximum d'un an à compter de la date d'acquisition. Le Groupe IDKIDS procédera ainsi à l'allocation détaillée de cet écart d'acquisition à l'occasion de la clôture des comptes au 31 décembre 2025. Dans l'attente de cette allocation, l'écart d'acquisition relatif à BOBINO n'est pas amorti.

L'écart d'acquisition, présent chez IDKIDS SAS pour un montant de 23 718 K€ concerne la société ID GROUP. Les sociétés IDKIDS SAS et ID GROUP ayant fusionné, les écarts d'acquisition sur ID GROUP ont été transférés chez IDKIDS SAS.

4.2. Immobilisations corporelles

Montants en K€	2023.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2024.12
Terrains	501	32	-	-	-	(42)	492
Constructions	22 175	695	(441)	25	127	(1 423)	21 158
Install. & mat.indust.	41 504	1 805	(1 831)	445	14	(2 856)	39 081
Autres immob.corporelles	112 432	3 876	(8 576)	2 151	(16)	(7 484)	102 382
Immob.corporelles en cours	13	-	-	(8)	-	-	5
Avces/immob.corporelles	3 554	827	(113)	(2 787)	(10)	(111)	1 360
Immobilisations corporelles - brut	180 178	7 235	(10 961)	(174)	115	(11 916)	164 477
Amort./déprec. terrains	-	-	-	-	-	-	-
Amort./déprec. constructions	(17 369)	(514)	436	-	(97)	575	(16 969)
Amort./déprec. matériels & équip.	(35 662)	(3 023)	1 946	39	(18)	1 780	(34 938)
Amort./déprec. autres immo.corp.	(89 879)	(9 924)	12 204	(24)	14	6 422	(81 188)
Amort. - Mali de fusion sur actifs corpo	(81)	-	-	-	-	81	-
Amortissements & Dépréciations	(142 990)	(13 462)	14 586	15	(101)	8 858	(133 095)
Terrains	501	32	-	-	-	(42)	492
Constructions	4 806	181	(5)	25	30	(848)	4 189
Install. & mat.indust.	5 842	(1 219)	115	484	(4)	(1 076)	4 143
Autres immob.corporelles	22 553	(6 049)	3 628	2 127	(3)	(1 062)	21 194
Mali de fusion sur actifs corporels	(81)	-	-	-	-	81	-
Immob.corporelles en cours	13	-	-	(8)	-	-	5
Avces/immob.corporelles	3 554	827	(113)	(2 787)	(10)	(111)	1 360
Immobilisations corporelles - net	37 188	(6 227)	3 625	(159)	14	(3 058)	31 382

4.3. Immobilisations financières

Montants en K€	2023.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2024.12
Participations financières	1 217	311	-	(27)	-	(311)	1 190
Créances rattach.particip.	16	-	(16)	-	-	1 250	1 250
Prêts	742	-	(85)	-	-	-	657
Dépôts et cautionnements versés	18 115	4 452	(2 277)	-	74	(175)	20 188
Autres créances immobilisées	1 621	688	(630)	(0)	-	-	1 679
Immobilisations financières - brut	21 711	5 451	(3 008)	(27)	74	764	24 965
Prov.participations financières	(705)	(1 624)	1 836	8	-	-	(484)
Prov. dépôts et caution. Versés	(40)	(21)	-	-	-	-	(61)
Amortissements & Dépréciations	(745)	(1 645)	1 836	8	-	-	(545)
Participations financières	512	(1 314)	1 836	(19)	-	(311)	706
Créances rattach.particip.	16	(0)	(16)	-	-	1 250	1 250
Prêts	742	-	(85)	-	-	-	657
Dépôts et cautionnements versés	18 074	4 432	(2 277)	-	74	(175)	20 127
Autres créances immobilisées	1 621	688	(630)	(0)	-	-	1 679
Immobilisations financières - net	20 966	3 806	(1 172)	(19)	74	764	24 420

Les immobilisations financières comprennent des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ces titres de participation comprennent, principalement :

Titres	Valeur brute	Dépréciation	Total
GIE Avignon	670	(195)	475
Jacadi Germany	25	-	25
Jooki	272	(272)	-
Eco presse	5	-	5
IDEF	23	(13)	10
Atelier Agile	175	-	175
Total	1 170	(480)	690

4.4. Titres mis en équivalence

Les titres des entités mises en équivalence se décomposent comme suit :

Montants en K€	2023.12	Δ capital	Δ périmètre	Résultat	Autres variations	2024.12
24RCLV	-	4 616	26	(37)	(57)	4 547
IDKIDS LOGISTICS 2 - MEE	-	-	(380)	50	330	-
Titres mis en équivalence	-	4 616	(353)	13	272	4 547

Les titres d'ID KIDS LOGISTICS 2 sont négatifs et ont donc été reclassés en PRC.

Le montant des titres des entités mises en équivalence est apprécié sur la base du sous-palier associé à chacune des entités, notamment pour 24RCLV.

4.5. Stocks et en-cours

Montants en K€	2023.12	Variations	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Δ change	Δ périmètre	2024.12
Stock mat.premières & fournitures	4 843	(597)	-	-	-	(167)	4 079
Stock autres approvis.	-	-	-	-	-	-	-
Stock marchandises	156 870	(4 517)	-	-	75	578	153 007
Stocks - brut	161 714	(5 114)	-	-	75	411	157 086
Prov.stock marchandises	(1 658)	-	(2 049)	1 331	(18)	98	(2 296)
Amortissements & Dépréciations	(1 658)	-	(2 049)	1 331	(18)	98	(2 296)
Stock mat.premières & fournitures	4 843	(597)	-	-	-	(167)	4 079
Stock autres approvis.	-	-	-	-	-	-	-
Stock marchandises	155 212	(4 517)	(2 049)	1 331	58	677	150 711
Stocks - net	160 056	(5 114)	(2 049)	1 331	58	509	154 790

4.6. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Méthode de dépréciation des créances : une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur réalisable est inférieure à la valeur comptable.

Montants en K€	2023.12	2024.12	Brut	Dép.
Créances clients & cptes rattachés	46 646	42 597	46 728	(4 131)
Total créances clients	46 646	42 597	46 728	(4 131)

4.7. Autres créances et comptes de régularisation

Montants en K€	2023.12	2024.12	Brut	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	Dép.
Actifs d'impôt différé	2 058	746	746	0	746	-	-
Fournisseurs débiteurs	32 539	20 791	22 192	22 192	-	-	(1 401)
Créance d'impôt exigible	4 769	5 016	5 016	5 016	-	-	-
Cptes courants débiteurs	77	122	122	122	-	-	(1)
Autres créances diverses	4 265	5 157	5 157	5 157	-	-	-
Autres créances d'exploitation	16 148	13 385	13 385	13 385	-	-	(0)
Charges constatées d'avances	8 635	6 036	6 036	6 036	-	-	-
Comptes de régularisation actif	4 928	6 254	6 254	6 254	0	-	-
Total autres créances	73 418	57 507	58 908	58 163	746	-	(1 402)

Toutes les créances de l'actif circulant sont exigibles à un an, au plus, à l'exception des actifs d'impôts différés.

4.8. Dépréciations sur actifs circulants

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

Montants en K€	2023.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ périmètre	2024.12
Prov.créances clts & cpt.ratt.	(2 814)	(1 534)	116	(0)	100	(4 131)
Cptes courants débiteurs prov	(1)	0	(0)	-	-	(1)
Autres créances d'exploitation Prov	(1 050)	(1 401)	1 050	(0)	-	(1 401)
Total dépréciation actif circulant	(3 865)	(2 936)	1 167	(0)	100	(5 533)

La dépréciation de 1 401 K€ concernent les fournisseurs débiteurs.

4.9. Trésorerie active

Montants en K€	2023.12	Variations	Δ change	Δ périmètre	2024.12
Valeurs mob. - actions propres	32	-	-	-	32
Disponibilités	61 537	(5 779)	70	1 020	56 848
Disponibilités et VMP - brut	61 569	(5 779)	70	1 020	56 880
Amortissements & Dépréciations	-	-	-	-	-
Valeurs mob. - actions propres	32	-	-	-	32
Disponibilités	61 537	(5 779)	70	1 020	56 848
Disponibilités et VMP - net	61 569	(5 779)	70	1 020	56 880

Les disponibilités en devises sont converties en euros au taux de clôture.

4.10. Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres

Montants en K€	Capital	Réserves	Autres réserves	Résultat de l'exercice	Part du groupe	Intérêts minoritaires	CAPITAUX PROPRES
Situation 2022.12	75 023	56 631	2 070	(37 882)	95 842	85	95 927
Affectation Résultat	-	(37 890)	-	37 890	(0)	-	(0)
Variation de périmètre	-	(930)	6	(7)	(931)	24	(907)
Ecart de conversion	-	-	337	-	337	3	339
Résultat période	-	-	-	(81 727)	(81 727)	(709)	(82 436)
Autres mouvements	-	419	(0)	-	419	6	425
Situation 2023.12	75 023	18 231	2 413	(81 727)	13 940	(590)	13 350
Affectation Résultat	-	(81 727)	-	81 727	0	-	0
Variation de capital	4 000	-	-	-	4 000	2	4 002
Variation de périmètre	-	(551)	21	(0)	(530)	732	201
Ecart de conversion	-	-	493	-	493	-	493
Résultat période	-	-	-	16 000	16 000	-	16 000
Autres mouvements	-	(21)	(0)	-	(21)	(142)	(163)
Situation 2024.12	79 023	(64 067)	2 927	16 000	33 884	1	33 884

La ligne « Autres mouvements » est principalement composée des reclassements de subventions d'investissement.

La ligne « variation de périmètre » est composée de l'impact dilutif de la fusion Citta del Sole - Selegiochi pour -551 K€.

4.11. Provisions pour risques et charges

4.11.1. Récapitulatif

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Montants en K€	2023.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2024.12
Provisions pour pensions et retraites	6 844	405	(2 210)	-	-	(156)	4 883
Provisions pour risques et charges	20 835	17 253	(11 904)	330	(10)	(30)	26 474
Ecart d'acquisition négatif	862	-	(862)	-	-	-	0
Total valeur brutes	28 541	17 658	(14 976)	330	(10)	(186)	31 357

Les provisions pour Risques & Charges se sous-analysent de la façon suivante :

	2024	Rappel 2023
Litiges commerciaux	2 535	1 227
Litiges salariaux	9 732	3 718
Points fidélité	8 091	8 898
Retours sur stocks	1 249	2 027
Perte latente sur Ecart de conversion actif	4 181	3 901
Impôts / Pénalités	286	965
Titres IDK Log 2 (MEE)	330	
Autres	71	99
Total PRC	26 474	20 835

4.12. Emprunts et dettes financières

Le 30/09/2024, IDKIDS SAS et ses financeurs ont signé les avenants relatifs au rééchelonnement de l'endettement existant.

4.12.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Montants en K€	2023.12	2024.12	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	70 000	70 000	3 018	66 982	-
Emprunts auprès des établissements	176 868	103 263	2 797	68 945	31 521
Emprunts auprès des éta de crédits	246 868	173 263	5 815	135 927	31 521
Dépôts et garanties reçus	1 884	2 003	334	1 669	-
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	2 185	260	-	78	182
Int. courus s/aut. empts & det. fin.	1 455	495	495	-	-
Autres emprunts et dettes financier	5 524	2 758	829	1 747	182
Soldes créditeurs de banque	3 286	2 868	2 868	-	-
Int.courus/solde créd.banque	-	-	-	-	-
Concours bancaires et intérêts cou	3 286	2 868	2 868	-	-
Total emprunts et dettes financière	255 678	178 888	9 512	137 673	31 703

	1 - 5 ans	2026	2027	2028	2029
Emprunts auprès des éta de crédits	135 927	8 596	10 844	110 548	5 939

Les Autres emprunts & dettes financières diverses étaient constitués d'une avance actionnaire de 2.000 K€ versée le 22/12/2022 par les sociétés civiles JD Okaï et Souroux. Cette avance a été intégrée au capital d'IDKIDS SAS le 30/09/2024.

4.12.2. Variation des emprunts et dettes financières

Montants en K€	2023.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Variations	Reclassements	Δ change	Δ périmètre	2024.12
Emprunts obligataires	70 000	-	-	-	-	-	-	70 000
Emprunts auprès des établissements de crédit	176 868	-	(73 428)	-	-	-	(177)	103 263
Emprunts auprès des éta de crédits et loc. fin.	246 868	-	(73 428)	-	-	-	(177)	173 263
Dépôts et garanties reçus	1 884	429	(313)	-	-	2	-	2 003
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	2 185	78	(1 114)	-	(889)	-	-	260
Int. courus s'aut. empts & det. fin.	1 455	21	(980)	-	-	-	-	495
Autres emprunts et dettes financières diverses	5 524	528	(2 407)	-	(889)	2	-	2 758
Soldes créditeurs de banque	3 286	-	-	(752)	-	1	333	2 868
Int.courus/solde créd.banque	-	-	-	-	-	-	-	-
Concours bancaires et intérêts courus	3 286	-	-	(752)	-	1	333	2 868
Total emprunts et dettes financières	255 678	528	(75 835)	(752)	(889)	3	156	178 888

Le reclassement de 889 K€ correspond :

- Au compte courant association rigolo comme la vie reclassé en compte courant créditeur pour 49 K€ ;
- à l'augmentation de capital de IDKIDS LOGISTICS 2, par compensation de compte courant avec IDKIDS SAS pour 840 K€ (IDKIDS LOGISTICS 2 est maintenant consolidée en mise en équivalence).

1 - La dette financière contractualisée par IDKIDS SAS, holding animatrice et financière du Groupe, est composée, au 31/12/2024 de :

- Un Club Deal accordé par un pool de 6 banques, signé le 22/12/2022, sous format RCF pour un montant mobilisable initial de 70.000K€

Le 30/09/2024, le RCF d'un montant ramené à 60.000K€ a vu sa maturité portée au 30/09/2028, avec un amortissement annuel progressif pendant 4 ans. Une dernière échéance de 88% est prévue le 30/09/2028.

Au 31/12/2024, le RCF est utilisé dans son intégralité.
Aucune couverture de taux n'est adossée à ce crédit

- Deux emprunts obligataires (format Euro PP), émis en 2016 et 2017, à taux fixe, d'un montant nominal total de 60.000K€, à échoir.

Le 30/09/2024, la maturité a été portée au 30/09/2028 avec un amortissement progressif annuel pendant 4 ans. Une dernière échéance de 91% est prévue le 30/09/2028 avec une faculté d'extension de deux ans, plus un an.

Au 31/12/2024, le capital restant dû de ces emprunts est de 60.000K€.

- Un Prêt Atout BPI, versé le 16/04/2020, d'un montant initial de 10.000K€.

Le 30/09/2024 : la maturité de ce Prêt, restant à échoir pour 1.666K€, a été portée au 30/04/2030 avec un amortissement progressif trimestriel pendant 6 ans. Une dernière échéance de 38% est prévue le 30/04/2030.

Au 31/12/2024, ce prêt présente un capital restant dû de 1.666K€.

- Un Prêt Garanti par l'Etat (PGE Covid), versé le 12/06/2020, d'un montant initial de 120.000K€, attribué par un pool de 8 banques.

Le 30/09/2024 : le PGE Covid, dont le terme à échoir était de 82.500K€, a été ramené à 10.000K€, suite à un abandon consenti de 72.500K€. Sa maturité est portée au 30/09/2030 avec un amortissement progressif trimestriel pendant 6 ans. Une dernière échéance de 77% est prévue le 30/09/2030 avec une faculté d'extension de un an.

Aucune couverture de taux n'est adossée à ce prêt.

- Un Prêt Garanti par l'Etat (PGE Résilience), versé le 22/12/2022, d'un montant de 30.000K€, attribué par un pool de 7 banques.

Le 30/09/2024 : le PGE Résilience, dont le terme à échoir était de 30.000K€, a vu sa maturité portée au 30/09/2032 avec un amortissement progressif trimestriel pendant 8 ans. Une dernière échéance de 47% est prévue la dernière année.

Aucune couverture de taux n'est adossée à ce prêt.

Ces lignes de financement sont mises à disposition de toutes les entités du groupe (hors filiale chinoise OSCT et Selegiochi [Activité Città del Sole]) dans le cadre d'un cash pooling régi par une convention de trésorerie « omnium ».

2 - Un emprunt obligataire de 10.000K€ a été émis par Okaïdi SAS et souscrit par le FCT Cagéo 1, le 16/03/2023. Un gage avec dépossession régi par les articles 2333 et suivants du code civil au bénéfice du FCT GAGEO 1 a été consenti au titre de la garantie de cet emprunt.

3 – La société Selegiochi (Città del Sole) dispose de 9 emprunts à échoir entre 2025 et 2038, pour un montant total de 6.865K€.

Le capital restant dû de ces emprunts est de 3.522K€ au 31/12/2024.

Selegiochi dispose également de lignes de financements pour ses besoins d'exploitation, renouvelables annuellement et utilisées à hauteur de 6.490K€ au 31/12/2024

4.12.3. Covenants financiers

Le Club Deal et les emprunts obligataires Euro PP accordés à IDKIDS SAS prévoient le respect de 3 ratios financiers :

- Leverage (ratio R1) désignant le ratio de l'endettement net consolidé du Groupe IDKIDS sur l'EBITDA consolidé du Groupe IDKIDS (correspondant au Résultat d'Exploitation retraité des Variations Nettes des dotations).

Ce ratio est testé semestriellement (au 31/12 et au 30/06) à compter du 30/06/2025. Il doit rester strictement inférieur, au 31/12, à une limite qui évoluera progressivement de 5,7 au 31/12/2025 jusqu'à 2,5 à compter du 31/12/2029.

(Afin de tenir compte de la cyclicité de l'activité du Groupe, le test au 30/06 est établi sur un niveau dégradé par rapport à celui du 31/12. A titre informatif, le R1 est fixé à 11,6 au 30/06/2025 et devra s'améliorer progressivement pour respecter un niveau fixé à 2,8 à compter du 30/06/2030).

Conformément à la documentation ce ratio n'a pas été testé le 31/12/2024.

- Gearing (ratio R2) désignant le ratio de l'endettement net consolidé sur le montant des capitaux propres – part du Groupe consolidés.

Ce ratio sera testé annuellement à compter du 31/12/2028 et devra être maintenu à un niveau inférieur à 1,50 à compter de cette date de Test.

Conformément à la documentation ce ratio n'a pas été testé le 31/12/2024.

- Liquidité (ratio R3) désignant le niveau de Liquidité du Groupe à une date de test fixée à chaque fin de trimestre, à compter du 31/03/2025.

Les niveaux du ratio R3 sont établis à 10.000K€ au 31/03 et 30/09, 20.000K€ au 30/06 et 40.000K€ au 31/12, afin de s'adapter aux cycles d'exploitation du Groupe.

Le 30/04/2025, IDKIDS a établi des certificats de conformité dans le cadre du respect du Test de liquidité (R3) au 31/03/2025.

Par leur nature spécifique d'accompagnement aux conséquences économiques du Covid-19 et de la Guerre en Ukraine, le PGE Covid, le PGE Résilience et le Prêt Atout BPI ne prévoient pas de covenants financiers.

4.13. Fournisseurs et autres dettes

Montants en K€	2023.12	2024.12
Dettes fournisseurs	142 996	133 882
Total fournisseurs	142 996	133 882

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

Montants en K€	2023.12	2024.12
Dettes sur immobilisations	3 190	4 808
Avances et acomptes reçus sur comr	21 712	27 598
Dettes fiscales diverses et sociales	60 938	61 579
Comptes-courants créditeurs	28	169
Dettes diverses	5 934	6 738
Impôt différés Passifs	4 774	4 741
Comptes de régularisation passif	4 658	4 693
Aut. dettes et comptes de régul.	101 235	110 325

Toutes les dettes sont à moins d'un an à l'exception des Impôts différés passif.

5. Postes du compte de résultat

5.1. Charges de personnel

Montants en K€	2023.12	2024.12
Rémunération du personnel	(142 536)	(122 924)
Charges sociales (SS & Prévoyance)	(37 420)	(34 299)
Autres charges sociales	(3 220)	(3 936)
Autres charges de personnel	(8)	-
Total charges de personnel	(183 184)	(161 160)

La rémunération allouée aux membres des organes de direction n'est pas spécifiée, cela reviendrait à communiquer une rémunération individuelle.

Effectif moyen

Effectif moyen par catégorie (ETP)	2023.12	2024.12
Cadres	773	632
Agents de maîtrise & technicien	858	735
Employés et ouvriers	2 929	2 469
Total	4 560	3 836

5.2. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Montants en K€	2023.12	2024.12
Dotations nettes sur amort et prov. Immo	(26 015)	(24 357)
Dotations nettes sur prov. R&C d'exploitation	(2 342)	3 922
Dotations nettes sur prov. actif circulant	(57)	(2 527)
Dotations aux amt. et aux prov.	(28 415)	(22 963)

5.3. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Montants en K€	2023.12	2024.12
Produits de participations	1	-
Différences positives de change	377	2 540
Autres Intérêts et Produits assimilés	93	1 321
Reprises sur provisions & Transfert de charges	1 958	1 757
Produits financiers	2 429	5 618
Dotations financières aux amortissements et prov.	(2 506)	(3 377)
Intérêts et charges assimilées	(12 362)	(12 761)
Différences négatives de change	(2 290)	(2 217)
Autres charges financières	345	(23)
Charges financières	(16 812)	(18 378)
Résultat financier	(14 384)	(12 761)

Les effets des renégociations du 30.09.2024, sur les intérêts payés, n'ont pas permis de faire baisser la charge d'intérêts sur l'exercice 2024. Les effets se feront d'avantage sentir en 2025, grâce aux effets conjugués de l'abandon partiel du PGE et la forte correction de l'Euribor 3M.

5.4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Montants en K€	2023.12	2024.12
Produits except° sur op. de gestion	2 455	91 974
Produits except° sur op en capital	192	95
Reprises de provisions & transfert de ch.	10 256	21 146
Total des produits exceptionnels	12 903	113 214
Charges except° sur op. de gestion	(11 261)	(32 973)
Compte de liaison exceptionnel	110	27
Dotations except° aux amort. & provisions	(21 008)	(25 232)
Total des charges exceptionnelles	(32 160)	(58 178)
Résultat exceptionnel	(19 257)	55 036

Détail du résultat exceptionnel :

Montants en K€	Charge	Produit
Quote Part de subvention virée au résultat	-	95
Dons	1 254	111
Ex. antérieurs	1 165	804
Pénalités / redressements / dégrèvements	666	(1)
Rt de cession / mise au rebus	12 307	1 179
Variations de périmètre	11 481	16 745
Transactions / litiges	699	66
Restructuration	5 325	-
Abandon PGE	-	72 500
Autres pdts except./op.en cap.	49	570
Sous-total	32 946	92 069
	Dotations	Reprises
Dépréciation des actifs immobilisés	16 186	21 146
Pénalités / redressements	-	-
Restructuration	9 046	-
Autres	-	-
Sous-total	25 232	21 146
Total	58 178	113 216

6. Impôt sur les sociétés

6.1. Détail de la charge d'impôt sur les sociétés.

Montants en K€	2023.12	2024.12
Impôt sur les sociétés	2 397	(172)
Impôts différés	449	(280)
Impôt sur les résultats	2 846	(453)

6.2. Preuve d'impôt

K€	2 024
Résultat net de l'ensemble consolidé	16 000
Neutralisation de la QP des résultats Stés M.E.	46
Résultat net des sociétés intégrées	16 047
Impôts sur les résultats (1)	-480
Résultat net avant impôts	16 526
<Impôt théorique au taux en vigueur, 25%> (2)	-4 132
Différence d'impôt (1) - (2)	3 652

K€	Charges	Produits
Différences permanentes social		-3 336
Différences permanentes consolidation	947	
Utilisation déficits non activé précédemment		8 534
ID non activés s/ déficits de l'exercice	804	
Différence de taux d'impôt social	-92	
Total	1 659	5 198
Différence nette		3 539

7. Activité Catimini destinée à être abandonnée

L'activité Catimini, destinée à être abandonnée en 2023, est retraitée de la même façon sur l'exercice 2024 qui marque la fin de son activité liquidative.

L'ensemble du résultat de cette société est affiché dans le compte de résultat consolidé sur la ligne 'Résultat de l'activité Catimini destinée à être abandonnée ».

Le compte de résultat consolidé contributif de Catimini se compose comme suit :

Catimini	
Montants en K€	2024.12
Chiffre d'affaires	809
Autres produits d'exploitation	59
Total des produits d'exploitation	868
Achats consommés MP et marchandises	(1 011)
Charges externes	(978)
Charges de personnel	(33)
Impôts et taxes	19
Dotations aux amortissements et aux provisions	221
Autres charges d'exploitation	348
Total charges d'exploitation	(1 434)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	(566)
Dotations et reprises sur écarts d'acquisition	-
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	(566)
Produits financiers	39
Charges financières	(858)
Résultat financier	(819)
Charges et produits exceptionnels	(24)
Impôt sur les résultats	(27)
Résultat net des entreprises intégrées	(1 436)
Résultat des sociétés mises en équivalence	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	(1 436)
Intérêts minoritaires	-
Résultat net (part du groupe)	(1 436)

8. Activité omnicanal ID Kids (chez Okaidi) destinée à être abandonnée

L'arrêt d'exploitation de la marque enseigne ID Kids (Magasins & Web) a été annoncée le 12/03/2024.

Logée au sein de la société OKAIDI SAS, l'activité ID kids était constituée de 28 magasins sous enseigne ID Kids (22 en succursales & 6 en franchise), d'un site internet idkids.com, plateforme de distribution couvrant les besoins de l'enfant, et d'une équipe support dédiés au sein du siège (29 personnes - dont 9p. dans les fonctions de marketing & 13p. dans les fonctions digitales).

Un Plan de sauvegarde de l'emploi a été présenté aux IRP le 12/03/2024 et validé par l'administration du travail le 31/07/2024. Ce PSE concerne l'ensemble des salariés affectés aux magasins ID Kids faisant l'objet d'une fermeture (fermeture de deux magasins sur 2024 et fermeture prévue de 12 magasins sur 2025 et suivants), ainsi que les collaborateurs affectés aux services supports (16 personnes).

Les autres magasins ID Kids ont été transformés en OKAIDI (permettant d'optimiser sa gestion de parc). Le site marchand www.idkids.fr restera ouvert jusqu'en mars 2025. Après avoir été transformé en un site pour la marque produit OXYBUL en octobre 2024, il sera fermé en mars 2025.

L'ensemble des affiliés, propriétaire de magasins sous enseigne ID Kids, ont signé un avenant de passage à l'enseigne "Okaidi +" entre juin et septembre 2024. Toute activité magasin ID Kids en franchise a cessé le 09/09/24.

Les stocks présents en magasin seront liquidés dans le cadre des fermetures et repris par la marque OKAIDI pour les autres, ID Kids étant une marque enseigne distributrice des produits du Groupe.

ID Kids fonctionnait en autonomie avec ses magasins, son personnel support dédiés, son site, son management, ses propres prises de décisions.

ID Kids constituait ainsi une branche autonome d'activité ayant tous les moyens de fonctionner avec, à sa disposition, des moyens partagés du Groupe.

L'activité omnicanal de la marque enseigne ID Kids est donc destinée à être abandonnée en 2024.

L'ensemble du résultat de cette société est affiché dans le compte de résultat consolidé sur la ligne « Résultat de l'activité enseigne ID Kids destinée à être abandonnée ».

Le compte de résultat consolidé contributif de l'activité d'enseigne ID Kids se compose comme suit :

ACTIVITE ID KIDS

Montants en K€	2024.12
Chiffre d'affaires	33 167
Autres produits d'exploitation	
Total des produits d'exploitation	33 167
Achats consommés MP et marchandises	(18 069)
Charges externes	(14 051)
Charges de personnel	(5 997)
Impôts et taxes	(672)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(881)
Autres charges d'exploitation	-
Total charges d'exploitation	(39 670)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	(6 502)
Dotations et reprises sur écarts d'acquisition	-
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	(6 502)
Produits financiers	-
Charges financières	-
Résultat financier	-
Charges et produits exceptionnels	(2 009)
Impôt sur les résultats	-
Résultat net des entreprises intégrées	(8 512)
Résultat des sociétés mises en équivalence	
Résultat net de l'ensemble consolidé	(8 512)
Intérêts minoritaires	
Résultat net (part du groupe)	(8 512)

9. Autres informations

9.1. Engagements hors bilan

9.1.1. Engagements donnés

- Garanties bancaires données aux bailleurs : 10.987 K€
- Selegiochi (Città del Sole) a émis des garanties bancaires au bénéfice de ses bailleurs à hauteur de 406K€
- Le Groupe IDKIDS a pris une option pour le rachat complémentaire d'actions Selegiochi permettant une détention à 100%, en 2027.

9.1.2. Engagements reçus

- Le groupe a reçu, de ses partenaires franchisés, de ses partenaires internationaux et de sociétés d'assurance-crédit, les garanties suivantes :

(K€) Nature	Devise	Années d'échéance des garanties										Total
		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2045	2031	Illimitée		
Garantie bancaire	EUR	465	360	365	1 470	236	566	50	15	750	4 277	
SBLC (Standby letter of credit)	EUR	2 825	1 135								4 000	
	USD	510									510	
Garantie Ass Crédit	EUR	15 489									15 489	
	USD	4 950									4 950	

- Le groupe a reçu, de ses banques, les engagements financiers suivants :

(K€)	accordé	utilisé au 31/12
Credit moyen terme mobilisable sous forme de billets (RCF)	60.000	60.000
Crédit de trésorerie	-	-
Crédits documentaires	70.000	48.461

- Selegiochi dispose de 10.472 K€ de crédits de trésorerie utilisés à hauteur de 3.982K€.

9.1.3. Engagements bancaires sur opérations en devises

Afin de limiter le risque de fluctuation de l'Euro face à ses devises de transactions majeures, le Groupe a adopté une politique de macrocouverture du risque de change, à la saison (PE/AH), de façon dissociée sur ses achats et sur ses ventes de marchandises négociés en devises.

Au 31/12/2024, IDKIDS SAS a mis en place des outils de couverture d'achat de change :

- en US dollar pour
112.700 KUSD à terme
et 11.000 KUSD en option

*(contre-valeur des termes et options USD 119.068 K€)**

- en Yuan chinois pour
553.000 KCNY à terme
et 65.000 KCNY en option

*(contre-valeur des termes et options CNY 81.495 K€)**

A cette même date, le montant des outils de couverture de vente à terme de US dollar s'élève à 8.410 KUSD. *(contre-valeur des termes USD 8.095 K€)**

Dans le cadre de la convention de trésorerie, ces devises seront cédées aux (ou achetées par les) filiales du Groupe à un cours garanti fixé dans le cadre d'enveloppes budgétaires.

Le cours garanti intègre le coût des primes d'options payées aux dates de levées d'options.

Les reports d'échéances ou levées anticipées s'effectuent au cours d'une même saison de gestion. Les excédents de couvertures sont soldés en fin de saison de gestion.

**sur la base du fixing ECB du 31/12/2024*

9.1.4. Engagements bancaires sur couvertures de taux

La répartition entre emprunts à taux variable et emprunts à taux fixe est la suivante :

- emprunts à taux variable : 58%
- emprunts à taux fixe : 42%

Les emprunts à taux variable ne font l'objet d'aucune couverture de taux au 31/12/2024.

9.1.5. Autres engagements

- Une Fiducie-sûreté et gestion sur titres Okaïdi et Jacadi a été constituée le 30/09/2024, par IDKIDS SAS, en substitution de la garantie préalablement donnée à certains financeurs du Groupe. La garantie initiale revêtait la forme d'un nantissement du compte de titres financiers de premier rang portant sur l'intégralité des titres émis par la société ID Group SAS absorbée dans le cadre de la restructuration du Groupe par IDKIDS SAS à cette même date. Cette garantie a été émise au profit des Prêteurs au titre du RCF, les Porteurs des Euro PP et les prêteurs au titre des lignes de Crédoc confirmées. **PRISTINE SAS**, société par actions simplifiée au capital social de 806.152 euros, dont le siège social est situé 41, avenue George

V à Paris (75008), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 819 884 800, a été désigné Fiduciaire de la Fiducie.

Cette fiducie-sûreté et gestion est, classiquement, complétée par un nantissement portant sur les créances intragroupe détenues par IDKIDS SAS envers ses filiales Okaïdi et Jacadi.

DIIS Group SAS, société par actions simplifiée au capital social de 30.000 euros, dont le siège social est situé 12 rue Vivienne à Paris (75002), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 812 824 266, a été désigné Agent des Sûretés.

- En garantie de la souscription d'un emprunt obligataire de 10.000 K€ auprès de FCT Gagéo1, Okaïdi SAS a consenti un gage avec dépossession régi par les articles 2333 et suivants du code civil au bénéfice du FCT GAGEO 1 portant sur l'ensemble des stocks de marques OKAIDI et OBAIBI lui appartenant entreposés dans ses entrepôts.
- OKAIDI a consenti un gage de 2nd rang au bénéfice de l'Etat, portant sur l'ensemble des stocks de marques OKAIDI et OBAIBI lui appartenant, entreposés sur ses trois sites logistiques de Leers exploités par LOGLEERS et IDLOG, et sur le site de Dagneux géré par IDKIDS LOGISTICS 3, afin de garantir le plan d'étalement de sa créance consentie.

IDKIDS SAS

Société par actions simplifiée au capital de 79 023 488 euros

Siège social : 162 Boulevard de Fourmies

59100 ROUBAIX

482 064 771 RCS LILLE MÉTROPOLE

(la "Société")

**RAPPORT DE GESTION DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE
SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DÉCEMBRE 2024**

Chers Associés,

Conformément à la loi et aux statuts de la société IDKIDS SAS sus-désignée, le président vous a réunis en assemblée générale annuelle, afin de :

- vous rendre compte de la situation et de l'activité de la Société et du groupe consolidé IDKIDS (le "Groupe IDKIDS" ou le "Groupe") au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir ;
- soumettre à votre approbation les comptes consolidés, ainsi que le bilan et les comptes sociaux de la Société pour l'exercice écoulé, et vous prononcer sur l'affectation du résultat.

Les comptes consolidés et les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2024 sont joints au présent rapport, ils ont été établis suivant les modes de présentation et les méthodes d'évaluation prescrits par la réglementation comptable en vigueur.

Le présent rapport a notamment pour objet de vous présenter la situation de la Société et celle du groupe consolidé.

I – SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE

1. Activité de la société IDKIDS

Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2024 sont les suivants :

	31 décembre 2023	31 décembre 2024
Le chiffre d'affaires s'élève à	7 008 647 €	9 242 308 €
Le total des produits d'exploitation s'élève à	7 158 708 €	112 402 285 €
Le total des charges d'exploitation s'élève à	7 552 784 €	104 138 673 €
D'où un résultat d'exploitation de	(394 076) €	8 263 612 €
Le total des produits financiers s'élève à	14 040 621 €	15 706 371 €
Le total des charges financières s'élève à	93 274 796 €	20 695 633 €
D'où un résultat financier de	(79 234 174) €	(4 989 261) €
Le résultat courant avant impôt est donc de	(79 628 251) €	3 274 351 €
Le total des produits exceptionnels s'élève à	0 €	93 103 739 €
Le total des charges exceptionnelles s'élève à	3 918 €	25 955 364 €
D'où un résultat exceptionnel de	(3 918) €	67 148 376 €
Après un Crédit d'impôt de	132 605 €	- €
Et de participation des salariés	- €	- €
L'exercice se solde par un résultat net de	(79 499 565) €	70 422 726 €
Le total du bilan s'élève à	309 093 471 €	300 642 737 €

Nous vous demandons d'approuver ces comptes sociaux qui ont été arrêtés par décision du conseil d'administration le 27/06/2025.

Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

La société IDKIDS SAS exerce une activité de holding animatrice et financière du groupe IDKIDS. A ce titre, elle assure notamment la gestion du portefeuille de participations et de droits de propriété intellectuelle du Groupe dont elle est propriétaire, elle centralise et anime le financement et la trésorerie du Groupe, et coordonne les investissements immobiliers. Elle définit la stratégie du Groupe et s'assure de son respect par les sociétés qu'elle contrôle.

Dans un contexte mondial en forte mutation concernant les modes de consommation, le Groupe s'est fragilisé par des contre-performances, non seulement liées aux crises successives : sanitaires, logistiques, énergétiques et inflationnistes, ou au conflit russo-ukrainien, mais également aux aléas climatiques.

Face à la décroissance du secteur d'activité textile et la fragilisation d'un certain nombre de compétiteurs, le Groupe garde des atouts solides :

- la solidité du réseau mondial OKAIDI ;
- la performance de la marque JACADI, positionnée en haut de gamme ;
- des collaborateurs engagés au service de la mission “We Act For Kids”.
- la transformation industrielle et digitale menée depuis plus de 3 ans autour des enjeux RSE.

Pour poursuivre ses ambitions, en renforçant les forces et complémentarités de tous, le Groupe a engagé un processus de transformation par la mise en œuvre de quatre axes stratégiques prioritaires, déclinés au sein de chacune des Business Units :

- Partir du client pour définir les territoires de légitimité et la cible par enseigne : univers, catégories, prix, service magasin et en magasin ;
- Solidifier la marque socle OKAIDI, sa raison d’être et son univers, afin de retrouver son niveau de rentabilité historique ;
- Amener JACADI à son potentiel de marque, de chiffre d’affaires et de rentabilité ;
- Simplifier et optimiser les services mutualisés au sein du Groupe, dont l’activité logistique.

Dans ce contexte, le Groupe a déployé un plan d’actions soutenu, en vue de :

- Stopper tous les foyers de perte du Groupe et arrêter les investissements qui ne seraient pas nécessaires à la profitabilité court terme de l’entreprise, notamment par le redimensionnement de la marque OXYBUL, et l’arrêt d’activité de l’enseigne IDKIDS ;
- Recentrer toutes les actions en s’appuyant sur l’expérience et les compétences humaines du leadership interne de l’Entreprise, ainsi que sur le patrimoine de rentabilité des marques socles OKAIDI/ OBAIBI/JACADI digital et retail, avec l’appui des réseaux de magasins et de crèches dans le monde.
- Réduire drastiquement tous les frais de fonctionnement pour s’adapter à la réalité économique que traverse actuellement le Groupe.

Les effets de ce plan doivent impérativement, dès 2025, amener le Groupe à un niveau de rentabilité assurant sa pérennité.

Nous vous rappelons par ailleurs la liste des principaux événements intervenus au cours de l’exercice écoulé :

Evolution de la gouvernance du Groupe - Passage en conseil d’administration ID Valeurs – Décision du 30/04/2024

Dans le prolongement des évolutions de gouvernance intervenues en 2023, la société IDKIDS a souhaité simplifier le mode d’administration et de gestion du Groupe en adoptant, d’une part, une présidence unique, confiée à Monsieur Jean DUFOREST, et d’autre part, un régime de gouvernance collégiale par la création d’un conseil d’administration au sein duquel Messieurs Jean DUFOREST et Jean-Luc SOUFLET assurent les fonctions de président et vice-président. Ce changement de gouvernance, qui est intervenu à effet du 1/05/2024, s’est accompagné de la cessation des fonctions du directoire et du conseil de surveillance ID VALEURS.

Restructuration de l’endettement du Groupe - Signature du Protocole du 28/06/2024 et de la Documentation de Financement du 30/09/2024

La société IDKIDS a présenté une proposition de traitement de l’endettement existant, dont les principales modalités de restructuration ont fait l’objet d’un protocole d’accord formalisé le 28/06/2024 et d’une documentation signée le 30/09/2024 avec les financeurs du Groupe, portant sur le traitement du RCF existant, des crédits documentaires, des Obligations existantes, des PGE Covid et PGE Résilience, du Prêt Atout, des Obligations GAGEO et du passif fiscal et social.

A l'appui de cette restructuration, le Groupe et ses actionnaires ont pris des engagements complémentaires, qui se sont notamment traduits par la mise en place de garanties au bénéfice des financeurs du Groupe, ainsi que la fusion-absorption de la holding d'interface ID GROUP SAS et le renforcement des fonds propres de la société IDKIDS SAS.

Ces différents dispositifs permettent de sécuriser les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre du plan de transformation du Groupe, et ainsi garantir la continuité d'exploitation des sociétés du Groupe.

Mise en oeuvre d'un partenariat industriel - JV du 28/06/2024

Afin d'accompagner la transformation de l'activité logistique de l'entrepôt de Dourges, surdimensionnée compte tenu des volumes d'activité en baisse, le Groupe a développé un partenariat industriel avec la groupe LOGS, qui a pris la forme d'une co-entreprise au sein de la société IDKIDS LOGISTICS 2.

Ouverture du capital de la société RIGOLO COMME LA VIE - JV du 18/07/2024

En date du 18/07/2024, le Groupe a cédé le contrôle de la société RIGOLO COMME LA VIE à une holding 24RCLV, propriétaire de la marque RIGOLO COMME LA VIE, elle-même contrôlée directement par la société M80 CAPITAL à hauteur de 68 %. Ce nouveau partenariat capitalistique permet d'assurer le financement du développement.

Rachat des actions auto-détenues de la société IDGROUPE et des actions IDGROUPE détenues par le FCPE VAL'ID - 20/09/2024

En perspective de la fusion absorption de la société IDGROUPE, la Société a procédé au rachat à effet du 20/09/2024 de l'intégralité des actions auto-détenues par la société IDGROUPE et des actions détenues par le FCPE VAL'ID dans le capital de la société ID GROUP.

Changement de dénomination sociale de la société IDVALEURS SAS en IDKIDS SAS - Décision du 20/09/2024

A cette même date, la Société a été dénommée IDKIDS SAS, en remplacement de IDVALEURS SAS.

Renforcement des fonds propres de la société IDKIDS - Décisions du 20/09 et du 30/09/2024

Afin d'assurer la restructuration de l'endettement financier du Groupe, les associés ont décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant nominal total de 4.000.000 €, par voie d'émission de 500.000 actions ordinaires de la Société de 8 € de valeur nominale chacune sans prime d'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription au bénéfice des sociétés JDOKAI et SOURoux.

Fusion absorption de la société IDGROUPE SAS - Décision du 30/09/2024

La Société a réalisé une opération de fusion absorption de la société IDGROUPE SAS, intervenue le 30/09/2024 en vue de simplifier l'organisation du Groupe. Par suite et à effet de cette même date, la société IDKIDS a été désignée en qualité de président des sociétés filiales du Groupe, aux lieu et place de la société IDGROUPE.

Evénements survenus depuis la clôture de l'exercice - Perspectives d'avenir

Aucun événement significatif remettant en cause la mise en œuvre du plan de transformation expliqué ci-dessus n'est à porter à votre connaissance.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1/01/2025 sont de poursuivre l'animation du Groupe, en assurant le déploiement des orientations stratégiques décidées par le conseil d'administration IDKIDS, et d'en garantir le suivi et la mise en œuvre au sein des Business Units, en vue de développer l'activité du Groupe et de générer du chiffre d'affaires, tout en maîtrisant les charges.

2. Activité de l'ensemble du groupe au cours de l'exercice écoulé – Analyse des comptes consolidés

Le Groupe dont nous vous décrivons l'activité intègre au 31 décembre 2024 les sociétés :

- OKAIDI, CATIMINI, ABSORBA, ID LOG, JACADI, N'JOY, CONSOBABY, IDK DEV 2, ID BAT, IDK2, IDK3 ;
- Les filiales directes et indirectes françaises et étrangères de la société OKAIDI : ID SCHOOL, PLAY ID (sans activité), ID KIDS ITALY, SELEGIOCHI (CITTA DEL SOLE), CENTRO GIOCHI (en liquidation), OKAIDI BELGIUM, OKAIDI SPAIN, OKAIDI POLAND, OKAIDI LUXE, OKAIDI SWISS, OKAIDI GERMANY, OKAIDI PORTUGAL, OKAIDI SHANGHAI COMMERCIAL & TRADING COMPANY, ID KIDS HONG-KONG (avec un bureau de liaison au Bangladesh, en Turquie et à Madagascar), ID JAPAN, ID GROUP TEXEUROP ;
- La filiale directe française de la société ID LOG : ID KIDS LOGISTICS 3 ;
- Les filiales directes et indirectes françaises et étrangères de la société JACADI : JACARI (sans activité), JACADI ITALY, JACADI BELGIUM, JACADI SPAIN, JACADI KINDERMODEN, JACADI GERMANY (sans activité), JACADI LUXE, JACADI PORTUGAL, BOBINO, JACADI SWISS, JACADI USA, MADCADI, JACADI UK, JACADI OOO et deux établissements stables à Monaco et en Allemagne.

Comptes consolidés 2024 (ci-annexés)

Les comptes consolidés du Groupe font apparaître un chiffre d'affaires de 623 M€ contre 707 M€ en 2023.

	31 décembre 2023	31 décembre 2024
Le résultat d'exploitation* ressort à	(38,9) M€	(13,6) M€
Le résultat financier s'élève à	(14,4) M€	(12,8) M€
Le résultat exceptionnel s'élève à	(19,3) M€	45,1 M€
Le résultat 2024 lié aux activités destinées à être abandonnées est de		9,9 M€
L'impôt représente	2,7 M€	(0,5) M€

Le résultat net se solde par un bénéfice de 16 M€ contre une perte de (81,9) M€ à l'exercice précédent.

** avant dotation aux amortissements & provisions sur écarts d'acquisition.*

3. Activité des filiales de la société IDKIDS SAS

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ ID BÂT

Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2024 sont les suivants :

	31 décembre 2023	31 décembre 2024
Le chiffre d'affaires s'élève à	47 779 €	56 188 €

Le total des produits d'exploitation s'élève à	70 279 €	56 188 €
Le total des charges d'exploitation s'élève à	23 185 €	30 532 €
D'où un résultat d'exploitation de	47 093 €	25 655 €
Le total des produits financiers s'élève à	2 520 €	2 838 €
Le total des charges financières s'élève à	0 €	5 936 €
D'où un résultat financier de	2 520 €	(3 097) €
Le résultat courant avant impôt est donc de	49 614 €	22 557 €
Le total des produits exceptionnels s'élève à	0 €	0 €
Le total des charges exceptionnelles s'élève à	0 €	0 €
D'où un résultat exceptionnel de	0 €	0 €
Participation des salariés aux résultats	0 €	0 €
Impôt sur les sociétés	12 403 €	5 639 €
L'exercice se solde par un résultat net de	37 210 €	16 918 €
Le total bilan s'élève à	434 947 €	802 436 €

Au cours de l'exercice écoulé et depuis sa clôture - Perspectives d'avenir

La société ID BÂT exerce une activité de gestion du parc immobilier du Groupe.

Elle détient au titre de ses actifs immobiliers :

- le bâtiment de la crèche « Rigolo Comme la Vie » situé 70 rue Horace Vernet à Roubaix (59100) ;
- le bâtiment de la crèche « Rigolo Comme la Vie » situé 106 rue Jules Guesde à Hem (59510), acquis auprès de la société IDGROUPE en date du 23/09/2024 ;
- le bâtiment de la crèche « Rigolo Comme la Vie » situé 87 boulevard Bernard Palissy à Roubaix (59100) acquis auprès de la société IDGROUPE en date du 23/09/2024.

Aucun autre événement significatif n'est à porter à votre connaissance concernant l'activité propre à la société ID BÂT, qui poursuit ses efforts pour assurer la gestion immobilière courante de ses actifs immobiliers.

Prise de participations et de contrôle

La société ID BÂT ne détient ni filiale, ni participation.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ OKAIDI ET DE SES FILIALES

Les principaux chiffres du bilan de la société OKAIDI arrêtés au 31 décembre 2024 sont les suivants :

31 décembre 2023 31 décembre 2024

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à	470 961 578 €	422 146 958 €
* le total des produits d'exploitation s'élève à	495 514 872 €	441 507 558 €
* les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à	529 940 352 €	467 073 153 €
D'où un résultat d'exploitation de :	(34 425 480) €	(25 565 595) €
En ce compris :		
. les achats de marchandises :	217 954 082 €	221 001 872 €
. les achats de matières premières :	4 316 770 €	3 534 710 €
. les autres achats et charges externes :	144 334 567 €	129 173 260 €
. les salaires et traitements :	66 639 784 €	59 699 676 €
. les charges sociales	20 914 683 €	19 145 582 €
Compte tenu d'un résultat financier de	(9 993 347) €	(10 420 986) €
* le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à	(44 418 827) €	(35 986 581) €
Compte tenu des éléments ci-dessus,		
* du résultat exceptionnel de	(12 511 079) €	(11 220 990) €
* de l'impôt sur les bénéfices de	(3 376 532) €	(707 041) €
* l'exercice se solde par un résultat de	(53 553 374) €	(46 500 530) €
Le total du bilan est de	305 518 509 €	294 579 113 €

Au cours de l'exercice écoulé

La société OKAIDI exerce son activité dans le domaine du prêt-à-porter enfants, des articles de puériculture et des accessoires qui se rapportent à l'univers de l'enfant, sous les marques OKAIDI et OBAIBI, Marques universelles, créatives et respectueuses de l'identité de chaque enfant. Elle exerce également une activité dans le domaine du jouet sous la marque OXYBUL.

Au cours de l'exercice 2024, la société OKAIDI s'est fragilisée par des contre-performances, non seulement liées aux crises successives : sanitaires, logistiques, énergétiques et inflationnistes, ou au conflit russo-ukrainien, mais également aux aléas climatiques et aux modes de consommation en forte mutation sur le plan mondial.

Dans ce contexte de marché particulièrement défavorable, la Marque OKAIDI a su résister, tandis que les enseignes OXYBUL et IDKIDS, de par leurs contre-performances, ont significativement aggravé le résultat de la société OKAIDI.

Dans ces circonstances, la direction de la société OKAIDI a décidé de mettre en œuvre un plan de transformation stratégique, radical et de simplification, afin de redresser la rentabilité de la marque historique OKAIDI. Les actions identifiées pour réussir cette transformation, dans une dynamique de marché difficile, ont principalement porté sur :

- Le recentrage des décisions autour de la singularité et de la valeur ajoutée visible client des marques socles OKAIDI et OBAIBI ;
- L'arrêt définitif du réseau de magasins et de la plateforme e-commerce IDKIDS ;

- Le plan de restructuration du réseau de magasins OKAIDI les moins performants ;
- La transformation du Business Modèle de l'activité du jouet, par la simplification de l'offre proposée sous la marque OXYBUL, transformée en Marque Produits sans enseigne propre, et la fermeture des magasins OXYBUL ou leur transformation sous d'autres enseignes du Groupe ;
- Le plan de simplification et de regroupement des univers du textile, des jouets et de la puériculture sous une même enseigne OKAIDI+ ;
- L'adaptation de l'activité logistique du Groupe, impactée par la réduction de l'activité du jouet ;
- Le redimensionnement de l'activité des services supports.

La mise en place de cette nouvelle organisation a fait l'objet d'un dialogue social et d'un plan de sauvegarde de l'Emploi (PSE) destiné à accompagner les collaborateurs.

Le coût de la mise en œuvre du plan de transformation a cependant généré d'importantes pertes subies par la société OKAIDI au cours de l'exercice 2024. Cette contre-performance, combinée à un recul de l'activité de la société OKAIDI comme expliqué ci-avant, a dès lors nécessité un soutien financier important de la part de la société holding IDKIDS SAS.

Nous vous rappelons par ailleurs la liste des principaux événements intervenus au cours de l'exercice écoulé :

Extension de l'assiette du gage sur stocks - 6/05/2024

En date du 6/05/2024, la société OKAIDI a étendu l'assiette du gage avec dépossession, consenti le 16/03/2023 au bénéfice du FCT GAGEO, à l'ensemble des stocks de marques OKAIDI et OBAIBI lui appartenant, entreposés sur le site de Dagneux géré par IDKIDS LOGISTICS 3.

Dissolution-confusion du patrimoine de la société ELBBUB – Décision du 31/05/2024

La société ELBBUB ayant cessé d'exercer, depuis 2021, son activité d'édition du magazine BUBBLE Mag, les contenus à destination des parents et futurs parents sont désormais diffusés sur la plateforme IDKIDS.FR et sur les réseaux sociaux pour l'ensemble des marques du Groupe. En conséquence, avec une date d'effet au 15/07/2024, les activités et les contrats d'édition et de création de contenus ont été rassemblés par le biais d'une dissolution-confusion de patrimoine de la société ELBBUB, dont les titres ont préalablement cédés par ID GROUP SAS à la société OKAIDI.

Nomination de Messieurs Jean DUFOREST et Jean-Luc SOUFLET en qualité de représentant permanent de la SAS ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente – Décision du 30/04/2024

Dans le prolongement des évolutions de gouvernance intervenues en 2023, Messieurs Jean DUFOREST et Jean-Luc SOUFLET ont été nommés, à effet du 1/05/2024, en qualité de représentants permanents de la SAS ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente de la société OKAIDI, en remplacement de Monsieur Alexis DE SEZE.

Nomination de Monsieur Eric VENEL en qualité de directeur général – Décision du 24/07/2024

A effet du 24/07/2024, Monsieur Eric VENEL a été nommé en qualité de directeur général de la société OKAIDI, en remplacement de Monsieur Alexis DE SEZE.

Gage sur stocks de 2nd rang - 7/05/2024

Afin de se donner des moyens financiers supplémentaires, la société OKAIDI a consenti le 7/05/2024 un gage de 2nd rang au bénéfice de l'Etat, portant sur l'ensemble des stocks de marques OKAIDI et OBAIBI lui appartenant, entreposés sur les sites de Leers exploités par LOGLEERS et IDLOG, et sur le site de Dagneux géré par IDKIDS LOGISTICS 3.

Changement de Président de la société OKAIDI - Décision du 30/09/2024

Suite à la constatation de la réalisation définitive de la fusion intervenue entre la société ID GROUP (société absorbée) et la société IDKIDS (société absorbante), la société IDKIDS a été nommée en qualité de nouveau président de la société OKAIDI à effet au 30/09/2024.

Nomination de Messieurs Jean DUFOREST et Jean-Luc SOUFLET en qualité de représentant permanent de la SAS IDKIDS dans l'exercice de ses fonctions de présidente – Décision du 30/09/2024

En conséquence de ce qui précède, Messieurs Jean DUFOREST et Jean-Luc SOUFLET ont été nommés, à cette même date, en qualité de représentants permanents de la SAS IDKIDS dans l'exercice de ses fonctions de présidente de la société OKAIDI.

Placement en fiducie-sûreté et gestion de 100% des titres de la société OKAIDI - 30/09/2024

Les titres de la société OKAIDI ont été placés en fiducie-sûreté et gestion à hauteur de 100% des titres et selon les termes et conditions du contrat de fiducie en date du 30/09/2024 conclu au bénéfice des financeurs du Groupe.

Nantissement de créances OKAIDI - 30/09/2024

La société IDKIDS a consenti au bénéfice des financeurs du Groupe un nantissement portant sur les créances intragroupe à l'encontre de la société OKAIDI avec une date d'effet au 30/09/2024.

Parc magasins au 31 décembre 2024

- Sur l'enseigne Okaïdi (marques Okaïdi et Obaïbi) : à fin 2024, notre parc s'établit à 351 magasins en France (296 en propre / 54 en franchise et 1 Outlets), Okaïdi détient également 1 site web en propre.
- Sur l'enseigne Oxybul : à fin 2024, notre parc s'établit à 6 magasins en France, tous détenus en propre, Oxybul détient également 1 site web en propre.
- Sur l'enseigne Id Kids : à fin 2024, notre parc s'établit à 9 magasins en France, tous détenus en propre.

Evénements survenus depuis la clôture de l'exercice - Perspectives d'avenir

Aucun événement significatif remettant en cause la mise en œuvre du plan de transformation expliqué ci-dessus n'est à porter à votre connaissance.

Projet de renforcement des fonds propres de OKAIDI SAS - 30/06/2025

Afin de soutenir la société OKAIDI dans la mise en oeuvre du Plan de Transformation, lui permettre de relancer son activité et retrouver son niveau de rentabilité historique, la société IDKIDS souhaite renforcer les fonds propres de la société OKAIDI et ainsi reconstituer le montant de ses capitaux propres par voie d'augmentation de son capital social à hauteur de 50 503 008 €, puis par apurement des pertes, via la réduction, du même montant, de son capital social.

Filiales et Participations

La société OKAIDI détenait directement, à la clôture de l'exercice, une participation dans le capital des sociétés filiales suivantes :

Dénomination de la Filiale	Pays	Capital détenu	Devise	Chiffre d'affaires (en milliers)	Résultat net (en milliers)
ID SCHOOL	France	100,00%	EUR	110	-9
PLAY ID	France	100,00%	EUR	0	-1
ECO TLC	France	3,12%	EUR	NC	NC
ECOMAISON	France	1 ADP JJ D	EUR	NC	NC
OKAIDI SPAIN	Espagne	100,00%	EUR	24 120	623
OKAIDI BELGIUM	Belgique	99,97%	EUR	31 946	-38
ID KIDS ITALY	Italie	99,99%	EUR	65 980	277
OKAIDI PORTUGAL	Portugal	100%	EUR	953	-219
OKAIDI GERMANY	Allemagne	100,00%	EUR	8 349	-469
OKAIDI POLAND	Pologne	100,00%	EUR	9 338	-374
OKAIDI LUXE	Luxembourg	100,00%	EUR	8 011	411
OKAIDI SWISS	Suisse	100,00%	EUR	13 554	111
OKAIDI (SHANGHAI) COMMERCIAL AND TRADING CO	Chine	100,00%	EUR	0	99
ID KIDS HONG KONG	Hong-Kong	100,00%	EUR	NC	NC
ID JAPAN	Japon	100,00%	EUR	1 786	-190
ID GROUP TEXEUROP (sans but lucratif) Clôture au 30/06/24	Bangladesh	51%	TAKA	22(2)	0(2)
JACADI OOO	Russie	1%	RUB	24 103(1)	-4 923(1)

(1) En RUB (2) En TAKA

Prises de participations et de contrôle

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024, la société OKAIDI n'a acquis aucune participation.

Cession de participations

Au cours de l'exercice écoulé, la société OKAIDI n'a cédé aucune participation.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ CATIMINI

Les principaux chiffres du bilan de la société CATIMINI arrêtés au 31 décembre 2024 sont les suivants :

	31 décembre 2023	31 décembre 2024
Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à	13 366 636 €	1 552 829 €

* le total des produits d'exploitation s'élève à	13 729 784 €	1 998 929 €
* les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à	21 682 628 €	2 791 360 €
D'où un résultat d'exploitation de :	(7 952 843) €	(792 430) €
En ce compris :		
. les achats de marchandises :	3 706 260 €	(23 922) €
. les achats de matières premières :	20 571 €	6 037 €
. les autres achats et charges externes :	9 037 771 €	1 216 660 €
. les salaires et traitements :	3 439 619 €	37 231 €
. les charges sociales	870 381 €	19 736 €
Compte tenu d'un résultat financier de	(451 270) €	(818 868) €
* le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à	(8 404 113) €	(1 611 299) €
Compte tenu des éléments ci-dessus,		
* du résultat exceptionnel de	(1 667 214) €	(317 045) €
* de l'impôt sur les bénéfices de	0 €	0 €
* de la participation	0 €	0 €
* l'exercice se solde par un résultat de	(10 071 328) €	(1 928 343) €
Le total du bilan est de	4 741 544 €	1 118 007 €

Au cours de l'exercice écoulé

Pour rappel, la direction de la société CATIMINI a présenté, le 18/07/2023, un projet de fermeture du réseau de magasins devant permettre de diminuer les pertes générées par la refonte de son Business Model, la dégradation de son attractivité, et par les conséquences des crises économiques successives qui ont touché de plein fouet le secteur de l'habillement.

Ce projet, qui a fait l'objet d'un dialogue social, a conduit à la fermeture du réseau de succursales CATIMINI en France principalement, ainsi qu'en Belgique et au Luxembourg. Au 31/12/2024, le réseau de magasins CATIMINI est donc fermé et la direction du Groupe a décidé de cesser totalement l'exploitation de la marque CATIMINI par la société CATIMINI SAS.

Par ailleurs, nous vous rappelons la liste des autres événements concernant l'exercice écoulé :

Changement de Président de la société CATIMINI - Décision du 30/09/2024

Suite à la constatation de la réalisation définitive de la fusion intervenue entre la société ID GROUP (société absorbée) et la société IDKIDS (société absorbante), la société IDKIDS a été nommée en qualité de nouveau président de la société CATIMINI à effet au 30/09/2024.

Nomination de Monsieur Eric VENEL en qualité de représentant permanent de la SAS IDKIDS dans l'exercice de ses fonctions de présidente – Décision du 30/09/2024

En conséquence de ce qui précède, Monsieur Eric VENEL a été nommé, à cette même date, en qualité de représentant permanent de la SAS IDKIDS dans l'exercice de ses fonctions de présidente de la société CATIMINI.

Evénements survenus depuis la clôture de l'exercice - Perspectives d'avenir

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice, la société CATIMINI poursuivant la clôture de ses activités.

Filiales et Participations

Etat des participations au 31 décembre 2024

A la clôture de l'exercice, la société CATIMINI ne détenait aucune participation

Prise de participations et de contrôle

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024, la société CATIMINI n'a acquis aucune participation.

Cession de participations

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024, la société CATIMINI n'a cédé aucune participation.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ ABSORBA

Les principaux chiffres du bilan de la société ABSORBA arrêtés au 31 décembre 2024 sont les suivants :

	31 décembre 2023	31 décembre 2024
Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à	3 279 340 €	1 065 458 €
* le total des produits d'exploitation s'élève à	3 529 220 €	1 304 383 €
* les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à	2 936 696 €	2 515 420 €
D'où un résultat d'exploitation de :	592 524 €	(1 211 037) €
En ce compris :		
. les achats de marchandises :	1 063 117 €	89 360 €
. les achats de matières premières :	0 €	0 €
. les autres achats et charges externes :	1 617 731 €	850 620 €
. les salaires et traitements :	184 936 €	126 503 €
. les charges sociales	31 234 €	23 439 €
Compte tenu d'un résultat financier de	(321 844) €	(210 908) €
* le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à	270 680 €	(1 421 946) €
Compte tenu des éléments ci-dessus,		
* du résultat exceptionnel de	8 347 €	(15 000) €

* de l'impôt sur les bénéfices de	511 076 €	43 069 €
* de la participation	0 €	0 €
* l'exercice se solde par un résultat de	(232 049) €	(1 480 015) €
Le total du bilan est de	4 144 197 €	633 858 €

Au cours de l'exercice écoulé

La société ABSORBA est spécialisée dans la conception et la distribution d'articles de puériculture et de vêtements adaptés aux besoins des tout-petits, tant en France qu'à l'international. Elle développe principalement son potentiel de chiffre d'affaires sur le marché "wholesale", et via la concession de licences de fabrication et de distribution.

Nous vous rappelons les principaux événements intervenus au cours de l'exercice écoulé:

Transfert du portefeuille de marques ABSORBA - 19/07/2024

A effet au 19/07/2024, la société holding IDKIDS SAS a procédé à la cession, au bénéfice du partenaire sud-coréen HAPPYLAND F&C, du portefeuille de marques ABSORBA dans tous pays, à l'exclusion des USA, des pays de l'Union Européenne, de la Suisse et du Royaume-Uni. Cette cession a mis automatiquement fin au contrat de sous-licence accordé par la société ABSORBA au bénéfice du partenaire HAPPYLAND, et a également emporté transfert de la sous-licence de marque ABSORBA et du nom de domaine en Thaïlande.

Changement de Président de la société ABSORBA - Décision du 30/09/2024

Suite à la constatation de la réalisation définitive de la fusion intervenue entre la société ID GROUP (société absorbée) et la société IDKIDS (société absorbante), la société IDKIDS a été nommée en qualité de nouveau président de la société ABSORBA à effet au 30/09/2024.

Nomination de Monsieur Eric VENEL en qualité de représentant permanent de la SAS IDKIDS dans l'exercice de ses fonctions de présidente – Décision du 30/09/2024

En conséquence de ce qui précède, Monsieur Eric VENEL a été nommé, à cette même date, en qualité de représentant permanent de la SAS IDKIDS dans l'exercice de ses fonctions de présidente de la société ABSORBA.

Événements survenus depuis la clôture de l'exercice - Perspectives d'avenir

La société ABSORBA poursuit son activité avec pour objectif de développer son potentiel de chiffre d'affaires sur le marché "wholesale", en France et à l'international, et via ses licences de fabrication et de distribution.

Filiales et Participations

Etat des participations au 31 décembre 2024

A la clôture de l'exercice, la société ABSORBA ne détenait aucune participation

Prise de participations et de contrôle

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024, la société ABSORBA n'a acquis aucune participation.

Cession de participations

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024, la société ABSORBA n'a cédé aucune participation.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ ID LOG ET DE SA FILIALE

Les principaux chiffres du bilan de la société ID LOG, arrêtés au 31 décembre 2024 sont les suivants :

	31 décembre 2023	31 décembre 2024
Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à	14 786 956 €	14 079 705 €
* le total des produits d'exploitation s'élève à	14 888 159 €	14 198 300 €
* les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à	15 181 279 €	14 099 057 €
D'où un résultat d'exploitation de :	(293 119) €	99 242 €
En ce compris :		
. les achats de marchandises :	0 €	0 €
. les achats de matières premières :	1 330 835 €	1 008 700 €
. variation de stock (matières premières et approvisionnements)	(35 941) €	41 486 €
. les autres achats et charges externes :	8 983 367 €	8 746 229 €
. impôts, taxes et versements assimilés	280 556 €	274 711 €
. les salaires et traitements :	3 321 226 €	2 909 150 €
. les charges sociales	997 893 €	820 804 €
Compte tenu d'un résultat financier de	(978 564) €	981 372 €
* le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à	(1 271 684) €	1 080 614 €
Compte tenu des éléments ci-dessus,		
* du résultat exceptionnel de	(9 646) €	(801 881) €
* de l'impôt sur les bénéfices de	0 €	0 €
* de la participation	0 €	0 €
* l'exercice se solde par un résultat de	(1 281 331) €	278 733 €
Le total du bilan est de	5 953 293 €	5 828 786 €

Au cours de l'exercice écoulé

La société ID LOG poursuit son activité de prestations de traitement logistique, de transport, de stockage de marchandises au bénéfice des Marques du Groupe.

Aucun événement significatif n'est à porter à votre connaissance concernant l'activité propre à la société ID LOG.

Nous vous rappelons par ailleurs les principaux événements intervenus au cours de l'exercice écoulé:

Gage sur stocks de 2nd rang - 7/05/2024

Afin de se donner des moyens financiers supplémentaires, la société OKAIDI a consenti le 7/05/2024 un gage de 2nd rang au bénéfice de l'Etat, portant sur l'ensemble des stocks de marques OKAIDI et OBAIBI lui appartenant, entreposés le site de Leers géré par ID LOG.

Cession des titres ID KIDS LOGISTICS 2 dans le cadre du partenariat industriel LOGS - 28/06/2024

Dans le cadre de la mise en œuvre par le Groupe d'un partenariat industriel avec le groupe LOGS, ayant pris la forme d'une JV au sein de la société IDKIDS LOGISTICS 2, la société ID LOG a procédé en date du 28/06/2024 à la cession des titres de la société ID KIDS LOGISTICS 2, à la société ID GROUP.

Non-renouvellement du mandat de directeur général - Décision du 28/06/2024

Le président de la société ID LOG a décidé de ne pas renouveler le mandat du directeur général de la société, sans qu'il soit procédé à son remplacement.

Recapitalisation de la société - Décision du 28/06/2024

En vue d'apurer les pertes constatées à la clôture de l'exercice 2023, le capital social de la société ID LOG a fait l'objet d'une réduction. Il est désormais d'un montant de 348.848 euros divisé en 43.606 actions d'une valeur nominale de 8 euros chacune.

Changement de Président de la société ID LOG - Décision du 30/09/2024

Suite à la constatation de la réalisation définitive de la fusion intervenue entre la société ID GROUP (société absorbée) et la société IDKIDS (société absorbante), la société IDKIDS a été nommée en qualité de nouveau président de la société ID LOG à effet au 30/09/2024.

Nomination de Monsieur Eric VENEL en qualité de représentant permanent de la SAS IDKIDS dans l'exercice de ses fonctions de présidente – Décision du 30/09/2024

En conséquence de ce qui précède, Monsieur Eric VENEL a été nommé, à cette même date, en qualité de représentant permanent de la SAS IDKIDS dans l'exercice de ses fonctions de présidente de la société ID LOG.

Evénements survenus depuis la clôture de l'exercice - Perspectives d'avenir

La société ID LOG poursuit son activité en matière de logistique, transport et stockage afin d'améliorer les services rendus à ses clients.

Nomination de Monsieur Grégory ALLET en qualité de représentant permanent de la SAS IDKIDS dans l'exercice de ses fonctions de présidente - Décision du 31/01/2025

Monsieur Grégory ALLET a été nommé, à effet au 31/01/2025, en qualité de représentant permanent de la SAS IDKIDS dans l'exercice de ses fonctions de présidente de la société ID LOG, en remplacement de Monsieur Eric VENEL.

Filiales et Participations

A la clôture de l'exercice, la société ID LOG détenait directement une participation dans le capital des sociétés filiales suivante :

Dénomination de la Filiale	Pays	% de détention	Chiffre d'affaires	Résultat
ID KIDS LOGISTICS 3	France	100 %	4 701 766 €	2 400 €

La société ID KIDS LOGISTICS 3 exerce une activité logistique et exploite l'entrepôt de Dagneux, où sont gérés les stocks des Marques du Groupe ID KIDS en France et à l'international.

Extension de l'assiette du gage sur stocks de marchandises entreposées à Dagneux - 6/05/2024

En date du 6/05/2024, la société OKAIDI a étendu l'assiette du gage avec dépossession, consenti le 16/03/2023 au bénéfice du FCT GAGEO, à l'ensemble des stocks de marques OKAIDI et OBAIBI lui appartenant, entreposés sur le site de Dagneux géré par la société IDKIDS LOGISTICS 3.

Gage sur stocks de 2nd rang - 7/05/2024

Afin de se donner des moyens financiers supplémentaires, la société OKAIDI a consenti le 7/05/2024 un gage de 2nd rang au bénéfice de l'Etat, portant sur l'ensemble des stocks de marques OKAIDI et OBAIBI lui appartenant, entreposés le site de Dagneux géré par IDKIDS LOGISTICS 3.

Non-renouvellement du mandat de directeur général - Décision du 28/06/2024

Le président de la société ID KIDS LOGISTICS 3 a décidé de ne pas renouveler le mandat du directeur général, sans qu'il soit procédé à son remplacement.

Changement de Président de la société ID KIDS LOGISTICS 3 - Décision du 30/09/2024

Suite à la constatation de la réalisation définitive de la fusion intervenue entre la société ID GROUP (société absorbée) et la société IDKIDS (société absorbante), la société IDKIDS a été nommée en qualité de nouveau président de la société ID KIDS LOGISTICS 3 à effet au 30/09/2024.

Nomination de Monsieur Grégory ALLET en qualité de représentant permanent de la SAS ID LOG dans l'exercice de ses fonctions de présidente – Décision du 30/09/2024

En conséquence de ce qui précède, Monsieur Grégory ALLET a été nommé, à cette même date, en qualité de représentant permanent de la SAS IDKIDS dans l'exercice de ses fonctions de présidente de la société ID KIDS LOGISTICS 3.

Prises de participations et de contrôle

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024, la société ID LOG n'a acquis aucune participation.

Cession de participations

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024, la société ID LOG a cédé 100% des titres de la société ID KIDS LOGISTICS 2 à la société ID GROUP.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ JACADI ET DE SES FILIALES

Les principaux chiffres du bilan de la société JACADI arrêtés au 31 décembre 2024 sont les suivants :

	31 décembre 2023	31 décembre 2024
Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à	115 197 013 €	117 147 684 €
* le total des produits d'exploitation s'élève à	119 651 115 €	120 581 794 €
* les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à	124 215 974 €	122 831 781 €

D'où un résultat d'exploitation de :	(4 564 858) €	(2 249 987) €
En ce compris :		
. les achats de marchandises :	53 410 261 €	49 985 873 €
. les achats de matières premières :	2 453 027 €	2 108 409 €
. les autres achats et charges externes :	40 002 578 €	40 441 171 €
. les salaires et traitements :	16 152 220 €	16 608 692 €
. les charges sociales	5 460 187 €	5 794 881 €
Compte tenu d'un résultat financier de	237 500 €	(698 573) €
* le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à	(4 327 357) €	(2 948 560) €
Compte tenu des éléments ci-dessus,		
* du résultat exceptionnel de	(1 226 327) €	(1 985 966) €
* de l'impôt sur les bénéfices de	35 119 €	(189 417) €
* de la participation	0 €	0 €
* l'exercice se solde par un résultat de	(5 588 804) €	(4 745 110) €
Le total du bilan est de	91 842 109 €	94 440 251 €

Au cours de l'exercice écoulé

La société JACADI exerce son activité dans le domaine du prêt-à-porter enfants, du mobilier et des accessoires qui se rapportent à l'univers de l'enfant, sous la marque JACADI, Marque contemporaine et élégante de la mode enfantine et de la tradition vestimentaire française.

Dans un contexte marché textile en décroissance et face à l'exigence du contexte économique mondial, marqué par la hausse des coûts des matières, de l'énergie, l'inflation, les nouvelles habitudes de consommation..., la société JACADI s'est concentrée, au cours de l'exercice écoulé, sur les leviers offensifs et défensifs du développement de son activité afin d'amener JACADI à son potentiel de marque, de chiffre d'affaires et de rentabilité :

- L'affirmation du caractère "Prestige" de la valeur de la Marque ;
- La stratégie de développement pluri-canal et international ;
- La reprise des fondamentaux de l'Offre ;
- L'excellence opérationnelle des services supports.

Nous vous rappelons par ailleurs la liste des principaux événements concernant l'exercice écoulé :

Nomination de Messieurs Jean DUFOREST et Jean-Luc SOUFLET en qualité de représentant permanent de la SAS ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente – Décision du 30/04/2024

Dans le prolongement des évolutions de gouvernance intervenues en 2023, Messieurs Jean DUFOREST et Jean-Luc SOUFLET ont été nommés, à effet du 1/05/2024, en qualité de représentants permanents de la SAS ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente de la société JACADI, en remplacement de Monsieur Alexis DE SEZE.

***Renouvellement du mandat de Monsieur Cédric DARDENNE en qualité de directeur général –
Décision du 28/06/2024***

Par décision du 28/06/2024, le mandat exercé par Monsieur Cédric DARDENNE en qualité de directeur général de la société JACADI a été renouvelé par anticipation.

Acquisition de 100% des titres de la société suisse BOBINO AG - 28/06/2024

Conformément aux engagements du Groupe, la société JACADI a acquis, auprès de son partenaire franchisé suisse, 100% des titres de la société BOBINO AG, avec une date d'effet au 28/06/2024.

Changement de Président de la société JACADI - Décision du 30/09/2024

Suite à la constatation de la réalisation définitive de la fusion intervenue entre la société ID GROUP (société absorbée) et la société IDKIDS (société absorbante), la société IDKIDS a été nommée en qualité de nouveau président de la société JACADI à effet au 30/09/2024.

Nomination de Messieurs Jean DUFOREST et Jean-Luc SOUFLET en qualité de représentant permanent de la SAS IDKIDS dans l'exercice de ses fonctions de présidente – Décision du 30/09/2024

En conséquence de ce qui précède, Messieurs Jean DUFOREST et Jean-Luc SOUFLET ont été nommés, à cette même date, en qualité de représentants permanents de la SAS IDKIDS dans l'exercice de ses fonctions de présidente de la société JACADI.

Placement en fiducie-sûreté et gestion de 100% des titres de la société JACADI - Décision du 30/09/2024

Les titres de la société JACADI ont été placés en fiducie-sûreté et gestion à hauteur de 100% des titres et selon les termes et conditions du contrat de fiducie en date du 30/09/2024 conclu entre la société IDKIDS, le fiduciaire, l'agent des sûretés, les bénéficiaires créanciers et la société JACADI.

Nantissement de créances détenues à l'encontre la société JACADI - 30/09/2024

La société IDKIDS a consenti au bénéfice des financeurs du Groupe un nantissement portant sur les créances intragroupe à l'encontre de la société JACADI avec une date d'effet au 30/09/2024.

Modification du siège social de la société - Décision du 30/09/2024

Il a été décidé de procéder au transfert du siège social de la Société JACADI du 32 Rue de Guersant 75017 Paris au 2/10, rue Chaptal à Levallois-Perret (92300) avec une date d'effet au 04/11/2024.

Parc magasins au 31 décembre 2024

A fin 2024, le parc s'établit, en France, à 92 magasins (dont 69 magasins en propre, 19 en franchise et 4 magasins outlets).

Evénements survenus depuis la clôture de l'exercice - Perspectives d'avenir

Aucun événement significatif remettant en cause la mise en œuvre du plan de développement expliqué ci-dessus n'est à porter à votre connaissance.

Filiales et Participations

Etat des participations au 31 décembre 2024

A la clôture de l'exercice, la société JACADI détenait directement une participation dans le capital des sociétés filiales suivantes :

Sociétés filiales	Pays	Capital détenu	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos
Jacari	France	100%	0	-569
Jacadi Spain	Espagne	100%	734	57
Jacadi Belgium	Belgique	99,96%		61
Jacadi USA	USA	100%	(1)	653(1)
Jacadi Italy	Italie	99,54%		209
Jacadi Kindermoden	Autriche	100%		-59
Jacadi Luxembourg	Luxembourg	100%		-209
Jacadi Germany	Allemagne	100%		-23
Jacadi Portugal	Portugal	100%	1 954	-40
Jacadi Suisse	Suisse	100%	(2)	-17(2)
Bobino AG	Suisse	100%	(2)	392(2)
Jacadi OOO	Russie	99%	23 969(3)	-4 923(3)
Jacadi UK	UK	100%	(4)	-38 (4)

(1) En USD

(2) En CHF

(3) En RUB

(4) en GBP

Prise de participations et de contrôle

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024, la société JACADI a acquis 100% des titres de la société suisse Bobino AG.

Cession de participations

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024, la société JACADI n'a cédé aucune participation.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ N'JOY

Les principaux chiffres du bilan de la société N'JOY arrêtés au 31 décembre 2024 sont les suivants :

	31 décembre 2023	31 décembre 2024
Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à	539 659 €	638 363 €
* le total des produits d'exploitation s'élève à	629 470 €	673 381 €
* les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à	1 084 616 €	1 019 923 €
D'où un résultat d'exploitation de :	(455 146) €	(346 542) €

En ce compris :

. les achats de marchandises :	0 €	9 €
. les achats de matières premières :	0 €	886 €
. les autres achats et charges externes :	260 452 €	282 414 €
. les salaires et traitements :	432 831 €	409 555 €
. les charges sociales	101 574 €	121 089 €
Compte tenu d'un résultat financier de	(41 432) €	(30 135) €
* le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à	(496 578) €	(376 676) €

Compte tenu des éléments ci-dessus,

* du résultat exceptionnel de	(5 823) €	(34 650) €
* de l'impôt sur les bénéfices de	0 €	0 €
* de la participation	0 €	0 €
* l'exercice se solde par un résultat de	(502 401) €	(411 327) €
Le total du bilan est de	601 773 €	565 717 €

Au cours de l'exercice écoulé

La société N'JOY exerce une activité de prestation de services à la personne dans le secteur de l'animation et de l'enfance, via des animations originales, innovantes et porteuses de sens, avec une pédagogie développant les talents des enfants.

En 2024, la société N'JOY a poursuivi le développement de son activité en capitalisant sur de nouveaux marchés, via notamment l'activité B-to-B.

Nous vous rappelons ci-après la liste des principaux événements concernant l'exercice écoulé :

Constatation de la reconstitution de l'actif net - décision du 28/06/2024

La reconstitution des capitaux propres de la société N'JOY a été constatée au 31.12.2023. En conséquence, il a été décidé de procéder au retrait de la mention de perte de plus de la moitié de capitaux propres qui avait été inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés.

Changement de Président de la société N'JOY - Décision du 30/09/2024

Suite à la constatation de la réalisation définitive de la fusion par absorption de la société ID GROUP qui exerçait les fonctions de président de la société N'JOY, la société JO.CONSEIL a été nommée en qualité de nouveau président de la société N'JOY en remplacement de la société ID GROUP à effet au 30/09/2024.

Nomination de Monsieur Jérôme OBRY en qualité de représentant permanent de la société JO.CONSEIL dans l'exercice de ses fonctions de présidente – Décision du 30/09/2024

En conséquence de ce qui précède, Monsieur Jérôme OBRY a été nommé, à cette même date, en qualité de représentant permanent de la SAS JO.CONSEIL dans l'exercice de ses fonctions de présidente de la société N'JOY.

Démission du directeur général de la société N'JOY - Décision du 30/09/2024

Le président de la société N'JOY, après avoir constaté la cessation des fonctions exercées par le directeur général, a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Recapitalisation de la société - Décision du 16/12/2024

En vue d'apurer les pertes constatées à la clôture de l'exercice clos au 31.12.2023, le capital social de la société N'JOY a fait l'objet d'un "coup d'accordéon". En conséquence, le capital de la société est de 187.710 euros divisé en 6.257 actions d'une valeur nominale de 30 euros chacune.

Evénements survenus depuis la clôture de l'exercice - Perspectives d'avenir

Nous vous rappelons la liste des principaux événements intervenus depuis la clôture de l'exercice :

Changement de Président - Décision du 31/01/2025

La société IDKIDS SAS a été nommée en qualité de nouveau président de la société N'JOY en remplacement de la société JO.CONSEIL à effet au 31/01/2025.

Nomination de Monsieur Eric BLONDEL en qualité de représentant permanent de la société IDKIDS dans l'exercice de ses fonctions de présidente – Décision du 30/01/2025

En conséquence de ce qui précède, Monsieur Eric BLONDEL a été nommé, à cette même date, en qualité de représentant permanent de la SAS IDKIDS dans l'exercice de ses fonctions de présidente de la société N'JOY.

Cession de la société N'JOY

Filiales et Participations

Etat des participations au 31 décembre 2024

A la clôture de l'exercice, la société N'JOY ne détenait aucune participation.

Prise de participations et de contrôle

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024, la société N'JOY n'a acquis aucune participation.

Cession de participations

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024, la société N'JOY n'a cédé aucune participation.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOBABY

Les principaux chiffres du bilan de la société CONSOBABY arrêtés au 31 décembre 2024 sont les suivants :

	31 décembre 2023	31 décembre 2024
Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à	477 925 €	581 711 €
* le total des produits d'exploitation s'élève à	489 530 €	607 048 €
* les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à	756 236 €	742 436 €
D'où un résultat d'exploitation de :	(266 706) €	(135 388) €
En ce compris :		
. les achats de marchandises :	0 €	0 €
. les achats de matières premières :	0 €	0 €
. les autres achats et charges externes :	605 650 €	590 690 €
. les salaires et traitements :	0 €	0 €
. les charges sociales	0 €	0 €
Compte tenu d'un résultat financier de	(28 324) €	(19 152) €
* le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à	(295 030) €	(154 540) €
Compte tenu des éléments ci-dessus,	€	€
* du résultat exceptionnel de	(6 185) €	(9 012) €
* de l'impôt sur les bénéfices de	0 €	0 €
* de la participation	0 €	0 €
* l'exercice se solde par un résultat de	(301 215) €	(163 552) €
Le total du bilan est de	874 635 €	661 418 €

Au cours de l'exercice écoulé

La société CONSOBABY exploite le site Consobaby, plateforme communautaire, qui propose à tous les parents des produits, pour les enfants de 0 à 4 ans et les futures mamans, testés et évalués par les parents pour les parents.

La société CONSOBABY poursuit l'exploitation du site internet Consobaby&Kid et le développement de liens et synergies avec les autres marques du Groupe.

Nous vous rappelons ci-après la liste des principaux événements concernant l'exercice écoulé :

Changement de Président de la société CONSOBABY - Décision du 30/09/2024

Suite à la constatation de la réalisation définitive de la fusion intervenue entre la société ID GROUP (société absorbée) et la société IDKIDS (société absorbante), la société IDKIDS a été nommée en qualité de nouveau président de la société CONSOBABY à effet au 30/09/2024.

Nomination de Monsieur Eric VENEL en qualité de représentant permanent de la SAS IDKIDS dans l'exercice de ses fonctions de présidente – Décision du 30/09/2024

En conséquence de ce qui précède, Monsieur Eric VENEL a été nommé, à cette date, en qualité de représentant permanent de la SAS IDKIDS dans l'exercice de ses fonctions de présidente de la société CONSOBABY.

Recapitalisation de la société - Décision du 16/12/2024

En vue d'apurer les pertes constatées à la clôture de l'exercice clos au 31.12.2023, l'associé unique de la société CONSOBABY a décidé d'effectuer une augmentation puis une réduction du capital social. En conséquence, le capital de la société est de 5.440 euros divisé en 2.163 actions d'une valeur nominale de 80 euros chacune.

Evénements survenus depuis la clôture de l'exercice - Perspectives d'avenir

Aucun événement significatif n'est à porter à votre connaissance concernant l'activité propre à la société CONSOBABY qui poursuit l'exploitation du site internet Consobaby&Kid et le développement de liens et synergies avec les autres marques du Groupe.

Filiales et Participations

Etat des participations au 31 décembre 2024

A la clôture de l'exercice, la société CONSOBABY ne détenait aucune participation.

Prise de participations et de contrôle

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024, la société CONSOBABY n'a acquis aucune participation.

Cession de participations

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024, la société CONSOBABY n'a cédé aucune participation.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ IDK 2

Les principaux chiffres du bilan de la société IDK 2 arrêtés au 31 décembre 2024 sont les suivants :

	31 décembre 2023	31 décembre 2024
Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à	0 €	0 €
* le total des produits d'exploitation s'élève à	0 €	0 €
* les charges d'exploitation de l'exercice se sont	0 €	528 €

élevées à

D'où un résultat d'exploitation de :	0	€	(528)	€
--------------------------------------	---	---	-------	---

En ce compris :

. les achats de marchandises :	0	€	0	€
--------------------------------	---	---	---	---

. les achats de matières premières :	0	€	0	€
--------------------------------------	---	---	---	---

. les autres achats et charges externes :	0	€	528	€
---	---	---	-----	---

. les salaires et traitements :	0	€	0	€
---------------------------------	---	---	---	---

. les charges sociales	0	€	0	€
------------------------	---	---	---	---

Compte tenu d'un résultat financier de

* le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à	0	€	(528)	€
--	---	---	-------	---

Compte tenu des éléments ci-dessus,	0	€		€
-------------------------------------	---	---	--	---

* du résultat exceptionnel de	0	€	0	€
-------------------------------	---	---	---	---

* de l'impôt sur les bénéfices de	0	€	0	€
-----------------------------------	---	---	---	---

* de la participation	0	€	0	€
-----------------------	---	---	---	---

* l'exercice se solde par un résultat de	0	€	(528)	€
--	---	---	-------	---

Le total du bilan est de	0	€	4 471	€
--------------------------	---	---	-------	---

Au cours de l'exercice écoulé et depuis sa clôture - Perspectives d'avenir

Nous vous rappelons que la société IDK 2 a été créée en 2023 et n'a pas eu d'activité depuis cette date.

Elle est destinée à anticiper de futurs projets.

Nous vous rappelons ci-après la liste des principaux événements concernant l'exercice écoulé :

Changement de dénomination du président de la société IDK 2 - Décision du 30/09/2024

Suite au changement de dénomination sociale de la société ID VALEURS, le président de la société IDK 2 est désormais IDKIDS SAS.

Nomination de Monsieur Olivier RAVAUT en qualité de représentant permanent de la SAS IDKIDS dans l'exercice de ses fonctions de présidente – Décision du 30/09/2024

Monsieur Olivier RAVAUT a été nommé, à effet du 30/09/2024, en qualité de représentant permanent de la SAS IDKIDS dans l'exercice de ses fonctions de présidente de la société IDK 2, en remplacement de Monsieur Alexis DE SEZE.

Filiales et Participations

La société IDK 2 ne détient ni filiale, ni participation.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ IDK 3

Les principaux chiffres du bilan de la société IDK 3 arrêtés au 31 décembre 2024 sont les suivants :

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ IDK 3

Les principaux chiffres du bilan de la société IDK 3 arrêtés au 31 décembre 2024 sont les suivants :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à	0 €	0 €
* le total des produits d'exploitation s'élève à	0 €	0 €
* les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à	588 €	0 €
D'où un résultat d'exploitation de :	(588) €	0 €
En ce compris :		
. les achats de marchandises :	0 €	0 €
. les achats de matières premières :	0 €	0 €
. les autres achats et charges externes :	588 €	0 €
. les salaires et traitements :	0 €	0 €
. les charges sociales	0 €	0 €
Compte tenu d'un résultat financier de	0 €	0 €
* le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à	(588) €	0 €
Compte tenu des éléments ci-dessus,		
* du résultat exceptionnel de	0 €	0 €
* de l'impôt sur les bénéfices de	0 €	0 €
* de la participation	0 €	0 €
* l'exercice se solde par un résultat de	(588) €	0 €
Le total du bilan est de	4 411 €	0 €

Au cours de l'exercice écoulé et depuis sa clôture - Perspectives d'avenir

Nous vous rappelons que la société IDK 3 a été immatriculée le 12 décembre 2023 et n'a pas eu d'activité depuis cette date.

Elle est destinée à anticiper de futurs projets.

Nous vous rappelons ci-après la liste des principaux événements concernant l'exercice écoulé :

Changement de dénomination du président de la société IDK 3 - Décision du 30/09/2024

Suite au changement de dénomination sociale de la société ID VALEURS, le président de la société IDK 3 est désormais IDKIDS SAS.

Nomination de Monsieur Olivier RAVAUT en qualité de représentant permanent de la SAS IDKIDS dans l'exercice de ses fonctions de présidente – Décision du 30/09/2024

Monsieur Olivier RAVAUT a été nommé, à effet du 30/09/2024, en qualité de représentant permanent de la SAS IDKIDS dans l'exercice de ses fonctions de présidente de la société IDK 3, en remplacement de Monsieur Alexis DE SEZE.

Filiales et Participations

La société IDK 3 ne détient ni filiale, ni participation.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ IDK DEV 2

Les principaux chiffres du bilan de la société IDK DEV 2 arrêtés au 31 décembre 2024 sont les suivants :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à	0 €	0 €
* le total des produits d'exploitation s'élève à	0 €	0 €
* les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à	2 390 €	914 €
D'où un résultat d'exploitation de :	(2 390) €	(914) €
<u>En ce compris :</u>		
. les achats de marchandises :	0 €	0 €
. les achats de matières premières :	0 €	0 €
. les autres achats et charges externes :	2 390 €	869 €
. les impôts, taxes :	0 €	45 €
. les salaires et traitements :	0 €	0 €
. les charges sociales	0 €	0 €
Compte tenu d'un résultat financier de	(104) €	57 €
* le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à	(2 495) €	(857) €

Compte tenu des éléments ci-dessus,

* du résultat exceptionnel de	0 €	0 €
* de l'impôt sur les bénéfices de	0 €	0 €
* de la participation	0 €	0 €
* l'exercice se solde par un résultat de	(2 495) €	(857) €
Le total du bilan est de	3 778 €	3 959 €

Au cours de l'exercice écoulé et depuis sa clôture - Perspectives d'avenir

La société IDK DEV 2 n'a pas eu d'activité au cours de l'exercice écoulé, elle est destinée à anticiper de futurs projets.

Nous vous rappelons ci-après la liste des principaux événements concernant l'exercice écoulé :

Changement de Président de la société IDK DEV 2 - Décision du 30/09/2024

Suite à la constatation de la réalisation définitive de la fusion intervenue entre la société ID GROUP (société absorbée) et la société IDKIDS (société absorbante), la société IDKIDS a été nommée en qualité de nouveau président de la société IDK DEV 2 à effet au 30/09/2024.

Nomination de Monsieur Olivier RAVAUT en qualité de représentant permanent de la SAS IDKIDS dans l'exercice de ses fonctions de présidente – Décision du 30/09/2024

En conséquence de ce qui précède, Monsieur Olivier RAVAUT a été nommé, à cette même date, en qualité de représentant permanent de la SAS IDKIDS dans l'exercice de ses fonctions de présidente de la société IDK DEV 2.

Filiales et Participations

La société IDK DEV 2 ne détient ni filiale, ni participation.

II. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L. 232-1-II du code de commerce, la Société n'a eu au cours des 12 derniers mois aucune activité en matière de recherche et de développement.

III. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

Nous vous avons présenté l'activité des filiales et participations lors de notre exposé préalable sur la situation et l'activité de la Société et du Groupe.

Prises de participations et de contrôle

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024, la société IDKIDS SAS n'a acquis aucune nouvelle participation, hormis les participations désormais détenues directement dans le capital des sociétés OKAIDI, ABSORBA, CATIMINI, ID LOG, IDKIDS LOGISTICS 2, JACADI, N'JOY, CONSOBABY, IDK DEV 2, par suite de la fusion absorption de la société ID GROUP SAS, comme expliqué ci-avant.

Cessions de participations

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024, la société IDKIDS SAS a cédé le contrôle de :

- la société 24RCLV (anciennement IDK 1), elle même détentrice de 100% du capital social de la société RIGOLO COMME LA VIE, au bénéfice de M80 CAPITAL, à hauteur de 68 % ;
- la société IDKIDS LOGISTICS 2, au bénéfice du groupe LOGS, à hauteur de 55%.

Etat des participations au 31 décembre 2024

A la clôture de l'exercice clos au 31 décembre 2024, la société IDKIDS SAS détenait donc directement une participation dans le capital des sociétés filiales suivantes :

- SARL ID BAT : 100 %
- OKAIDI : 100 %
- ABSORBA : 100 %
- CATIMINI : 100 %
- ID LOG : 100 %
- IDKIDS LOGISTICS 2 : 45 %
- JACADI : 100 %
- N'JOY : 100 %
- CONSOBABY : 100 %
- IDK DEV 2 : 100 %
- SAS 24RCLV : 30,39 %
- SAS IDK 2 : 100 %
- SAS IDK 3 : 100 %

Contrôle de la Société

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du code de commerce, nous vous rappelons l'identité des personnes détenant, directement ou indirectement, au 31 décembre 2024, plus de 5%, de 10 %, de 20 %, de 33,33 %, de 50 % ou de 66,66 % du capital social de la Société ou des droits de vote aux assemblées générales :

- la société IDKIDS SAS est détenue à plus de 66,66 % par la société SOCIETE CIVILE FINANCIERE JD OKAI, société civile au capital social de 957 300 euros, dont le siège social est sis à SAILLY LEZ LANNOY (59390) – Trieu de Meurchin, immatriculée au RCS de Lille Métropole sous le numéro 413 978 982 ;
- la société IDKIDS SAS est détenue à plus de 20% par la société SOCIETE CIVILE SOURoux, société civile au capital social de 332 752 euros, dont le siège social est sis à VILLENEUVE D'ASCQ (59491) – 116 Ter C rue Jean Jaurès, immatriculée au RCS de Lille Métropole sous le numéro 407 508 977.

Participations croisées

Néant

Actions d'autocontrôle

Néant

IV. INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al 1 du code de commerce, nous vous invitons à prendre connaissance des informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs ou de nos clients figurant en Annexe 1 du présent rapport.

V. PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en Annexe 2.

VI. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 70 422 726,47 euros, de la manière suivante :

Proposition d'affectation du résultat 2024 :

- | | |
|--|-----------------|
| - Compte « réserve légale » : | |
| Pour le porter de 7 502 349 € à 7 902 348,40 € après affectation | 399 999,40 € |
| - Compte « report à nouveau » : | 34 076 974,83 € |
| Pour le porter de (34 076 975) € à 0 € après affectation | |
| - Compte « autres réserves » : | 35 945 752,24 € |
| Pour le porter de 0 € à 35 945 752,24 € après affectation | |

Total affecté :

70 422 726,47 €

VII. RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois exercices précédents, ainsi que le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement, ont été les suivants :

Exercice	Revenus Eligibles à la réfaction de 40 %		Revenus non éligibles à la réfaction de 40%
	Dividendes	Autres Revenus distribués	
2023 Dividende : 0 €	Néant	Néant	Néant
2022 Dividende : 0 €	Néant	Néant	Néant
2021 Dividende : 1 997 500,37 €	1 997 500,37 €	Néant	Néant

VIII. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

IX. CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous précisons ci-après la liste des conventions nouvelles conclues au cours de l'exercice écoulé :

- Convention(s) visées par l'article L. 227-10 du code de commerce :

Aucune convention nouvelle visée par l'article L. 227-10 du code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

- Convention(s) visées par l'article L. 227-11 du code de commerce :

- Convention d'Omnium IDKIDS

Signature d'une convention d'omnium entre la société IDKIDS et les autres sociétés du Groupe à effet du 01/12/2024, annulant et remplaçant la convention du 28/12/2020 ;

- Convention d'animation de prestations de services et d'assistance IDKIDS

Signature d'une convention d'animation de prestations de services et d'assistance entre la société IDKIDS et les autres sociétés du Groupe à effet du 01/10/2024, annulant et remplaçant les conventions conclues par ID VALEURS et ID GROUP en date du 15/06/2022.

Par ailleurs, nous vous rappelons l'existence des conventions suivantes, visées par l'article L. 227-11 du code de commerce, conclues au cours des exercices précédents et qui se sont poursuivies pendant l'exercice écoulé :

- Convention de gestion de risques de change

Convention de gestion de risques de change entre la société IDKIDS SAS et les autres sociétés du Groupe à effet du 1/01/2013 ;

- Convention d'intégration fiscale

Convention d'intégration fiscale à compter du 1/01/2010 avec la société IDKIDS SAS, seule redevable de l'impôt sur le résultat, en vue de la détermination du résultat d'ensemble du Groupe conformément aux dispositions de l'article 223A du CGI ;

- Convention de Services transitoires et d'Infogérance avec 24RCLV et ses filiales en date du 18/07/2024

Convention de prestation de services transitoires et d'infogérance conclue le 18/07/2024 avec la société 24RCLV et ses filiales ;

- Contrats de licence de Marques

Contrats de licence de Marques préalablement consentis au bénéfice des sociétés filiales du Groupe par la société IDGROUP, aux droits et obligations de laquelle est venue la société IDKIDS par suite de la fusion-absorption intervenue le 30/09/2024 ;

- Garanties consenties par la Société en sûreté des engagements souscrits par les sociétés filiales du Groupe

- Caution au bénéfice de la société DUJARDIN (DISET) en sûreté des engagements pris par la société OKAIDI ;
- Caution au bénéfice de la société SMURFIT en sûreté des engagements pris par les sociétés IDLOG et IDKIDS LOGISTICS 2 ;
- Garantie douanière en sûreté des engagements pris par la société OKAIDI auprès des autorités douanières ;
- Garantie douanière en sûreté des engagements pris par la société JACADI auprès des autorités douanières ;
- Garantie à première demande au bénéfice de la société LOGLÉERS en sûreté des engagements pris par la société IDLOG ;
- Garantie à première demande au bénéfice de BNP PARIBAS, pour sécuriser l'octroi d'une ligne utilisable sous forme d'émission de crédits documentaires par la société ABSORBA ;
- Garantie à première demande au bénéfice de BNP PARIBAS, pour sécuriser l'octroi d'une ligne utilisable sous forme d'émission de crédits documentaires par la société CATIMINI.

X. SITUATION DES MANDATS

Président :

Nous vous informons qu'aucun mandat n'arrive à expiration lors des présentes décisions.

Membres du Conseil d'Administration :

Nous vous informons qu'aucun mandat n'arrive à expiration lors des présentes décisions.

Commissaires aux Comptes :

Nous vous informons que le mandat de co-commissaire aux comptes de la société ERNST & YOUNG AUDIT arrivera à expiration à l'issue des prochaines décisions des associés statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Nous vous proposons en conséquence de renouveler le mandat du co-commissaire aux comptes de la Société pour une période de six (6) exercices, qui prendra fin en 2031 à la date à laquelle aura lieu l'assemblée générale ordinaire annuelle, ou toute autre forme de décisions des associés autorisée par les statuts de la Société, qui aura pour objet l'approbation des comptes clos le 31 décembre 2030.

Nous vous précisons que la société ERNST & YOUNG AUDIT a fait savoir à l'avance qu'elle accepterait ce mandat et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises pour l'exercer.

XI. CONCLUSION

Nous vous demandons de donner quitus entier et définitif au président et aux membres du conseil d'administration de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi qu'aux commissaires aux comptes pour l'accomplissement de leurs missions qu'ils vous relatent dans leur rapport sur les comptes annuels et consolidés.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement que vous jugeriez utile, et espérons que vous voudrez bien approuver par votre vote les projets de résolutions que nous vous soumettons.

Fait par YouSign

Il a été accepté par les signataires de signer le présent acte par voie de signature électronique au sens des dispositions des articles 1366 et suivants du code civil par le biais du service Yousign. Les signataires déclarent en conséquence que la version électronique du présent procès-verbal constitue l'original du document et est parfaitement valable ; ils s'engagent en outre à ne pas contester la recevabilité, l'opposabilité ou la force probante du présent acte signé sous forme électronique. Le présent document pourra être signé et remis par voie électronique et en plusieurs exemplaires, chacun d'eux étant considéré comme un original, mais tous constituant ensemble un seul et même acte.

Le Conseil d'Administration

Jean Duforest
Président

Jean Luc Souflet
Vice-Président

Jean Duforest

✓ Certified by  yousign

Jean-Luc Souflet

✓ Certified by  yousign

Annexe 1
Informations sur les délais de paiement des fournisseurs ou des clients

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu											
	Article D. 441 I. -1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice						Article D. 441 I. -2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est				
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus
(A) Tranches de retard de paiement											
Nombre de factures concernées	32					94	5				46
Montant total des factures concernées h.t	23 466,64	787 636,88	2 370,92	340 041,00	735 540,07	1 865 588,86	41 714,73	-6 758,87	0,00	52 889,11	99 631,47
Pourcentage du montant total des achats h.t de l'exercice	0%	12%	0%	5%	11%	6 816 839,71					
Pourcentage du chiffre d'affaire h.t de l'exercice							0%	0%	0%	1%	1%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées											
Nombre des factures exclues			0							0	
Montant total des factures exclues			0							0	
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)											

Annexe 2
Bilan et compte de résultat de l'exercice 2024

1 - BILAN ACTIF				DGFIP N° 2050 2025	
Désignation de l'entreprise : IDEKIDS SAS				Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois	12
Adresse de l'entreprise : 167 BOULEVARD DE FOURMIS 59000 ROUBAIX				Durée de l'exercice précédent	12
				N° de l'exercice précédent	
				Exercice N (chiffre, 31/12/2024)	
				N° 4	N° 5
	Br.	Actif immobilisé	Actif circulant		
Capitaux souscrits non appelés	(I)	SA			
Prêts et rattachés	AB	AI			
Prêts et rattachés	CA	CQ			
Comptes courants, avances et autres similaires	AF	AG	4 140,00	6 044 055,56	
Fonds commercial (s)	AH	AI			
Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
Terrains	AN	AO			
Constructions	AP	AQ	2,75	(2,75)	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
Autres immobilisations corporelles	AT	AV	96 739,47	1 672,24	
Immobilisations financières	AV	AW			
Avances et acomptes	AX	AY			
Participations et titres à long terme de sociétés cotées en bourse	CA	CB			
Autres participations	CC	CD	73 694 166,00	9 110 744 981,20	11 587 576,00
Crédits et avances sur des participations	CE	CF			
Autres titres immobilisés	CG	CH		1 100 000,00	400 000,00
Prêts	CI	CJ			
Autres immobilisations financières	CK	CL	586 784,79	1 083 899,25	
TOTAL (II)	BJ	BK	24 181 833,01	108 974 602,69	11 987 526,00
Minères et premières approvisionnements	BM	BN			
Fournitures de production et de bureau	BO	BP			
Fournitures de production et de bureau	BQ	BR			
Produits intermédiaires et finis	BS	BT			
Marchandises	BU	BV			
Autres créances et autres sur commerçants	BW	BX			
Crédits et avances sur commandes	BY	BZ	7 668 396,87	7 668 396,87	(5 037 723,67)
Autres créances	CA	CB	(166 291 791,97)	(164 549 194,45)	(241 706 059,17)
Capital souscrit et appelé non versé	CC	CD			
Autres réserves et provisions	CE	CF	32 250,00	32 250,00	
Expenses	CG	CH	78 699 165,46	28 699 165,46	(66 031 771,69)
Provisions pour dépréciation	CI	CJ	731 032,35	731 032,35	1 914 360,00
TOTAL (III)	CJ	CK	(11 742 397,48)	(191 580 779,05)	(294 689 806,47)
Emprunts et dettes financières	CL	CM	(1 974 176,37)	(1 974 176,37)	717 033,00
Dettes de participation et autres	CN	CO	7 176,24	7 176,24	1 699 045,00
TOTAL GENERAL (I + II)	CO	CA	15 924 230,49	107 393 823,64	109 093 470,47
Réserves et Dotations	CP	CQ			
Charges de réserve	CR	CS			

C. Régime de l'entreprise : **Indépendant** (1) ou **Associé** (2) ou **Salarié** (3) ou **Autre** (4)

Chaque case doit être remplie à la date du 31/12/2024.

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2025

Dénomination de l'entreprise : IOKIDS SAS

N2001

			Source N	Source N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)	Donnée	79 023 488,00	79 023 488,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...		0,68	8,68
	Excès de réévaluation (2)	Montant d'évaluation	IK	
	Reserve légale (3)			7 502 349,40
	Reserves statutaires ou contractuelles			
	Reserves réglementées (4)	Données spécifiques des primes pour détermination	BI	
	Autres réserves	Données relatives à l'activité	EJ	49 422 582,23
	Report à nouveau			134 076 974,83
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	74 923 709,54
	Subvention d'investissement		DI	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Autres conditions		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	2 461 483,08
	Provisions pour charges		DQ	289 243,00
	TOTAL (III)		DR	2 750 726,08
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DI	60 219 433,56
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DI	101 623 131,35
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (6)	II	DI	4 508 804,86
	Autres emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		DI	
	Dettes d'impôts et de cotisations sociales		DX	3 793 854,34
	Dettes fiscales et sociales		DY	996 013,99
	Dettes sur opérations de crédit-bail		DZ	83 000,00
	Autres dettes		EA	959 565,05
	Provisions contractuelles (4)		EB	
Comptes rattachés	Produits contractuels (4)		EC	172 384 083,13
	TOTAL (IV)		EC	234 241 155,13
	Equivalents monétaires (5)		ED	28 810,33
	TOTAL GENERAL (I à V)		EE	902 536 194,15
REVENUS	1) Revenu de l'exercice (1) (2) (3) (4) (5) (6)		EF	
	2) Revenu de l'exercice (1) (2) (3) (4) (5) (6)		EG	
	3) Revenu de l'exercice (1) (2) (3) (4) (5) (6)		EH	
	4) Revenu de l'exercice (1) (2) (3) (4) (5) (6)		EI	
	5) Revenu de l'exercice (1) (2) (3) (4) (5) (6)		EJ	
	6) Revenu de l'exercice (1) (2) (3) (4) (5) (6)		EK	

Chaque sur ce lien pour accéder à la notice 2022 N01 82

C. Régime de l'entreprise (GIR) : non renseigné, pour un autre exercice, voir le lien ci-dessus

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2025

Dénomination de l'entreprise : IDKIDS SAS		N° ord.	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0A	3 635 956,50
	Produits exceptionnels sur opérations de capital	0B	89 417 783,00
	Reprises sur provisions et transferts de charges	0C	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	0D	93 103 739,50
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion de l'ex	0E	6 435 935,53
	Charges exceptionnelles sur opérations de capital	0F	14 519 428,22
	Décharges exceptionnelles des amortissements et provisions	0G	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	0H	20 955 363,75
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		0I	67 648 375,71
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		0J	
Impôts sur les bénéfices (X)		0K	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + V + VII)		0L	221 075 256,77
TOTAL DES CHARGES (III + IV + VI + VIII + IX + X)		0M	146 151 547,23
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		0N	74 923 709,54
RÉCAPITUL	(1) Dont produits répartis sur opérations d'exercice	0O	
	(2) Dont : produits de locations immobilières	0P	
	(3) Dont : produits d'exploitation afférents à des services accessoires (à déduire au 8) (à déduire)	0Q	
	(4) Dont : produits de cession	0R	
	(5) Dont : produits de cession de valeurs mobilières	0S	
	(6) Dont : produits de cession de valeurs mobilières	0T	
	(7) Dont : produits de cession de valeurs mobilières	0U	
	(8) Dont : produits de cession de valeurs mobilières	0V	
	(9) Dont : produits de cession de valeurs mobilières	0W	
	(10) Dont : produits de cession de valeurs mobilières	0X	
	(11) Dont : produits de cession de valeurs mobilières	0Y	
	(12) Dont : produits de cession de valeurs mobilières	0Z	
	(13) Dont : produits de cession de valeurs mobilières	0A	
	(14) Dont : produits de cession de valeurs mobilières	0B	
	(15) Dont : produits de cession de valeurs mobilières	0C	
	(16) Dont : produits de cession de valeurs mobilières	0D	
	(17) Dont : produits de cession de valeurs mobilières	0E	
	(18) Dont : produits de cession de valeurs mobilières	0F	
	(19) Dont : produits de cession de valeurs mobilières	0G	
TOTAL GÉNÉRAL		0H	

Ce document est à compléter par les données de l'exercice.

Chaque case se remplit au 31/12/2025.

Annexe 3
Compte de résultat consolidé de l'exercice 2024

Compte de résultat consolidé

Montants en K€	Note n°	2023.12	2024.12
Chiffre d'affaires		707 048	622 648
Autres produits d'exploitation		25 595	18 634
Total des produits d'exploitation		732 643	641 282
Achats consommés MP et marchandises		(323 153)	(264 714)
Charges externes		(226 410)	(195 926)
Charges de personnel	5.1	(183 184)	(161 160)
Impôts et taxes		(10 406)	(7 300)
Dotations aux amortissements et aux provisions	5.2	(28 415)	(22 963)
Autres charges d'exploitation		0	(2 789)
Total charges d'exploitation		(771 568)	(654 851)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		(38 925)	(13 568)
Dotations et reprises sur écarts d'acquisition		(2 602)	(2 261)
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		(41 527)	(15 829)
Produits financiers	5.3	2 429	5 618
Charges financières	5.3	(16 812)	(18 378)
Résultat financier		(14 384)	(12 761)
Charges et produits exceptionnels	5.4	(19 257)	55 036
Résultat de l'activité Catimini destinée à être abandonnée	7.0	(10 114)	(1 436)
Résultat de l'activité IDKIDS destinée à être abandonnée	8.0	-	(8 512)
Impôt sur les résultats	6.1	2 846	(453)
Résultat net des entreprises intégrées		(82 436)	16 045
Résultat des sociétés mises en équivalence		-	(46)
Résultat net de l'ensemble consolidé		(82 436)	16 000
Intérêts minoritaires		(709)	-
Résultat net (part du groupe)		(81 727)	16 000

BAKER TILLY STREGO

ERNST & YOUNG Audit

IDkids
(Anciennement ID Valeurs)
Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

BAKER TILLY STREGO
4, rue Papiou de la Verrie
49000 Angers
S.A.S. au capital de € 10 559 241
063 200 885 R.C.S. Angers

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de l'Ouest-atlantique

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

IDkids
(Anciennement ID Valeurs)
Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Associés de la société IDkids,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société IDkids relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 4.12.2 « Variation des emprunts et dettes financières » de l'annexe aux comptes consolidés qui présente le rééchelonnement de l'endettement.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Votre groupe procède à chaque clôture à un test de dépréciation des actifs incorporels, corporels et des écarts d'acquisition selon les modalités décrites en note 3.4 « Droit au bail – Fonds de commerce » et en note 3.6 « Traitement des écarts d'acquisition et de première consolidation » de l'annexe aux comptes consolidés.

Votre groupe a constitué des provisions pour risques et charges, incluant des provisions pour carte de fidélité et pour indemnités de départ à la retraite, telles que décrites dans les notes 3.12 « Provisions pour risques et charges » et 3.11 « Engagements de retraite » de l'annexe aux comptes consolidés.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons examiné les modalités de détermination de ces dépréciations et de ces provisions, et apprécié les données ainsi que les hypothèses utilisées pour réaliser ces évaluations. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons apprécié la pertinence des estimations retenues.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus ainsi que des informations fournies dans les notes de l'annexe et leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Angers et Paris-La Défense, le 30 juin 2025

Les Commissaires aux Comptes

BAKER TILLY STREGO

ERNST & YOUNG Audit

Signé par Bertrand Leroy
Le 30/06/2025

 **bakertilly**

Bertrand Leroy

Signé par :

Frédéric Lachmann

D5B117C6E754401...

Frédéric Lachmann

Groupe IDKIDS

Comptes consolidés
Exercice clos le
31/12/2024



Sommaire général

Bilan consolidé

Compte de résultat consolidé

Tableau des flux de trésorerie

Annexe aux comptes consolidés

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros

Bilan consolidé

Montants en K€	Note n°	2023.12	2024.12
Capital souscrit non appelé		-	-
Immobilisations incorporelles	4.1	143 007	117 733
- Dont écarts d'acquisition		13 442	15 615
Immobilisations corporelles	4.2	37 188	31 382
Immobilisations financières	4.3	20 966	24 420
Titres mis en équivalence		-	4 547
Total actif Immobilisé		201 161	178 083
Stocks et en-cours	4.4	160 056	154 790
Créances clients et comptes rattachés	4.5	46 646	42 597
Autres créances et comptes de régularisation	4.6	72 368	55 986
Disponibilités et VMP	4.8	61 569	56 880
Total actif circulant		340 638	310 253
Total actif		541 800	488 336

Montants en K€	Note n°	2023.12	2024.12
Capital		75 023	79 023
Réserves consolidées		20 643	(61 140)
Résultat de l'exercice		(81 727)	16 000
Capitaux propres part du groupe	4.9	13 940	33 884
Intérêts minoritaires	4.9	(590)	1
Capitaux propres totaux		13 350	33 884
Ecart d'acquisition négatif		862	0
Provisions pour risques et charges	4.10	27 679	31 357
Provisions		28 541	31 357
Emprunts et dettes financières	4.11	255 678	178 888
Dettes fournisseurs	4.12	142 996	133 882
Autres dettes et comptes de régularisation	4.12	101 235	110 325
Total des dettes		499 908	423 095
Total passif		541 800	488 336

Compte de résultat consolidé

Montants en K€	Note n°	2023.12	2024.12
Chiffre d'affaires		707 048	622 648
Autres produits d'exploitation		25 595	18 634
Total des produits d'exploitation		732 643	641 282
Achats consommés MP et marchandises		(323 153)	(264 714)
Charges externes		(226 410)	(195 926)
Charges de personnel	5.1	(183 184)	(161 160)
Impôts et taxes		(10 406)	(7 300)
Dotations aux amortissements et aux provisions	5.2	(28 415)	(22 963)
Autres charges d'exploitation		0	(2 789)
Total charges d'exploitation		(771 568)	(654 851)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		(38 925)	(13 568)
Dotations et reprises sur écarts d'acquisition		(2 602)	(2 261)
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		(41 527)	(15 829)
Produits financiers	5.3	2 429	5 618
Charges financières	5.3	(16 812)	(18 378)
Résultat financier		(14 384)	(12 761)
Charges et produits exceptionnels	5.4	(19 257)	55 036
Résultat de l'activité Catimini destinée à être abandonnée	7.0	(10 114)	(1 436)
Résultat de l'activité IDKIDS destinée à être abandonnée	8.0	-	(8 512)
Impôt sur les résultats	6.1	2 846	(453)
Résultat net des entreprises intégrées		(82 436)	16 045
Résultat des sociétés mises en équivalence		-	(46)
Résultat net de l'ensemble consolidé		(82 436)	16 000
Intérêts minoritaires		(709)	-
Résultat net (part du groupe)		(81 727)	16 000

Tableau des flux de trésorerie

Montants en K€	Note n°	2023.12	2024.12
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
RESULTAT NET DES ENTITES INTEGREES		(82 436)	16 046
Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie		(290)	(1 304)
Dotations et reprises sur amortissements et provisions		53 694	48 347
Plus et moins values de cession		(6 826)	(12 098)
- Impôts différés		(358)	297
Variations nettes des intérêts courus		234	(959)
Abandon PGE			(72 500)
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		(35 982)	(22 171)
Dividendes reçus des MEE		-	-
Variation des stocks		41 823	5 832
Variations créances clients et autres débiteurs		(17 561)	21 448
Variations provisions clients et autres débiteurs		865	1 769
Variations des fournisseurs et autres créditeurs		2 049	(7 200)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		27 177	21 849
Flux net de trésorerie lié à l'activité		(8 805)	(322)
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations (hors crédit-bail)		(18 989)	(15 042)
Cessions, réductions d'immobilisations		5 006	19 509
Participation Bailleurs		1 815	986
Incidences des variations de périmètre s/tréso.		(10)	(8 324)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(12 177)	(2 870)
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation (réductions) de capital		-	4 002
Subventions d'investissements reçus		353	-
Emission d'emprunt		41 098	78
Remboursements d'emprunts		(11 812)	(2 055)
Variation des autres créances et dettes financières		(1 195)	(2 059)
Comptes Courants financiers		-	(1 114)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		28 445	(1 148)
Autres variations à analyser		-	(0)
Variation de conversion (D)		(111)	69
VARIATION DE LA TRESORERIE DE L'EXERCICE		7 353	(4 271)
Trésorerie d'ouverture		50 931	58 284
Disponibilités et VMP		61 569	56 880
Découverts bancaires		3 286	2 868
Trésorerie de clôture		58 284	54 013

Annexe aux comptes consolidés

Tous les montants sont exprimés en milliers d'€uros

Sommaire de l'annexe aux comptes consolidés

1.	Faits majeurs
1.1.	Faits majeurs de l'année
1.2.	Evènements postérieurs à l'exercice
2.	Activité(s) et périmètre
2.1.	Organigramme au 31/12/2024
2.2.	Entités consolidées
2.3.	Entités exclues du périmètre de consolidation
2.4.	Entrées de périmètre
2.5.	Sorties de périmètre
2.6.	Restructurations internes
2.7.	Changements de méthodes de consolidation
3.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation
3.1.	Référentiel comptable
3.2.	Dates de clôture des comptes consolidés
3.3.	Mode et méthodes d'évaluation appliqués
3.4.	Droit au bail – Fonds de commerce
3.5.	Marques
3.6.	Traitement des écarts d'acquisition et de première consolidation
3.7.	Autres actifs immobilisés
3.8.	Immobilisations acquises en location-financement
3.9.	Stocks et travaux en-cours
3.10.	Créances et dettes
3.11.	Engagements de retraite
3.12.	Provisions pour risques & charges
3.13.	Subvention d'investissement
3.14.	Présentation du Résultat d'exploitation et écarts d'acquisition
3.15.	Impôts différés
3.16.	Charges et produits exceptionnels
3.17.	Informations sur le risque de taux
3.18.	Informations sur le risque de change
3.19.	Changement de méthodes comptables
3.20.	Méthodes de conversion des états financiers des filiales étrangères
4.	Notes sur les postes du bilan
4.1.	Immobilisations incorporelles

4.1.1.	Écarts d'acquisition
4.2.	Immobilisations corporelles
4.3.	Immobilisations financières
4.4.	Titres mis en équivalence
4.5.	Stocks et en-cours
4.6.	Clients et comptes rattachés
4.7.	Autres créances et comptes de régularisation
4.8.	Dépréciations sur actifs circulants
4.9.	Trésorerie active
4.10.	Capitaux propres
4.11.	Provisions pour risques et charges
4.11.1.	Récapitulatif
4.12.	Emprunts et dettes financières
4.12.1.	Nature et échéances des emprunts et dettes financières
4.12.2.	Variation des emprunts et dettes financières
4.12.3.	Covenants financiers
4.13.	Fournisseurs et autres dettes
5.	Postes du compte de résultat
5.1.	Charges de personnel
5.2.	Dotations aux amortissements et provisions
5.3.	Résultat financier
5.4.	Résultat exceptionnel
6.	Impôt sur les sociétés
6.1.	Détail de la charge d'impôt sur les sociétés.
6.2.	Preuve d'impôt
7.	Activité Catimini destinée à être abandonnée
8.	Activité omnicanal ID Kids (chez Okaidi) destinée à être abandonnée
9.	Autres informations
9.1.	Engagements hors bilan
9.1.1.	Engagements donnés
9.1.2.	Engagements reçus
9.1.3.	Engagements bancaires sur opérations en devises
9.1.4.	Engagements bancaires sur couvertures de taux
9.1.5.	Autres engagements

1. Faits majeurs

1.1. Faits majeurs de l'année

La dénomination sociale d'ID VALEURS a été modifiée sur l'exercice 2024 pour devenir IDKIDS SAS.

IDKIDS SAS, Holding animatrice et financière du Groupe, a engagé une restructuration stratégique ayant conduit à l'arrêt des activités déficitaires, afin de concentrer les ressources financières du Groupe sur les activités Okaïdi et Jacadi.

Dans ce cadre, la société Okaïdi a présenté, un projet de fermeture de ses réseaux de distribution omnicanal à enseigne Oxybul et Id Kids. Ce projet d'arrêt d'activité a fait l'objet d'un dialogue social et a conduit à la mise en œuvre d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE). Ce Plan permet d'accompagner les 253 collaborateurs des magasins ainsi que 58 postes dans les services centraux de Roubaix et Paris, concernés par ces fermetures.

Afin de financer le coût de cette restructuration, ID Group, filiale d'IDKIDS SAS a pris les décisions suivantes :

- cession du contrôle opéré sur sa filiale de crèches Rigolo Comme La Vie, dont elle était actionnaire unique, au profit d'IDKIDS SAS (30,88%) et d'un investisseur indépendant du Groupe (69,12%).
- cession de la licence de marque Absorba sur tous les territoires hors Union Européenne, UK, Suisse et une partie des Etats-Unis.
- mise en place, avec le Groupe Log's, d'un partenariat industriel afin d'appréhender la restructuration du site logistique de Dourges impacté par la décision de fermeture des réseaux de magasins Oxybul et ID Kids.

-
- Le 15/01/2024, RIGOLO COMME LA VIE a acquis 100% du capital social et des droits de vote de la société LA CRÈCHE DANS LA VILLE qui exploite, par l'intermédiaire de ses filiales, 4 micro-crèches situées à Dunkerque (1), Lesquin (2) et Péronne-en-Mélantois (1).
 - Le 31/01/2024, ID GROUP a cédé sa filiale de production et d'édition de contenus musicaux JOY VOX ainsi que la marque et les noms de domaine exploités par celle-ci. Fortement déficitaire, cette filiale, dont les titres étaient provisionnés à 100% dans les comptes d'ID GROUP, a été cédée pour un montant de 52 K€.
 - Le 12/03/2024, confrontée à certains de ses marchés en pleine mutation, la société OKAIDI a présenté un projet de changement stratégique, radical et de simplification, pour se recentrer sur son marché d'origine. Les actions identifiées pour réussir la transformation portent principalement sur :
 - La simplification par une réduction de l'offre proposée par Oxybul, transformée en Marque Produits ainsi que l'arrêt/fermeture de l'exploitation du réseau de magasins à enseigne Oxybul;
 - L'arrêt de l'activité des magasins et de la market place ID Kids
 - la fermeture des magasins Okaïdi en perte ;

- Le regroupement des univers du textile, des jeux et de la puériculture sous une même enseigne : les magasins "Okaïdi+ ;
- L'adaptation de l'activité logistique du Groupe, impactée par la réduction de l'activité jouet ;
- Le redimensionnement induit de l'activité des services supports ;

La mise en place de cette nouvelle organisation a fait l'objet d'un dialogue social et d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) destiné à accompagner les collaborateurs. Ce plan a conduit à la suppression de 253 postes dans l'ensemble du réseau de magasins, et de 58 postes aux sièges de Roubaix et de Paris. Un programme de mobilité a également permis de proposer une cinquantaine de postes en interne. Ce plan a fait l'objet d'un accord collectif validé par la DREETS du Nord le 31/07/2024.

- Le 06/05/2024, OKAIDI a étendu l'assiette du gage avec dépossession, consenti le 16/03/2023 au bénéfice du FCT GAGEO, à l'ensemble des stocks de marques OKAIDI et OBAIBI lui appartenant, entreposés sur le site de Dagneux géré par IDKIDS LOGISTICS 3, afin de respecter à tout moment la valeur plancher de garanties telle qu'établie à la souscription.
- Le 27/5/2024, Selegiochi Srl a absorbé, par voie de fusion, la société Citta del Sole Srl, sa maison-mère, elle-même filiale d'ID Kids Italy.
- Le 13/06/2024, ID Group a cédé la licence de marque ABSORBA sur tous les territoires hors Union Européenne, UK, Suisse et une partie des Etats-Unis.
- Le 28/6/2024, JACADI SAS a acquis 100% des actions de la société BOBINO AG qui exploitait une franchise Jacadi sur le territoire Suisse.
- Le 28/6/2024, ID Group a signé avec le Groupe Log's, un partenariat industriel. Ce partenariat prend la forme d'un co-investissement dans la filiale logistique ID Kids Logistics 2, afin d'appréhender la restructuration du site logistique de Dourges impacté par la fermeture des réseaux de magasins Oxybul et ID Kids. Ce partenariat a nécessité le rachat de la société ID Kids Logistics 2 à ID Log, filiale logistique d'ID Group et la reprise des comptes courants portés par IDKIDS SAS proportionnellement à la détention de chaque société : 55% Groupe Log'S, 45% ID Group.
- Le 18/07/2024, IDKIDS SAS est devenu actionnaire de 30,88% de 24RCLV, holding détenant 100% des actions RCLV, auparavant détenues par ID Group, filiale d'IDKIDS SAS. L'actionnariat majoritaire de 24RCLV est détenu par un investisseur financier indépendant du Groupe.
- Le 20/09/2024, IDKIDS SAS s'est portée acquéreur de l'intégralité des intérêts minoritaires d'ID Group, soit 4.663 actions dites ADP1, afin de lui permettre d'absorber celle-ci par voie de fusion simplifiée. Le rachat des actions a été réalisé à leur dernière valeur connue, établie par le cabinet Septentrion Finance le 12/07/2024,
- Le 30/09/2024, les actionnaires d'IDKIDS SAS, JD OKAI et SOUROUX, ont souscrit à une augmentation de capital de 4M€, par versement en numéraire pour 2 M€ et conversion de l'avance actionnaire de 2 M€ versée en 12/2022, portant le capital social à 79.023.488 €.
- Le 30/09/2024 IDKIDS SAS a mis en place une Fiducie Sûreté et Gestion portant sur 100% des titres Okaïdi et Jacadi, en substitution de la garantie préalablement accordée aux financeurs d'IDKIDS SAS par nantissement du compte de titres ID Group, absorbée par fusion par IDKIDS SAS à cette même date. Ces fiducies sont classiquement complétées par un nantissement

portant sur les créances intragroupe détenues par IDKIDS SAS envers ses filiales OKAIDI et JACADI.

La constitution de la fiducie au cours de la période a généré un produit et une charge de 92 131 K€. En consolidation, cet impact a été neutralisé dans le compte de résultat.

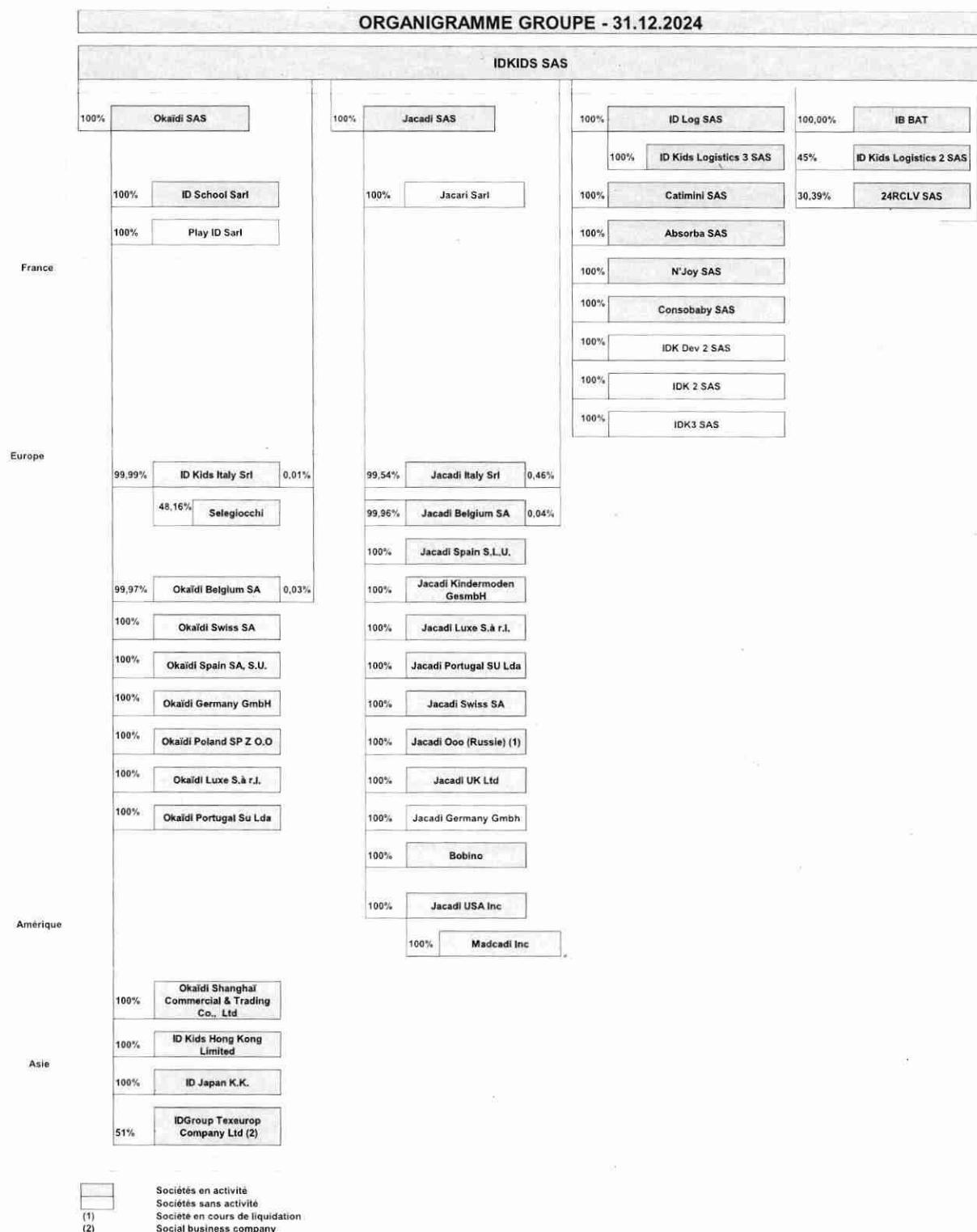
- Le 30/09/2024, IDKIDS SAS et ses financeurs ont signé les avenants relatifs au rééchelonnement de l'endettement existant [voir 4.11]
- Le 30/09/2024, la société ID Valeurs SAS a été renommée IDKIDS SAS.

1.2. Evènements postérieurs à l'exercice

RAS

2. Activité(s) et périmètre

2.1. Organigramme au 31/12/2024



2.2. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Nom de la société	Pays	Siège social	N°RCS	2024.12			2023.12		
					% Contrôle	% Intérêt		% Contrôle	% Intérêt
ID KIDS	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	482 064 771	SM	100,00%	100,00%	SM	100,00%	100,00%
ID GROUP	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	955 501 259				IG	98,89%	99,15%
ID BAT	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	501 234 876	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
CATIMINI	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	824 296 990	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
CITTA DEL SOL	IT	Via Paleocapa Pietro - 6 20121 Milano	01362880153				IP	48,16%	47,75%
CONSO BABY	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	519 919 690	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
ELBUBB	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	493 920 359				IG	100,00%	99,15%
ID JAPAN	JP	Marunouchi Trust Tower, Chiyode-ku, Tokyo	0100 01 180682	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
IDKIDS HONGKONG	HK	Po Lung Ctr - 11 Wang Chiu Road Kowloon Bay	599 268	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
IDKIDS ITALIE	IT	Via Cairoli 9 - Bologna (BO)	5 423 920 486	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
ID LOG	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	487 868 689	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
IDKIDS LOGISTICS 2	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	501 728 547	MEE	45,00%	45,00%	IG	100,00%	99,15%
IDKIDS LOGISTICS 3	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	824 323 711	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
ID SCHOOL	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	529 108 995	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
ABSORBA	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	834 255 176	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
JACADI BELGIUM	BE	Rue du Progrès 4B - 7503 Froyennes	461 727 522	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
JACADI	FR	32 rue Guersant - 75017 Paris	441 875 473	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
JACADI UK LIMITED	GB	Edgehill Drive - Warwick CV34 6LG England	138 179 70	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
JACADI ITALIE	IT	Via Cairoli 9 - Bologna (BO)	5 578 440 488	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
JACADI KINDERMODEN	AT	Währingerstrasse 117-119 - 1180 Wien	72 105 273	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
JACADI LUXEMBOURG	LU	61, Gruuss-Strooss - 9991 Weiswampach	B 118844	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
JACADI PORTUGAL	PT	32/4 Av da Republica - 1050-193 Lisboa	519 919 690	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
JACARI	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	493 440 572	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
JACADI Ooo	RU	Lower Sussalyn Lane - Premium Building XI Basmanny - 105064 Moscou	1 217 700 274 736	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
JACADI SPAIN	ES	83 Ed Brasil - Planta 1 de Viladecans Barcelona	B 81146128	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
JACADI SUISSE	CH	Rue de Romont 29-31 1700 Fribourg	CHE 115017820	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
JACADI USA	US	911 Broadway avenue - NY 10010	441 875 473	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
JOYVOX	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	529 196 842				IG	100,00%	99,15%
MKRO DEV	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	522 580 042				IG	100,00%	99,15%
NJOY	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	501 676 167	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
OKAIDI	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	398 110 445	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
OKAIDI BELGIQUE	BE	Rue du Progrès 4B - 7503 Froyennes	862 252 794	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
OKAIDI GERMANY	GE	Thurn und Taxis Platz 6 - 60313 Frankfurt	4 724 062 735	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
OKAIDI LUXEMBOURG	LU	61, Gruuss-Strooss - 9991 Weiswampach	B 154136	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
OKAIDI POLOGNE	PO	ul. Ogrodowa 7, Warszawa, 00-893	KRS0000359820	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
OKAIDI PORTUGAL	PT	32/4 Av da Republica - 1050-193 Lisboa	516 513 745	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
OKAIDI SHANGAI	CN	Super Ocean Finance Centre, 8 Xianxia Rd, Changning District - Shanghai 200336	3 100 783 132 447	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
OKAIDI SPAIN	ES	83 Ed Brasil - Planta 1 de Viladecans Barcelona	A 62975669	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
OKAIDI SUISSE	CH	Place du midi, 27 - 1950 Sion	CHE 110177445	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
PLAY ID	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	493 589 394	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	99,15%
RCLV	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	509 190 104				IG	100,00%	99,15%
SELEGIOCHI	IT	Via Paleocapa Pietro - 6 20121 Milano	2 008 460 368	IP	48,16%	48,16%	IP	52,53%	52,08%
AG BOBINO	CH	Adlerstrasse 21, Basel, 4052	CHE 250479025	IG	100,00%	100,00%			
24RCLV	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	982 126 153	MEE	30,39%	30,39%			
IDK 2	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	982 155 814	IG	100,00%	100,00%			
IDK 3	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	982 130 924	IG	100,00%	100,00%			
IDK DEV 2	FR	162 Bd de Fourmies - 59100 Roubaix	834 255 200	IG	100,00%	100,00%			

Méthodes de consolidation

SM : Société Mère / **IG** : Intégration Globale / **IP** : Intégration Proportionnelle / **MEE** : Mise en Equivalence

Le groupe utilise la méthode de l'intégration globale des filiales lorsqu'il exerce un contrôle exclusif sur celles-ci.

La société Selegiochi est consolidée par Intégration Proportionnelle.

Les sociétés IDKids Logistics 2 et 24RCLV sont consolidées par Mise en Equivalence.

Les autres sociétés du groupe sont intégrées globalement.

2.3. Entités exclues du périmètre de consolidation

Les entités non consolidées sont les suivantes :

		Siège social	N°RCS	Méth.	%	Méth.	%
JACADI GERMANY	DE	Thurn und Taxis Platz 6 - 60313 Frankfurt	HRB 93227				

Ces entités ne sont pas consolidées conformément à l'article L 233-19 II 2° du code de commerce, une filiale ou une participation peut être laissée en dehors du périmètre de consolidation lorsqu'elle ne représente, seule ou avec d'autres, qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle que doivent donner les comptes consolidés.

2.4. Entrées de périmètre

- La société AG Bobino a été acquise à 100% par la société Jacadi au 28/06/2024. Elle est incluse dans les comptes consolidés au 31/12/2024 avec 6 mois d'activité. Les comptes retenus pour son entrée dans le périmètre sont ceux au 30/06/2024. Son acquisition a généré un écart d'acquisition de 4 821 K€.
- La société 24RCLV (ex IDK 1) a été créée en décembre 2023. Sans activité jusqu'en juillet 2024, elle a acquis une partie des titres RCLV et rémunéré l'autre partie des actions apportées par IDKIDS SAS par émission de capital.

Concomitamment à ces opérations, un tiers externe a apporté du capital en nature dans 24RCLV prenant 69,61% des parts de la société.

24RCLV non consolidée en 2023 est mise en équivalence en 2024.

La prise de participation majoritaire dans 24 RCLV par un tiers externe au groupe conduit à la sortie du périmètre de consolidation des sociétés RCLV et Mikro DEV, antérieurement intégrées globalement.

- Les sociétés IDK Dev 2 (créée en 2017), IDK 2 (créée en 12/2023) et IDK 3 (créée en 12/2023) entrent dans le périmètre de consolidation sur cet exercice et sont détenues à 100% par IDKIDS SAS.

Nb : ces sociétés sont des coquilles juridiques vides n'ayant jamais eu d'activité.

2.5. Sorties de périmètre

- La société Joyvox, cédée le 31/01/2024.
- Les sociétés RCLV et Mikro DEV le 18/07/2024.

2.6. Restructurations internes

- La société Citta Del Sole a été absorbée par voie de fusion par sa filiale Selegiochi le 27/05/2024.
- La société ID Group a été absorbée par voie de fusion simplifiée, par sa mère IDKIDS SAS auparavant nommée ID Valeurs.
- La société Elbbub a été cédée à Okaidi qui l'a absorbée par TUP (Transmission Universelle de Patrimoine).

2.7. Changements de méthodes de consolidation

- Suite à une augmentation de capital de IDKids Logistics 2, souscrite par LOG'S (tiers externe au Groupe), détenant par ce fait 55% de celle-ci, la méthode de consolidation de IDKids Logistics 2 est passée d'« intégration globale » à « mise en équivalence » à compter de la date de l'opération, soit le 28/06/2024.

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe IDKIDS sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Le règlement comptable ANC 2020-01 est appliqué depuis le 01/01/2021.

3.2. Dates de clôture des comptes consolidés

Toutes les sociétés du groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre.

3.3. Mode et méthodes d'évaluation appliqués

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur valeur historique.

3.4. Droit au bail – Fonds de commerce

En application de la nouvelle réglementation ANC 2015-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, chaque droit au bail ou fonds de commerce fait l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture afin de justifier la valorisation inscrite à l'actif du bilan.

En cas de circonstances défavorables survenues au cours de l'exercice, une dépréciation est constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

La valeur actuelle est estimée en fonction du marché et en fonction des flux de trésorerie futurs générés par chaque UGT (magasin). Elle tient compte également, le cas échéant, des perspectives d'évolution du droit au bail. Les tests d'impairment réalisés dans ce cadre couvrent également les actifs immobilisés corporels et droits d'entrée des UGT (magasin).

La dépréciation constatée fera, éventuellement, l'objet d'un ajustement au regard de l'évolution des circonstances défavorables ayant conduit à ladite dépréciation.

Cet ajustement s'opérera sur les actifs évoqués dans ce paragraphe 3.4, à l'exception des Fonds de commerce pour lesquels la dépréciation pour perte de valeur constatée est définitive.

3.5. Marques

Les marques sont évaluées à leur valeur historique.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle de ces éléments incorporels est inférieure à leur valeur comptable de consolidation.

La valeur actuelle des marques est appréciée en fonction des perspectives de revenus générés par chacune d'entre elles.

3.6. Traitement des écarts d'acquisition et de première consolidation

Les écarts d'acquisition positifs ou négatifs sont calculés selon la méthode de la juste valeur. La différence entre le coût d'acquisition des titres et la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition est comptabilisée soit à l'actif soit au passif du bilan.

En application de la nouvelle réglementation ANC 2016-07 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, les écarts d'acquisition positifs antérieurs au 1er janvier 2016 continuent d'être amortis selon le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs résultant de l'écart d'acquisition. Cette durée n'excède pas 20 ans.

Les écarts d'acquisitions ne faisant pas l'objet d'une allocation et générés à compter du 1er janvier 2016

sont amortis ou dépréciés en fonction d'une analyse au cas par cas.

Les écarts d'acquisition négatifs sont repris au rythme de la réalisation des pertes qu'ils sont censés couvrir ou selon un plan de reprise.

En cas de circonstance survenue au cours de l'exercice, une dépréciation est constituée pour amener la valeur de l'actif à sa valeur actuelle.

3.7. Autres actifs immobilisés

Les logiciels sont amortis sur une durée de 18 mois à 5 ans.

Les frais de développement de logiciel figurent à l'actif à leur coût de production (prix d'achat, coûts directement attribuables) dès lors que le projet correspond aux critères d'immobilisation (faisabilité technique, intention d'achever, capacité à utiliser, avantages économiques futurs probables, disponibilité de ressources, évaluation fiable).

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie probable des biens :

Catégories d'immobilisation	Mode retenu	Durée retenue
Constructions	Linéaire	15-20 ans
Matériel et outillages, installations techniques	Linéaire	5-10 ans
Agencements divers	Linéaire	3-20 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2-10 ans
Autres immobilisations	Linéaire	3-5 ans

En cas de circonstance survenue au cours de l'exercice, une dépréciation est constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

3.8. Immobilisations acquises en location-financement

Les contrats de location-financement sont des contrats par lesquels le bailleur cède au preneur, en échange d'un paiement, le droit d'utiliser un actif pour une période déterminée, le bailleur transférant

au locataire l'ensemble des avantages et des risques inhérents à la propriété de l'actif.

Lorsque les critères définis par la réglementation sont remplis, les biens immobiliers & mobiliers dont le groupe a la jouissance au moyen de contrats de crédit-bail ou de location financement et présentant les caractéristiques d'une acquisition sont portés à l'actif. La dette correspondante est inscrite au passif sous la rubrique « emprunts et dettes financières ». Les charges financières relatives à ces dettes sont incluses au compte de résultat dans le poste « charges financières ». Ces biens sont amortis sur les durées indiquées dans la note ci-dessus.

3.9. Stocks et travaux en-cours

Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût de revient. Le coût de revient est composé du coût matière, du port lié à l'acheminement des marchandises jusqu'à l'entrepôt, des droits de douane et des frais d'assurance.

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût d'achat est composé du prix matière, du port sur achats et des droits de douane et des frais intermédiaires.

La valeur comptable des stocks est comparée à leur valeur de réalisation. Une dépréciation est constatée à hauteur de leur valeur réalisation si celle-ci est inférieure à la valeur comptable.

Les stocks, provenant de ventes effectuées entre les sociétés consolidées, incorporent les marges réalisées à l'occasion de ces ventes. Ces marges doivent être éliminées du stock final ainsi que des résultats ou des réserves de la société vendeuse. Les marges internes sur stocks sont éliminées dans les comptes consolidés.

3.10. Créances et dettes

Les créances et dettes sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale.

Les créances douteuses ou litigieuses sont dépréciées en fonction des perspectives de recouvrement.

Conversion des opérations en devises :

Les transactions en devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction ou au cours de change de la couverture qui leur est affectée.

Les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont évalués au cours en vigueur à la date de clôture ou au cours de la couverture qui leur est éventuellement affectées. Les différences de change correspondant sont enregistrées en résultat d'exploitation.

3.11. Engagements de retraite

Au titre des entités françaises du Groupe, une provision pour indemnité de fin de carrière est constatée en provision pour risques et charges. Les engagements sont évalués dans le respect des principes comptables français (recommandation n°2013-R.02 du 7 novembre 2013 sur les engagements de retraite de l'Autorité des Normes Comptables).

Les hypothèses retenues pour le calcul de cette provision sont les suivantes :

Taux d'actualisation : 3,10% (3,65% en 2023) - défini par référence aux taux d'émission des obligations du secteur privé de grande qualité (cotées AA ou AAA) en euros pour des durées comparables à la durée des engagements (15,55 ans).

- Taux de progression des salaires : Application de la progression constatée, par société, en 2024 par rapport à 2023 sur effectifs comparables.
- Taux de charges sociales : 50% Cadres, 45% Non Cadres
- Table de mortalité : INSEE - dernières tables homme/femme publiées
- Table de turn-over : Table interne

Conformément à l'avis de la CNCC EC 2018-17, le calcul du taux de turnover, inclut uniquement les démissions.

3.12. Provisions pour risques & charges

Les risques connus et susceptibles d'entraîner probablement une sortie de ressources financières sans contrepartie pour le Groupe sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante dans le respect du principe de prudence.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation de l'entreprise envers le tiers, à savoir les dépenses qui n'auraient pas été engendrées en l'absence de cette obligation.

Lorsqu'il s'agit de l'évaluation d'une obligation unique et en présence de plusieurs hypothèses d'évaluation de la sortie de ressources, la meilleure estimation du passif correspond à l'hypothèse la plus probable.

Provision Fidélité :

Les sociétés Okaïdi et Jacadi ont mis en place un programme de fidélité permettant à leurs clients « membres » d'acquérir un certain nombre d'avantages parmi lesquels :

- des points donnant accès à des chèques fidélité,
- des chèques naissances ou avantages pour les enfants des clients,
- des chèques anniversaires ou avantages pour les enfants des clients.

Chaque société constitue ainsi, à chaque clôture, une provision au titre :

- des points pour chèques fidélité acquis, valides (date de péremption non dépassée) et non encore utilisés par ses clients « membres » à cette date.
- des chèques anniversaires à distribuer aux clients disposant d'une carte fidélité encore valide à la date anniversaire de leurs enfants.

La provision, exprimée en coût de revient, couvre l'estimation de la perte de marge liée à l'utilisation future des chèques ou avantages.

3.13. Subvention d'investissement

Conformément au règlement ANC 2020-01, les subventions d'investissement sont reclassées dans les capitaux propres.

Ces subventions sont reprises sur la durée de vie des immobilisations financées.

3.14. Présentation du Résultat d'exploitation et écarts d'acquisition

Conformément au règlement ANC 2020-01, les amortissements des écarts d'acquisition apparaissent maintenant au niveau du résultat d'exploitation. Ce dernier est scindé en deux : un résultat d'exploitation avant amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition, et résultat d'exploitation après amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition.

3.15. Impôts différés

Les impôts différés ont été calculés conformément à l'approche bilancielle du règlement ANC 2020-01.

Toutes les différences temporaires (qu'elles soient issues des comptes sociaux ou directement des comptes consolidés) apparues dès lors que la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale donnent lieu à la constatation d'un impôt différé.

Les déficits fiscaux ne donnent lieu à la constatation d'un actif d'impôt différé que lorsque leur imputation sur les bénéfices fiscaux est probable dans un délai raisonnable.

Ces impôts différés sont évalués selon la méthode du report variable comme l'impose le règlement ANC 2020-01.

3.16. Charges et produits exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels comprennent des éléments qui, en raison de leur nature et de caractère inhabituels, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité courante du groupe.

3.17. Informations sur le risque de taux

Les emprunts souscrits à taux variable sont assis sur l'évolution de l'Euribor. Au cas par cas, le Groupe met en place des instruments de couverture de taux afin de maîtriser son degré d'exposition aux variations des taux variables.

3.18. Informations sur le risque de change

Les transactions avec l'étranger se font principalement en euros ou en dollars. Le Groupe met en place des instruments de couverture de change afin de maîtriser son degré d'exposition aux variations des devises.

3.19. Changement de méthodes comptables

Il n'y a pas de changement de méthodes.

3.20. Méthodes de conversion des états financiers des filiales étrangères

Les comptes des filiales étrangères sont convertis en euros selon la méthode du taux de clôture :

- les comptes du bilan sur la base des taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice
- les comptes de résultat sur la base des taux de change moyens de l'exercice

Les écarts de conversion résultant de la variation entre les taux de clôture de l'exercice précédent et ceux de l'exercice en cours sur les éléments de bilan, ainsi que ceux provenant de la différence entre les taux de change moyens et les taux de change à la clôture sur les éléments du résultat, ont été portés dans le poste « Ecart de conversion » inclus dans les capitaux propres consolidés.

4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1. Immobilisations incorporelles

Montants en K€	2023.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2024.12
Ecart acquisition positif	61 692	-	-	-	(16)	5 120	66 797
Conces.. brevets & licences	101 506	3 730	(2 618)	3 745	11	(142)	106 231
Droit au bail	30 589	-	(1 586)	(30)	-	-	28 972
Fond commercial	93 122	614	(11 518)	-	(86)	(9 205)	72 927
Autres immob.incorporelles	12 404	88	(731)	(324)	-	(641)	10 797
Immob.incorporelles en cours	4	-	-	(4)	-	-	-
Avces/immob.incorporelles	6 204	1 647	-	(3 758)	-	(10)	4 083
Immobilisations incorporelles - brut	305 522	6 078	(16 453)	(372)	(92)	(4 877)	289 807
Amort.écarts acquisition	(48 251)	(3 123)	-	-	6	186	(51 181)
Prov.écarts acquisition	-	-	-	-	-	-	-
Amort./déprec. conces.. brev.& lic..	(42 434)	(15 116)	2 614	60	(10)	122	(54 764)
Amort.droit au bail	(27 181)	(2 902)	7 152	(0)	-	881	(22 050)
Amort.fonds commercial	(31 772)	(10 741)	11 831	-	20	(1 264)	(31 926)
Prov. fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-
Amort./déprec. autres immob.incorp.	(12 877)	(513)	733	(73)	-	577	(12 151)
Amortissements & Dépréciations	(162 515)	(32 394)	22 330	(13)	16	502	(172 073)
Ecart acquisition positif	13 442	(3 123)	-	-	(10)	5 306	15 615
Conces.. brevets & licences	59 072	(11 386)	(4)	3 805	1	(20)	51 467
Droit au bail	3 408	(2 902)	5 566	(30)	-	881	6 922
Fond commercial	61 350	(10 128)	313	-	(66)	(10 468)	41 000
Autres immob.incorporelles	(472)	(425)	3	(397)	-	(64)	(1 355)
Immob.incorporelles en cours	4	-	-	(4)	-	-	-
Avces/immob.incorporelles	6 204	1 647	-	(3 758)	-	(10)	4 083
Immobilisations incorporelles - net	143 007	(26 316)	5 877	(385)	(76)	(4 375)	117 733

La colonne « autres variations » est composé d'un montant de 546 K€ correspondant à un reclassement en charge d'une partie des immobilisations de Jacadi. Le solde résiduel se compense avec un virement de poste à poste en immobilisations corporelles.

Le poste Concessions, brevets et licences comprend les marques :

- Okaïdi	18.500
- Jacadi	5.000
- Eveil & Jeux	300
- Catimini & Absorba	307

4.1.1. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition portent sur les entités suivantes :

Montants en K€	2023.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2024.12
ID KIDS	-	-	-	-	-	23 718	23 718
ID GROUP	23 000	-	-	-	-	(23 000)	-
SOCIAL SHOPPING COMPANY	5 025	-	-	-	-	-	5 025
ELBUBB	696	-	-	-	-	(696)	-
JACADI	2 720	-	-	-	-	-	2 720
OKAIDI	28 825	-	-	-	-	696	29 521
OKAIDI SUISSE	1 008	-	-	-	(16)	-	991
AG BOBINO	-	-	-	-	-	4 821	4 821
RCLV	419	-	-	-	-	(419)	-
Écarts d'acquisition - brut	61 692	-	-	-	(16)	5 120	66 797
ID KIDS	0	(1 168)	-	-	-	(16 545)	(17 713)
ID GROUP	(16 545)	-	-	-	-	16 545	(0)
SOCIAL SHOPPING COMPANY	(4 480)	(503)	-	-	-	-	(4 982)
ELBUBB	(696)	-	-	-	-	696	(0)
JACADI	(2 641)	(79)	-	-	-	-	(2 720)
OKAIDI	(23 321)	(1 303)	-	-	-	(696)	(25 320)
OKAIDI SUISSE	(403)	(49)	-	-	6	-	(446)
AG BOBINO	-	-	-	-	-	-	-
RCLV	(164)	(63)	-	-	-	227	0
Amortissements & Dépréciations	(48 251)	(3 165)	-	-	6	228	(51 181)
ID KIDS	0	(1 168)	-	-	-	7 173	6 005
ID GROUP	6 455	-	-	-	-	(6 455)	(0)
SOCIAL SHOPPING COMPANY	545	(503)	-	-	-	-	43
ELBUBB	(0)	-	-	-	-	-	(0)
JACADI	79	(79)	-	-	-	-	0
OKAIDI	5 504	(1 303)	-	-	-	-	4 200
OKAIDI SUISSE	605	(49)	-	-	(10)	-	545
AG BOBINO	-	-	-	-	-	4 821	4 821
RCLV	255	(63)	-	-	-	(192)	0
Écarts d'acquisition - net	13 442	(3 164)	-	-	(10)	5 348	15 615

Les écarts d'acquisitions sont amortis sur 10 ou 20 ans.

Dans le cadre de l'acquisition de la société BOBINO, faite par Jacadi au 28 juin 2024, un écart d'acquisition de 4 821 K€ a été constaté.

Conformément aux dispositions de l'article 230 du règlement ANC 2020-01, l'affectation de l'écart d'acquisition peut être réalisée dans un délai maximum d'un an à compter de la date d'acquisition. Le Groupe IDKIDS procédera ainsi à l'allocation détaillée de cet écart d'acquisition à l'occasion de la clôture des comptes au 31 décembre 2025. Dans l'attente de cette allocation, l'écart d'acquisition relatif à BOBINO n'est pas amorti.

L'écart d'acquisition, présent chez IDKIDS SAS pour un montant de 23 718 K€ concerne la société ID GROUP. Les sociétés IDKIDS SAS et ID GROUP ayant fusionné, les écarts d'acquisition sur ID GROUP ont été transférés chez IDKIDS SAS.

4.2. Immobilisations corporelles

Montants en K€	2023.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2024.12
Terrains	501	32	-	-	-	(42)	492
Constructions	22 175	695	(441)	25	127	(1 423)	21 158
Install.& mat.indust.	41 504	1 805	(1 831)	445	14	(2 856)	39 081
Autres immob.corporelles	112 432	3 876	(8 576)	2 151	(16)	(7 484)	102 382
Immob.corporelles en cours	13	-	-	(8)	-	-	5
Avces/immob.corporelles	3 554	827	(113)	(2 787)	(10)	(111)	1 360
Immobilisations corporelles - brut	180 178	7 235	(10 961)	(174)	115	(11 916)	164 477
Amort./déprec. terrains	-	-	-	-	-	-	-
Amort./déprec. constructions	(17 369)	(514)	436	-	(97)	575	(16 969)
Amort./déprec. matériels & équip.	(35 662)	(3 023)	1 946	39	(18)	1 780	(34 938)
Amort./déprec. autres immo.corp.	(89 879)	(9 924)	12 204	(24)	14	6 422	(81 188)
Amort. - Mali de fusion sur actifs corpo	(81)	-	-	-	-	81	-
Amortissements & Dépréciations	(142 990)	(13 462)	14 586	15	(101)	8 858	(133 095)
Terrains	501	32	-	-	-	(42)	492
Constructions	4 806	181	(5)	25	30	(848)	4 189
Install.& mat.indust.	5 842	(1 219)	115	484	(4)	(1 076)	4 143
Autres immob.corporelles	22 553	(6 049)	3 628	2 127	(3)	(1 062)	21 194
Mali de fusion sur actifs corporels	(81)	-	-	-	-	81	-
Immob.corporelles en cours	13	-	-	(8)	-	-	5
Avces/immob.corporelles	3 554	827	(113)	(2 787)	(10)	(111)	1 360
Immobilisations corporelles - net	37 188	(6 227)	3 625	(159)	14	(3 058)	31 382

4.3. Immobilisations financières

Montants en K€	2023.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2024.12
Participations financières	1 217	311	-	(27)	-	(311)	1 190
Créances rattach.particip.	16	-	(16)	-	-	1 250	1 250
Prêts	742	-	(85)	-	-	-	657
Dépôts et cautionnements versés	18 115	4 452	(2 277)	-	74	(175)	20 188
Autres créances immobilisées	1 621	688	(630)	(0)	-	-	1 679
Immobilisations financières - brut	21 711	5 451	(3 008)	(27)	74	764	24 965
Prov.participations financières	(705)	(1 624)	1 836	8	-	-	(484)
Prov. dépôts et caution. Versés	(40)	(21)	-	-	-	-	(61)
Amortissements & Dépréciations	(745)	(1 645)	1 836	8	-	-	(545)
Participations financières	512	(1 314)	1 836	(19)	-	(311)	706
Créances rattach.particip.	16	(0)	(16)	-	-	1 250	1 250
Prêts	742	-	(85)	-	-	-	657
Dépôts et cautionnements versés	18 074	4 432	(2 277)	-	74	(175)	20 127
Autres créances immobilisées	1 621	688	(630)	(0)	-	-	1 679
Immobilisations financières - net	20 966	3 806	(1 172)	(19)	74	764	24 420

Les immobilisations financières comprennent des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ces titres de participation comprennent, principalement :

Titres	Valeur brute	Dépréciation	Total
GIE Avignon	670	(195)	475
Jacadi Germany	25	-	25
Jooki	272	(272)	-
Eco presse	5	-	5
IDEF	23	(13)	10
Atelier Agile	175	-	175
Total	1 170	(480)	690

4.4. Titres mis en équivalence

Les titres des entités mises en équivalence se décomposent comme suit :

Montants en K€	2023.12	Δ capital	Δ périmètre	Résultat	Autres variations	2024.12
24RCLV	-	4 616	26	(37)	(57)	4 547
IDKIDS LOGISTICS 2 - MEE	-	-	(380)	50	330	-
Titres mis en équivalence	-	4 616	(353)	13	272	4 547

Les titres d'ID KIDS LOGISTICS 2 sont négatifs et ont donc été reclassés en PRC.

Le montant des titres des entités mises en équivalence est apprécié sur la base du sous-palier associé à chacune des entités, notamment pour 24RCLV.

4.5. Stocks et en-cours

Montants en K€	2023.12	Variations	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Δ change	Δ périmètre	2024.12
Stock mat.premières & fournitures	4 843	(597)	-	-	-	(167)	4 079
Stock autres approvis.	-	-	-	-	-	-	-
Stock marchandises	156 870	(4 517)	-	-	75	578	153 007
Stocks - brut	161 714	(5 114)	-	-	75	411	157 086
Prov.stock marchandises	(1 658)	-	(2 049)	1 331	(18)	98	(2 296)
Amortissements & Dépréciations	(1 658)	-	(2 049)	1 331	(18)	98	(2 296)
Stock mat.premières & fournitures	4 843	(597)	-	-	-	(167)	4 079
Stock autres approvis.	-	-	-	-	-	-	-
Stock marchandises	155 212	(4 517)	(2 049)	1 331	58	677	150 711
Stocks - net	160 056	(5 114)	(2 049)	1 331	58	509	154 790

4.6. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Méthode de dépréciation des créances : une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur réalisable est inférieure à la valeur comptable.

Montants en K€	2023.12	2024.12	Brut	Dép.
Créances clients & cptes rattachés	46 646	42 597	46 728	(4 131)
Total créances clients	46 646	42 597	46 728	(4 131)

4.7. Autres créances et comptes de régularisation

Montants en K€	2023.12	2024.12	Brut	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	Dép.
Actifs d'impôt différé	2 058	746	746	0	746	-	-
Fournisseurs débiteurs	32 539	20 791	22 192	22 192	-	-	(1 401)
Créance d'impôt exigible	4 769	5 016	5 016	5 016	-	-	-
Cptes courants débiteurs	77	122	122	122	-	-	(1)
Autres créances diverses	4 265	5 157	5 157	5 157	-	-	-
Autres créances d'exploitation	16 148	13 385	13 385	13 385	-	-	(0)
Charges constatées d'avances	8 635	6 036	6 036	6 036	-	-	-
Comptes de régularisation actif	4 928	6 254	6 254	6 254	0	-	-
Total autres créances	73 418	57 507	58 908	58 163	746	-	(1 402)

Toutes les créances de l'actif circulant sont exigibles à un an, au plus, à l'exception des actifs d'impôts différés.

4.8. Dépréciations sur actifs circulants

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

Montants en K€	2023.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ périmètre	2024.12
Prov.créances clts & cpt.ratt.	(2 814)	(1 534)	116	(0)	100	(4 131)
Cptes courants débiteurs prov	(1)	0	(0)	-	-	(1)
Autres créances d'exploitation Prov	(1 050)	(1 401)	1 050	(0)	-	(1 401)
Total dépréciation actif circulant	(3 865)	(2 936)	1 167	(0)	100	(5 533)

La dépréciation de 1 401 K€ concernent les fournisseurs débiteurs.

4.9. Trésorerie active

Montants en K€	2023.12	Variations	Δ change	Δ périmètre	2024.12
Valeurs mob. - actions propres	32	-	-	-	32
Disponibilités	61 537	(5 779)	70	1 020	56 848
Disponibilités et VMP - brut	61 569	(5 779)	70	1 020	56 880
Amortissements & Dépréciations	-	-	-	-	-
Valeurs mob. - actions propres	32	-	-	-	32
Disponibilités	61 537	(5 779)	70	1 020	56 848
Disponibilités et VMP - net	61 569	(5 779)	70	1 020	56 880

Les disponibilités en devises sont converties en euros au taux de clôture.

4.10. Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres

Montants en K€	Capital	Réserves	Autres réserves	Résultat de l'exercice	Part du groupe	Intérêts minoritaires	CAPITAUX PROPRES
Situation 2022.12	75 023	56 631	2 070	(37 882)	95 842	85	95 927
Affectation Résultat	-	(37 890)	-	37 890	(0)	-	(0)
Variation de périmètre	-	(930)	6	(7)	(931)	24	(907)
Ecart de conversion	-	-	337	-	337	3	339
Résultat période	-	-	-	(81 727)	(81 727)	(709)	(82 436)
Autres mouvements	-	419	(0)	-	419	6	425
Situation 2023.12	75 023	18 231	2 413	(81 727)	13 940	(590)	13 350
Affectation Résultat	-	(81 727)	-	81 727	0	-	0
Variation de capital	4 000	-	-	-	4 000	2	4 002
Variation de périmètre	-	(551)	21	(0)	(530)	732	201
Ecart de conversion	-	-	493	-	493	-	493
Résultat période	-	-	-	16 000	16 000	-	16 000
Autres mouvements	-	(21)	(0)	-	(21)	(142)	(163)
Situation 2024.12	79 023	(64 067)	2 927	16 000	33 884	1	33 884

La ligne « Autres mouvements » est principalement composée des reclassements de subventions d'investissement.

La ligne « variation de périmètre » est composée de l'impact dilutif de la fusion Citta del Sole - Selegiochi pour -551 K€.

4.11. Provisions pour risques et charges

4.11.1. Récapitulatif

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Montants en K€	2023.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2024.12
Provisions pour pensions et retraites	6 844	405	(2 210)	-	-	(156)	4 883
Provisions pour risques et charges	20 835	17 253	(11 904)	330	(10)	(30)	26 474
Ecart d'acquisition négatif	862	-	(862)	-	-	-	0
Total valeur brutes	28 541	17 658	(14 976)	330	(10)	(186)	31 357

Les provisions pour Risques & Charges se sous-analysent de la façon suivante :

	2024	Rappel 2023
Litiges commerciaux	2 535	1 227
Litiges salariaux	9 732	3 718
Points fidélité	8 091	8 898
Retours sur stocks	1 249	2 027
Perte latente sur Ecart de conversion actif	4 181	3 901
Impôts / Pénalités	286	965
Titres IDK Log 2 (MEE)	330	
Autres	71	99
Total PRC	26 474	20 835

4.12. Emprunts et dettes financières

Le 30/09/2024, IDKIDS SAS et ses financeurs ont signé les avenants relatifs au rééchelonnement de l'endettement existant.

4.12.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Montants en K€	2023.12	2024.12	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	70 000	70 000	3 018	66 982	-
Emprunts auprès des établissements	176 868	103 263	2 797	68 945	31 521
Emprunts auprès des états de crédits	246 868	173 263	5 815	135 927	31 521
Dépôts et garanties reçus	1 884	2 003	334	1 669	-
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	2 185	260	-	78	182
Int. courus s/aut. empts & det. fin.	1 455	495	495	-	-
Autres emprunts et dettes financières	5 524	2 758	829	1 747	182
Solde créditeurs de banque	3 286	2 868	2 868	-	-
Int.courus/solde créd.banque	-	-	-	-	-
Concours bancaires et intérêts courus	3 286	2 868	2 868	-	-
Total emprunts et dettes financières	255 678	178 888	9 512	137 673	31 703

	1 - 5 ans	2026	2027	2028	2029
Emprunts auprès des états de crédits	135 927	8 596	10 844	110 548	5 939

Les Autres emprunts & dettes financières diverses étaient constitués d'une avance actionnaire de 2.000 K€ versée le 22/12/2022 par les sociétés civiles JD Okaï et Souroux. Cette avance a été intégrée au capital d'IDKIDS SAS le 30/09/2024.

4.12.2. Variation des emprunts et dettes financières

Montants en K€	2023.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Variations	Reclassements	Δ change	Δ périmètre	2024.12
Emprunts obligataires	70 000	-	-	-	-	-	-	70 000
Emprunts auprès des établissements de crédit	176 868	-	(73 428)	-	-	-	(177)	103 263
Emprunts auprès des éta de crédits et loc. fin.	246 868	-	(73 428)	-	-	-	(177)	173 263
Dépôts et garanties reçus	1 884	429	(313)	-	-	2	-	2 003
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	2 185	78	(1 114)	-	(889)	-	-	260
Int. courus s'aut. empts & det. fin.	1 455	21	(980)	-	-	-	-	495
Autres emprunts et dettes financières diverses	5 524	528	(2 407)	-	(889)	2	-	2 758
Solde créditeurs de banque	3 286	-	-	(752)	-	1	333	2 868
Int.courus/solde créd.banque	-	-	-	-	-	-	-	-
Concours bancaires et intérêts courus	3 286	-	-	(752)	-	1	333	2 868
Total emprunts et dettes financières	255 678	528	(75 835)	(752)	(889)	3	156	178 888

Le reclassement de 889 K€ correspond :

- Au compte courant association rigolo comme la vie reclassé en compte courant créditeur pour 49 K€ ;
- à l'augmentation de capital de IDKIDS LOGISTICS 2, par compensation de compte courant avec IDKIDS SAS pour 840 K€ (IDKIDS LOGISTICS 2 est maintenant consolidée en mise en équivalence).

1 - La dette financière contractualisée par IDKIDS SAS, holding animatrice et financière du Groupe, est composée, au 31/12/2024 de :

- Un Club Deal accordé par un pool de 6 banques, signé le 22/12/2022, sous format RCF pour un montant mobilisable initial de 70.000K€

Le 30/09/2024, le RCF d'un montant ramené à 60.000K€ a vu sa maturité portée au 30/09/2028, avec un amortissement annuel progressif pendant 4 ans. Une dernière échéance de 88% est prévue le 30/09/2028.

Au 31/12/2024, le RCF est utilisé dans son intégralité.
Aucune couverture de taux n'est adossée à ce crédit

- Deux emprunts obligataires (format Euro PP), émis en 2016 et 2017, à taux fixe, d'un montant nominal total de 60.000K€, à échoir.

Le 30/09/2024, la maturité a été portée au 30/09/2028 avec un amortissement progressif annuel pendant 4 ans. Une dernière échéance de 91% est prévue le 30/09/2028 avec une faculté d'extension de deux ans, plus un an.

Au 31/12/2024, le capital restant dû de ces emprunts est de 60.000K€.

- Un Prêt Atout BPI, versé le 16/04/2020, d'un montant initial de 10.000K€.

Le 30/09/2024 : la maturité de ce Prêt, restant à échoir pour 1.666K€, a été portée au 30/04/2030 avec un amortissement progressif trimestriel pendant 6 ans. Une dernière échéance de 38% est prévue le 30/04/2030.

Au 31/12/2024, ce prêt présente un capital restant dû de 1.666K€.

- Un Prêt Garanti par l'Etat (PGE Covid), versé le 12/06/2020, d'un montant initial de 120.000K€, attribué par un pool de 8 banques.

Le 30/09/2024 : le PGE Covid, dont le terme à échoir était de 82.500K€, a été ramené à 10.000K€, suite à un abandon consenti de 72.500K€. Sa maturité est portée au 30/09/2030 avec un amortissement progressif trimestriel pendant 6 ans. Une dernière échéance de 77% est prévue le 30/09/2030 avec une faculté d'extension de un an.

Aucune couverture de taux n'est adossée à ce prêt.

- Un Prêt Garanti par l'Etat (PGE Résilience), versé le 22/12/2022, d'un montant de 30.000K€, attribué par un pool de 7 banques.

Le 30/09/2024 : le PGE Résilience, dont le terme à échoir était de 30.000K€, a vu sa maturité portée au 30/09/2032 avec un amortissement progressif trimestriel pendant 8 ans. Une dernière échéance de 47% est prévue la dernière année.

Aucune couverture de taux n'est adossée à ce prêt.

Ces lignes de financement sont mises à disposition de toutes les entités du groupe (hors filiale chinoise OSCT et Selegiochi [Activité Città del Sole]) dans le cadre d'un cash pooling régi par une convention de trésorerie « omnium ».

2 - Un emprunt obligataire de 10.000K€ a été émis par Okaïdi SAS et souscrit par le FCT Cagéo 1, le 16/03/2023. Un gage avec dépossession régi par les articles 2333 et suivants du code civil au bénéfice du FCT GAGEO 1 a été consenti au titre de la garantie de cet emprunt.

3 – La société Selegiochi (Città del Sole) dispose de 9 emprunts à échoir entre 2025 et 2038, pour un montant total de 6.865K€.

Le capital restant dû de ces emprunts est de 3.522K€ au 31/12/2024.

Selegiochi dispose également de lignes de financements pour ses besoins d'exploitation, renouvelables annuellement et utilisées à hauteur de 6.490K€ au 31/12/2024

4.12.3. Covenants financiers

Le Club Deal et les emprunts obligataires Euro PP accordés à IDKIDS SAS prévoient le respect de 3 ratios financiers :

- Leverage (ratio R1) désignant le ratio de l'endettement net consolidé du Groupe IDKIDS sur l'EBITDA consolidé du Groupe IDKIDS (correspondant au Résultat d'Exploitation retraité des Variations Nettes des dotations).

Ce ratio est testé semestriellement (au 31/12 et au 30/06) à compter du 30/06/2025. Il doit rester strictement inférieur, au 31/12, à une limite qui évoluera progressivement de 5,7 au 31/12/2025 jusqu'à 2,5 à compter du 31/12/2029.

(Afin de tenir compte de la cyclicité de l'activité du Groupe, le test au 30/06 est établi sur un niveau dégradé par rapport à celui du 31/12. A titre informatif, le R1 est fixé à 11,6 au 30/06/2025 et devra s'améliorer progressivement pour respecter un niveau fixé à 2,8 à compter du 30/06/2030).

Conformément à la documentation ce ratio n'a pas été testé le 31/12/2024.

- Gearing (ratio R2) désignant le ratio de l'endettement net consolidé sur le montant des capitaux propres – part du Groupe consolidés.

Ce ratio sera testé annuellement à compter du 31/12/2028 et devra être maintenu à un niveau inférieur à 1,50 à compter de cette date de Test.

Conformément à la documentation ce ratio n'a pas été testé le 31/12/2024.

- Liquidité (ratio R3) désignant le niveau de Liquidité du Groupe à une date de test fixée à chaque fin de trimestre, à compter du 31/03/2025.

Les niveaux du ratio R3 sont établis à 10.000K€ au 31/03 et 30/09, 20.000K€ au 30/06 et 40.000K€ au 31/12, afin de s'adapter aux cycles d'exploitation du Groupe.

Le 30/04/2025, IDKIDS a établi des certificats de conformité dans le cadre du respect du Test de liquidité (R3) au 31/03/2025.

Par leur nature spécifique d'accompagnement aux conséquences économiques du Covid-19 et de la Guerre en Ukraine, le PGE Covid, le PGE Résilience et le Prêt Atout BPI ne prévoient pas de covenants financiers.

4.13. Fournisseurs et autres dettes

Montants en K€	2023.12	2024.12
Dettes fournisseurs	142 996	133 882
Total fournisseurs	142 996	133 882

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

Montants en K€	2023.12	2024.12
Dettes sur immobilisations	3 190	4 808
Avances et acomptes reçus sur comm	21 712	27 598
Dettes fiscales diverses et sociales	60 938	61 579
Comptes-courants créditeurs	28	169
Dettes diverses	5 934	6 738
Impôt différés Passifs	4 774	4 741
Comptes de régularisation passif	4 658	4 693
Aut. dettes et comptes de régul.	101 235	110 325

Toutes les dettes sont à moins d'un an à l'exception des Impôts différés passif.

5. Postes du compte de résultat

5.1. Charges de personnel

Montants en K€	2023.12	2024.12
Rémunération du personnel	(142 536)	(122 924)
Charges sociales (SS & Prévoyance)	(37 420)	(34 299)
Autres charges sociales	(3 220)	(3 936)
Autres charges de personnel	(8)	-
Total charges de personnel	(183 184)	(161 160)

La rémunération allouée aux membres des organes de direction n'est pas spécifiée, cela reviendrait à communiquer une rémunération individuelle.

Effectif moyen

Effectif moyen par catégorie (ETP)	2023.12	2024.12
Cadres	773	632
Agents de maîtrise & technicien	858	735
Employés et ouvriers	2 929	2 469
Total	4 560	3 836

5.2. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Montants en K€	2023.12	2024.12
Dotations nettes sur amort et prov. Immo	(26 015)	(24 357)
Dotations nettes sur prov. R&C d'exploitation	(2 342)	3 922
Dotations nettes sur prov. actif circulant	(57)	(2 527)
Dotations aux amf. et aux prov.	(28 415)	(22 963)

5.3. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Montants en K€	2023.12	2024.12
Produits de participations	1	-
Différences positives de change	377	2 540
Autres Intérêts et Produits assimilés	93	1 321
Reprises sur provisions & Transfert de charges	1 958	1 757
Produits financiers	2 429	5 618
Dotations financières aux amortissements et prov.	(2 506)	(3 377)
Intérêts et charges assimilées	(12 362)	(12 761)
Différences négatives de change	(2 290)	(2 217)
Autres charges financières	345	(23)
Charges financières	(16 812)	(18 378)
Résultat financier	(14 384)	(12 761)

Les effets des renégociations du 30.09.2024, sur les intérêts payés, n'ont pas permis de faire baisser la charge d'intérêts sur l'exercice 2024. Les effets se feront d'avantage sentir en 2025, grâce aux effets conjugués de l'abandon partiel du PGE et la forte correction de l'Euribor 3M.

5.4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Montants en K€	2023.12	2024.12
Produits except° sur op. de gestion	2 455	91 974
Produits except° sur op en capital	192	95
Reprises de provisions & transfert de ch.	10 256	21 146
Total des produits exceptionnels	12 903	113 214
Charges except° sur op. de gestion	(11 261)	(32 973)
Compte de liaison exceptionnel	110	27
Dotations except° aux amort. & provisions	(21 008)	(25 232)
Total des charges exceptionnelles	(32 160)	(58 178)
Résultat exceptionnel	(19 257)	55 036

Détail du résultat exceptionnel :

Montants en K€	Charge	Produit
Quote Part de subvention virée au résultat	-	95
Dons	1 254	111
Ex. antérieurs	1 165	804
Pénalités / redressements / dégrèvements	666	(1)
Rt de cession / mise au rebus	12 307	1 179
Variations de périmètre	11 481	16 745
Transactions / litiges	699	66
Restructuration	5 325	-
Abandon PGE	-	72 500
Autres pdts except./op.en cap.	49	570
Sous-total	32 946	92 069
	Dotations	Reprises
Dépréciation des actifs immobilisés	16 186	21 146
Pénalités / redressements	-	-
Restructuration	9 046	-
Autres	-	-
Sous-total	25 232	21 146
Total	58 178	113 216

6. Impôt sur les sociétés

6.1. Détail de la charge d'impôt sur les sociétés.

Montants en K€	2023.12	2024.12
Impôt sur les sociétés	2 397	(172)
Impôts différés	449	(280)
Impôt sur les résultats	2 846	(453)

6.2. Preuve d'impôt

K€	2 024
Résultat net de l'ensemble consolidé	16 000
Neutralisation de la QP des résultats Stés M.E.	46
Résultat net des sociétés intégrées	16 047
Impôts sur les résultats (1)	-480
Résultat net avant impôts	16 526
<Impôt théorique au taux en vigueur, 25%> (2)	-4 132
Différence d'impôt (1) - (2)	3 652

K€	Charges	Produits
Différences permanentes social		-3 336
Différences permanentes consolidation	947	
Utilisation déficits non activé précédemment		8 534
ID non activés s/ déficits de l'exercice	804	
Différence de taux d'impôt social	-92	
Total	1 659	5 198
Différence nette		3 539

7. Activité Catimini destinée à être abandonnée

L'activité Catimini, destinée à être abandonnée en 2023, est retraitée de la même façon sur l'exercice 2024 qui marque la fin de son activité liquidative.

L'ensemble du résultat de cette société est affiché dans le compte de résultat consolidé sur la ligne 'Résultat de l'activité Catimini destinée à être abandonnée ».

Le compte de résultat consolidé contributif de Catimini se compose comme suit :

Catimini	
Montants en K€	2024.12
Chiffre d'affaires	809
Autres produits d'exploitation	59
Total des produits d'exploitation	868
Achats consommés MP et marchandises	(1 011)
Charges externes	(978)
Charges de personnel	(33)
Impôts et taxes	19
Dotations aux amortissements et aux provisions	221
Autres charges d'exploitation	348
Total charges d'exploitation	(1 434)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	(566)
Dotations et reprises sur écarts d'acquisition	-
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	(566)
Produits financiers	39
Charges financières	(858)
Résultat financier	(819)
Charges et produits exceptionnels	(24)
Impôt sur les résultats	(27)
Résultat net des entreprises intégrées	(1 436)
Résultat des sociétés mises en équivalence	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	(1 436)
Intérêts minoritaires	-
Résultat net (part du groupe)	(1 436)

8. Activité omnicanal ID Kids (chez Okaidi) destinée à être abandonnée

L'arrêt d'exploitation de la marque enseigne ID Kids (Magasins & Web) a été annoncée le 12/03/2024.

Logée au sein de la société OKAIDI SAS, l'activité ID kids était constitué de 28 magasins sous enseigne ID Kids (22 en succursales & 6 en franchise), d'un site internet idkids.com, plateforme de distribution couvrant les besoins de l'enfant, et d'une équipe support dédiés au sein du siège (29 personnes - dont 9p. dans les fonctions de marketing & 13p. dans les fonctions digitales).

Un Plan de sauvegarde de l'emploi a été présenté aux IRP le 12/03/2024 et validé par l'administration du travail le 31/07/2024. Ce PSE concerne l'ensemble des salariés affectés aux magasins ID Kids faisant l'objet d'une fermeture (fermeture de deux magasins sur 2024 et fermeture prévue de 12 magasins sur 2025 et suivants), ainsi que les collaborateurs affectés aux services supports (16 personnes).

Les autres magasins ID Kids ont été transformés en OKAIDI (permettant d'optimiser sa gestion de parc). Le site marchand www.idkids.fr restera ouvert jusque mars 2025. Après avoir été transformé en un site pour la marque produit OXYBUL en octobre 2024, il sera fermé en mars 2025.

L'ensemble des affiliés, propriétaire de magasins sous enseigne ID Kids, ont signé un avenant de passage à l'enseigne "Okaidi +" entre juin et septembre 2024. Toute activité magasin ID Kids en franchise a cessé le 09/09/24.

Les stocks présents en magasin seront liquidés dans le cadre des fermetures et repris par la marque OKAIDI pour les autres, ID Kids étant une marque enseigne distributrice des produits du Groupe.

ID Kids fonctionnait en autonomie avec ses magasins, son personnel support dédiés, son site, son management, ses propres prises de décisions.

ID Kids constituait ainsi une branche autonome d'activité ayant tous les moyens de fonctionner avec, à sa disposition, des moyens partagés du Groupe.

L'activité omnicanal de la marque enseigne Id Kids est donc destinée à être abandonnée en 2024.

L'ensemble du résultat de cette société est affiché dans le compte de résultat consolidé sur la ligne « Résultat de l'activité enseigne Id Kids destinée à être abandonnée ».

Le compte de résultat consolidé contributif de l'activité d'enseigne Id Kids se compose comme suit :

ACTIVITE ID KIDS

Montants en K€	2024.12
Chiffre d'affaires	33 167
Autres produits d'exploitation	
Total des produits d'exploitation	33 167
Achats consommés MP et marchandises	(18 069)
Charges externes	(14 051)
Charges de personnel	(5 997)
Impôts et taxes	(672)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(881)
Autres charges d'exploitation	-
Total charges d'exploitation	(39 670)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	(6 502)
Dotations et reprises sur écarts d'acquisition	-
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	(6 502)
Produits financiers	-
Charges financières	-
Résultat financier	-
Charges et produits exceptionnels	(2 009)
Impôt sur les résultats	-
Résultat net des entreprises intégrées	(8 512)
Résultat des sociétés mises en équivalence	
Résultat net de l'ensemble consolidé	(8 512)
Intérêts minoritaires	
Résultat net (part du groupe)	(8 512)

9. Autres informations

9.1. Engagements hors bilan

9.1.1. Engagements donnés

- Garanties bancaires données aux bailleurs : 10.987 K€
- Selegiochi (Città del Sole) a émis des garanties bancaires au bénéfice de ses bailleurs à hauteur de 406K€
- Le Groupe IDKIDS a pris une option pour le rachat complémentaire d'actions Selegiochi permettant une détention à 100%, en 2027.

9.1.2. Engagements reçus

- Le groupe a reçu, de ses partenaires franchisés, de ses partenaires internationaux et de sociétés d'assurance-crédit, les garanties suivantes :

(K€) Nature	Devise	Années d'échéance des garanties									Total
		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2045	2031	Illimitée	
Garantie bancaire	EUR	465	360	365	1 470	236	566	50	15	750	4 277
SBLC (Standby letter of credit)	EUR	2 825	1 135								4 000
	USD	510									510
Garantie Ass Crédit	EUR	15 489									15 489
	USD	4 950									4 950

- Le groupe a reçu, de ses banques, les engagements financiers suivants :

(K€)	accordé	utilisé au 31/12
Credit moyen terme mobilisable sous forme de billets (RCF)	60.000	60.000
Crédit de trésorerie	-	-
Crédits documentaires	70.000	48.461

- Selegiochi dispose de 10.472 K€ de crédits de trésorerie utilisés à hauteur de 6.490K€.

9.1.3. Engagements bancaires sur opérations en devises

Afin de limiter le risque de fluctuation de l'Euro face à ses devises de transactions majeures, le Groupe a adopté une politique de macrocouverture du risque de change, à la saison (PE/AH), de façon dissociée sur ses achats et sur ses ventes de marchandises négociés en devises.

Au 31/12/2024, IDKIDS SAS a mis en place des outils de couverture d'achat de change :

- en US dollar pour
112.700 KUSD à terme
et 11.000 KUSD en option

*(contre-valeur des termes et options USD 119.068 K€)**

- en Yuan chinois pour
553.000 KCNY à terme
et 65.000 KCNY en option

*(contre-valeur des termes et options CNY 81.495 K€)**

A cette même date, le montant des outils de couverture de vente à terme de US dollar s'élève à 8.410 KUSD. *(contre-valeur des termes USD 8.095 K€)**

Dans le cadre de la convention de trésorerie, ces devises seront cédées aux (ou achetées par les) filiales du Groupe à un cours garanti fixé dans le cadre d'enveloppes budgétaires.

Le cours garanti intègre le coût des primes d'options payées aux dates de levées d'options.

Les reports d'échéances ou levées anticipées s'effectuent au cours d'une même saison de gestion. Les excédents de couvertures sont soldés en fin de saison de gestion.

**sur la base du fixing ECB du 31/12/2024*

9.1.4. Engagements bancaires sur couvertures de taux

La répartition entre emprunts à taux variable et emprunts à taux fixe est la suivante :

- emprunts à taux variable : 58%
- emprunts à taux fixe : 42%

Les emprunts à taux variable ne font l'objet d'aucune couverture de taux au 31/12/2024.

9.1.5. Autres engagements

- Une Fiducie-sûreté et gestion sur titres Okaïdi et Jacadi a été constituée le 30/09/2024, par IDKIDS SAS, en substitution de la garantie préalablement donnée à certains financeurs du Groupe. La garantie initiale revêtait la forme d'un nantissement du compte de titres financiers de premier rang portant sur l'intégralité des titres émis par la société ID Group SAS absorbée dans le cadre de la restructuration du Groupe par IDKIDS SAS à cette même date. Cette garantie a été émise au profit des Prêteurs au titre du RCF, les Porteurs des Euro PP et les prêteurs au titre des lignes de Crédoc confirmées. **PRISTINE SAS**, société par actions simplifiée au capital social de 806.152 euros, dont le siège social est situé 41, avenue George

V à Paris (75008), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 819 884 800, a été désigné Fiduciaire de la Fiducie.

Cette fiducie-sûreté et gestion est, classiquement, complétée par un nantissement portant sur les créances intragroupe détenues par IDKIDS SAS envers ses filiales Okaïdi et Jacadi.

DIIS Group SAS, société par actions simplifiée au capital social de 30.000 euros, dont le siège social est situé 12 rue Vivienne à Paris (75002), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 812 824 266, a été désigné Agent des Sûretés.

- En garantie de la souscription d'un emprunt obligataire de 10.000 K€ auprès de FCT Gagéo1, Okaïdi SAS a consenti un gage avec dépossession régi par les articles 2333 et suivants du code civil au bénéfice du FCT GAGEO 1 portant sur l'ensemble des stocks de marques OKAIDI et OBAIBI lui appartenant entreposés dans ses entrepôts.
- OKAIDI a consenti un gage de 2nd rang au bénéfice de l'Etat, portant sur l'ensemble des stocks de marques OKAIDI et OBAIBI lui appartenant, entreposés sur ses trois sites logistiques de Leers exploités par LOGLEERS et IDLOG, et sur le site de Dagneux géré par IDKIDS LOGISTICS 3, afin de garantir le plan d'étalement de sa créance consentie.